



Bulletin Officiel

N°6614 Vendredi 27 Mai 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EL AMENA TAKAFUL

4

ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-

5

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

EL AMENA TAKAFUL

6

SOCIÉTÉ MAGASIN GÉNÉRAL

10

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV OPPORTUNITY

14

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

16

SICAV PROSPERITY

18

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV OPPORTUNITY

20

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

21

SICAV PROSPERITY

22

AL HIFADH SICAV

23

COMMUNIQUE DE PRESSE

SNMVT- MONOPRIX

25

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE-
- CITY CARS
- SOCIETE MAGASIN GENERAL
- FCP ILBOURSA CEA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- CITY CARS
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2022

- SICAV CROISSANCE
- SICAV RENDEMENT

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

بلاغ الشركات

استدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للتأمين التكافلي – الأمانة تكافل
المقر الاجتماعي : 13، نهج البرجين - موندليزير - 1073 تونس-

إن السادة المساهمين في رأس مال الشركة التونسية للتأمين التكافلي "الأمانة تكافل" مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية لسنة 2021 يوم الاثنين 30 ماي 2022 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الشركة 13، نهج البرجين 1073 موندليزير تونس، للتداول في جدول الأعمال التالي:

1. الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة خلال سنة 2021،
2. الاستماع إلى تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2021،
3. الاستماع إلى تقرير هيئة الرقابة الشرعية للشركة المتعلقة بالسنة المالية 2021،
4. المصادقة على القوائم المالية لسنة 2021،
5. تخصيص النتيجة المالية لسنة 2021،
6. تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2022 لفائدة أعضاء مجلس الإدارة،
7. تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2022 لفائدة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق الداخلي،
8. منح البراءة لأعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 20201،
9. تسمية أعضاء مجلس الإدارة،
10. تسمية مراقبي حسابات الشركة،
11. تسمية أعضاء هيئة الرقابة الشرعية،
12. مشروع قرارات الجلسة العامة العادية.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Société Immobilière et de Participations -SIMPAR-
Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société Immobilière et de Participations sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra **le Mardi 21 Juin 2022 à 10 heures** "à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale - 1053 - LES BERGES DU LAC - TUNIS" et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration et ce pour un mandat de trois ans (2022-2023 et 2024) qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

NB : Par actionnaire minoritaire il est entendu tout actionnaire détenant Individuellement au plus 0,5 % du capital social et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital social.
Remarque : Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires sur le site et au siège de la Société Immobilière et de Participations.

بلاغ الشركات

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للتأمين التكافلي – الأمانة تكافل
المقرّ الإجتماعي : 13، نهج البرجين - موندليزير - 1073 تونس

تنشر الشركة التونسية للتأمين التكافلي الأمانة تكافل مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 30 ماي 2022.

القرار الأول :

إن الجلسة العامة العادية بعد إستماعها إلى:

- تقرير مجلس الإدارة حول تصرّف سنة 2021
 - و إلى التقرير العام لمراقبي الحسابات المتعلّق بالسنة المحاسبية 2021
 - و إلى تقرير هيئة الرقابة الشرعية المتعلقة بالسنة المالية المحاسبية 2021
- تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2021:
- الموازنة الموحدة،
 - فائض أو عجز صندوق التأمين التكافلي العائلي،
 - فائض أو عجز صندوق التأمين التكافلي العام،
 - قائمة النتائج لمؤسسة التأمين التكافلي،
 - جدول التعهدات المقبولة والمقدمة الموحد،
 - الايضاحات حول القوائم المالية،
- و ذلك استنادا للوثائق المقدمة لمجلس الإدارة.

و تمّت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار الثاني :

إن الجلسة العامة العادية بعد استماعها للتقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلّق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 وما بعده من مجلة الشركات التجارية، تأخذ علما بمحتوى هذا التقرير وتصادق على جاء ما فيه.
و تمّت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار الثالث :

تبرأ الجلسة العامة العادية تماما وبدون تحقّظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرّفهم بعنوان سنة 2021.
و تمّت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار الرابع :

قررت الجلسة العامة العادية ادراج فائض صندوق المشتركين لسنة 2021 والبالغ 1.137.266 ديناراً ضمن النتائج المؤجلة وبذلك يكون مجموع الأصول الصافية لصندوق المشتركين سلبياً بمبلغ 674.979 ديناراً.

وتمت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار الخامس :

تسجل الجلسة العامة العادية أن الأرباح الصافية للسنة المحاسبية 2021 بلغت 2.311.491 ديناراً. صادقت الجلسة العامة العادية على تخصيص المبلغ الجملي للأرباح على النحو التالي (بحساب الدينار):

1 848 441,300	الأرباح المؤجلة أول السنة
2 311 491,071	النتيجة المحاسبية لسنة 2020 (+)
4 159 932,371	مجموع الأرباح للتوزيع
207 996,619	احتياطي اجباري (بنسبة 5%) (-)
3 951 935,752	الأرباح بعد الاحتياطي الاجباري
180 000,000	مبلغ مخصص لتمويل الصندوق الاجتماعي (-)
3 771 935,752	الأرباح المؤجلة للسنة الموالية

وتمت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار السادس:

تقرّر الجلسة العامة العادية تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2022 لفائدة أعضاء مجلس الادارة مقابل ممارسة نشاطهم بمبلغ صافي قدره 1500 ديناراً لكلّ عضو عن كلّ جلسة. وتمت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار السابع :

تقرّر الجلسة العامة العادية تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2022 لفائدة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق مقابل ممارسة نشاطهم بمبلغ صافي قدره 1200 ديناراً لكلّ عضو عن كلّ جلسة. وتمت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار الثامن :

تقرّر الجلسة العامة العادية تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2022 لفائدة أعضاء لجنة التحكم في المخاطر مقابل ممارسة نشاطهم بمبلغ صافي قدره 1200 ديناراً لكلّ عضو عن كلّ جلسة.

وتمت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار التاسع :

تقرّر الجلسة العامة العادية تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2022 لفائدة أعضاء لجنة التعيينات والتأجير مقابل ممارسة نشاطهم بمبلغ صافي قدره 1200 ديناراً لكلّ عضو عن كلّ جلسة. وتمت المصادقة على هذا القرار بـ ...

القرار العاشر:

تقرر الجلسة العامة العادية تسمية أعضاء مجلس الإدارة لفترة ثلاث سنوات تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة التي ستعقد في حسابات السنة المحاسبية 2024 وهم الأشخاص الآتي ذكرهم:

-
-
-

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الحادي عشر:

تقرر الجلسة العامة العادية تسمية العضوين المستقلين بمجلس الإدارة لفترة سنة واحدة تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة التي ستعقد في حسابات السنة المحاسبية 2022 و هما السيدين:

-
-

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثاني عشر:

بناء على اقتراح مجلس الإدارة في دورته الثانية لسنة 2022 بتاريخ 30 ماي 2022 تقرر الجلسة العامة تسمية مراقبي حسابات الشركة لفترة ثلاث سنوات تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة التي ستعقد في حسابات السنة المحاسبية 2024 وهما:

-
-

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثالث عشر:

بناء على اقتراح مجلس الإدارة في دورته الأولى لسنة 2022 بتاريخ 29 مارس 2022 تقرر الجلسة العامة العادية تسمية السيدين:

-
-

أعضاء بهيئة الرقابة الشرعية لفترة سنتين تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة التي ستعقد في حسابات السنة المحاسبية 2023.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الرابع عشر:

بناء على اقتراح مجلس الإدارة في دورته الأولى لسنة 2022 بتاريخ 29 مارس 2022 تقرر الجلسة العامة العادية تعيين السيد محمد أنور قضموم عضو بهيئة الرقابة الشرعية لفترة ثلاث سنوات تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة التي ستنظر في حسابات السنة المحاسبية 2024.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الخامس عشر:

تكلف الجلسة العامة العادية المدير العام أو من ينوبه بالقيام بكافة إجراءات الإشهار القانوني لهذه القرارات.

وتمت المصادقة على هذا القرار ب..

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

Projet de résolutions de la Société Magasin Général à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **14/06/2022** à **10 heures** au siège sis au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk –Tunis et ce à distance et en visioconférence sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du code des sociétés commerciales et aux statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2021 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2021, l'assemblée générale ordinaire décide d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2021 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2021, l'assemblée générale ordinaire décide d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2021 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021.

Mise aux voix, cette résolution

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2021.

Mise aux voix, cette résolution

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2021 :

Rubrique	Montant
Résultat de l'exercice 2021
Résultat reporté des exercices antérieurs
Résultat reporté

Mise aux voix, cette résolution

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupes effectuées en 2021 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration et mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2021, à raison deDT par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021, à raison par membre.

Mise aux voix, cette résolution

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi

n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Mise aux voix, cette résolution

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du dépassement du montant des emprunts approuvés au titre de l'exercice 2021 et entérine cet excédent et de l'intérêt du dit dépassement pour une enveloppe de crédit à moyen et long terme à concurrence de 53 Millions de dinars (soit un excédent de 13 millions de dinars par rapport au montant approuvé par l'AGO du 29/6/2021)

Au titre de l'exercice 2022, l'assemblée générale ordinaire approuve l'engagement de crédits à moyen terme pour un montant global de **20 MDT** destiné au financement du plan d'investissement, et des crédits de gestion d'un montant de **200MDT**

L'assemblée approuve aussi l'octroi des garanties réelles d'hypothèques garantissant ces crédits et le consentement des cautions pour garantir des crédits d'un montant de **50 MDT** au profit des sociétés du groupe.

Mise aux voix, cette résolution

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2022-2023-2024 :

M. Tahar BAYAHI
M. Ahmed Farhat BEN GHAZI
M Taieb BAYAHI
M Yahia BAYAHI
M. Moez JOUDI
Société MED INVEST COMPAGNY

.Mise aux voix, cette résolution

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la désignation de messieurs..... Titulaire de la CIN n°..... ettitulaire de la CIN n°..... en qualité d'administrateurs indépendants au conseil d'administration de la société, et ce pour les exercices 2022-2023 et 2024.

Mise aux voix, cette résolution

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la désignation de monsieurtitulaire de la CIN n°..... par l'assemblée électorale datée duen qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration de la société, et ce pour les exercices 2022-2023 et 2024.

Mise aux voix, cette résolution

QUATORZIEME RESOLUTION

A la lumière de la proposition du comité permanent d'audit, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet AMC ERNST AND YOUNG, et de désigneren tant que commissaires aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024

QUINZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise aux voix, cette résolution

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV OPPORTUNITY
 SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
 Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001
 Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2022**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

SICAV OPPORTUNITY étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2021, comme suit :

	En dinars
Résultat d'exploitation - Exercice 2021	-751,094
Régularisation du résultat d'exploitation	-55,860
Sommes capitalisées – Exercice 2021	-806,954

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021, à 6.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur Walid SAIBI, Monsieur Hatem SAIGHI et Monsieur Elyes WALHA, en tant qu'administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Le Conseil d'Administration sera, ainsi, composé des membres suivants :

- Monsieur Walid SAIBI
- Monsieur Elyes WALHA
- Monsieur Hatem SAIGHI

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès - verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Agrément du CMF n° 12-2005 du 18 mai 2005
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2021, comme suit :

En dinars

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	16 518 165.308
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 928 926.515
Sommes capitalisées – Exercice 2021	14 589 238.793

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021, à 6.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur Hatem SAIGHI, Monsieur Elyes WALHA et Monsieur Sabeur ELLOUMI, en tant qu'administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Le Conseil d'Administration sera, ainsi, composé des membres suivants :

- **Monsieur Hatem SAIGHI**
- **Monsieur Sabeur ELLOUMI**
- **Monsieur Elyes WALHA**

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès - verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

2022 – AS – 0754

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV PROSPERITY
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE
Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994
Siège social: 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

SICAV PROSPERITY étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2021, comme suit :

En dinars

Résultat d'exploitation - Exercice 2021	151 208,641
Régularisation du résultat d'exploitation	-7 509,004
Sommes capitalisées - Exercice 2021	143 699,637

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021, à 6.000 dinars brut.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Monsieur Sofiane HAMMAMI, Monsieur Walid SAIBI et Monsieur Hatem SAIGHI, en tant qu'administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Le Conseil d'Administration sera, ainsi, composé des membres suivants :

- **Monsieur Sofiane HAMMAMI**
- **Monsieur Walid SAIBI**
- **Monsieur Hatem SAIGHI**

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès - verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV OPPORTUNITY
Société d'Investissement à Capital variable
Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001
Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Elyes WALHA Président Directeur Général de la SICAV	- Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT - Président Directeur Général de la société SICAV TRESOR	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV TRESOR
M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	Administrateur des sociétés suivantes : - SICAV ENTREPRISE -SICAV TRESOR Représentant permanent de TUNISIE VALEURS au Conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
M. Mourad MZALI	- Directeur Général de BIATCAPITAL - Responsable de la Direction Offre Banque Privée et Services aux émetteurs au sein de la BIAT -Président Directeur Général de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE Administrateur des sociétés suivantes -SICAV PROSPERITY -SICAV TRESOR

2022 – AS – 0756

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
 Société d'Investissement à Capital variable
 Agrément du CMF n° 12-2005 du 18 mai 2005
 Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mourad MZALI Président Directeur Général de la SICAV	- Directeur Général de BIATCAPITAL - Responsable de la Direction Offre Banque Privée et Services aux émetteurs au sein de la BIAT	Administrateur des sociétés suivantes : -SICAV PROSPERITY -SICAV TRESOR -SICAV OPPORTUNITY
M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Administrateur des sociétés suivantes : - TUNISIE SICAV - TAYSSIR MICROFINANCE
M. Sabeur ELLOUMI	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration de la société SICAV PLUS

 2022 – AS – 0757

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV PROSPERITY
Société d'Investissement à Capital variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994
Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Sofiane HAMMAMI Président Directeur Général de la SICAV	Directeur de la Recherche au sein de TUNISIE VALEURS	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV PLUS Membre du Conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
Mme Mariem BERGAOUI	Directrice des Services Généraux au sein de TUNISIE VALEURS	Néant
M. Mourad MZALI	- Directeur Général de BIATCAPITAL - Responsable de la Direction Offre Banque Privée et Services aux émetteurs au sein de la BIAT -Président Directeur Général de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE Administrateur des sociétés suivantes -SICAV TRESOR -SICAV OPPORTUNITY

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AL HIFADH SICAV
 SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
 Agrément du CMF n°24-2007 du 5 décembre 2007
Siège social: Résidence Ines –Boulevard de la Terre
 Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Jilani CHOUCHENE Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur des Engagements chez Tunisian Saudi Bank « TSB »	<p>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Tuniso-Séoudienne de Recouvrement « TSR » • Société d'Aménagement de Sfax El Jadida « SASEJ » <p>Représentant permanent de la TSB au Conseil d'Administration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI » • La Société Tuniso-Andalouse de ciment blanc « SOTACIB »
Mme Chiraz BELAI	Chargée de la Sous-Direction Préparation des Etats Financiers et des Déclarations chez Tunisian Saudi Bank « TSB »	<p>-Membre observateur représentant la TSB au Conseil d'Administration de la Libyan Arab Foreign Investment Company « LAFICO »</p> <p>- Représentante permanente de la TSB au Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Lubrifiants « SOTULUB »</p>
M. Hafedh SBAA Directeur Général de la SICAV	Président Directeur Général de la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI »	<p>Président du Conseil d'Administration de la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI »</p> <p>Représentant permanent de la TSI aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TUNISIE CLEARING • Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT »
Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI »	Intermédiaire en Bourse	<p>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • TUNISIE CLEARING • Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis « BVMT »
Mme Sameh KHEMIRI	Gestionnaire des portefeuilles des OPCVM chez la TSI	Néant

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Tunisian Saudi Bank « TSB »	Banque	<p>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI » • la Tuniso-Séoudienne de Recouvrement « TSR » • la Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement « TSPP SICAR » • la Tuniso-Séoudienne de Participation et d'Investissement (TSPI SICAF) • Société Marja de Développement de l'Élevage et de l'Agriculture « SMADEA » • Société d'Aménagement de Sfax El Jadida « SASEJ » • L'Immobilière EL JADIDA • Société Industrielle des Textiles "SITEX" • Société d'Investissement du Cap Bon « SICAB » • Société Tunisienne de Lubrifiants « SOTULUB » • Société Tuniso-Andalouse de Ciment Blanc « SOTACIB » • Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest « SODINO-SICAR » • Société d'Etude et d'Aménagement La Marina Hammamet Sud • Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax « SEACNVS » • Assurance AT-TAKAFULIA • Tunisie Engineering et Construction Industrielle « TECI » • Tunisie Autoroutes • Leaders University (faculté privée de Nabeul) • Zone Franche de Bizerte « Parc d'activités économiques de Bizerte » • Société d'exploitation hôtelière et touristique « Abou Malek » • « SERET » Société d'étude, réalisation et exploitation touristique « Hôtel ZENIT »

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Nouvelle Maison De La Ville De Tunis « SNMVT- Monoprix »

Siège Social : 1^{er}, Rue Larbi ZARROUK-2014 Mègrine

Prolongation du délai de dépôt des candidatures pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration de la société Nouvelle Maison de La ville de Tunis « SNMVT- Monoprix » que le délai de dépôt des candidatures prévu pour le 30 Mai 2022 est prolongé au jeudi 30 juin 2022 à 17 heures et les autres dispositions prévues à l'annonce du 06/5/2022 restent inchangées.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 – AS – 0760

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,948	212,978
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,397	146,421
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,807	121,825
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,600	131,622
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,225	127,243
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,448	127,469
7 FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	119,831	122,263	122,279
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,293	49,299
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,590	35,595
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,085	121,100
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,849	18,852
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,625	131,632
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,654	127,669
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,432	12,434
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	180,053	180,082
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,308	12,310
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,417	102,433
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,695	104,709
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,668	14,671
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,994	1,996
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,913	66,920
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	138,305	138,453
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	104,180	104,401
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,687	113,705
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	141,584	141,734
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	540,561	540,946
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	136,448	136,958
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	181,602	181,633
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,501	98,820
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,499	133,384
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	161,168	161,240
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	142,412	142,415
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,655	22,655
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,080	95,333
36 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,007	1,006
37 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,007	1,007
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2283,424	2287,843
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,016	134,784
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	216,645	215,782
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,938	2,947
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,658	2,666
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	61,973	62,537
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,357	1,372
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,217	1,223
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,194	1,203
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,686	104,903
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1139,377	1146,469
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,855	12,866
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,359	10,388
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,593	12,652
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
53 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,741	87,970
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,250	1,251

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,569	107,582	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	98,864	98,877	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	104,791	104,804	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	107,408	107,424	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	103,441	103,458	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	112,202	112,217	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	103,379	103,395	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	100,705	100,719	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,673	103,673	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,286	104,301	
65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	105,715	105,733	
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,764	107,777	
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,030	103,041	
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,694	102,709	
69 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,856	106,871	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,167	101,183	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,410	105,422	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	101,637	101,652	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	100,333	100,344	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,416	105,429	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	100,932	100,944	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,721	107,732	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	108,544	103,128	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	111,511	111,517	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	113,749	107,406	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	60,386	60,242	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	98,864	99,025	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,536	17,524	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	285,907	285,911	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2272,799	2182,517	2175,490	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,116	69,220	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,034	55,047	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,591	107,598	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,255	11,254	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,900	14,894	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	16,122	16,165	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,259	14,296	
92 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,973	8,973	
93 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	104,744	104,869	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	83,833	83,717	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	88,286	88,155	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	105,065	105,235	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,655	92,073	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,113	10,145	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,081	95,335	
100 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	142,848	143,534	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	101,709	102,185	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	121,087	118,578	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	121,400	121,713	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	182,756	181,661	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	171,008	170,900	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	168,299	167,662	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,300	22,172	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,276	140,050	
109 FCP VIVÉO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,464	157,386	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5414,197	5162,411	5157,344	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	91,580	92,550	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4559,325	4568,540	4568,568	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,136	10,141	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	170,397	170,624	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10967,515	10983,407	10670,922	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10036,501	10053,839	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	123,334	123,675	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 Juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Selma LANGAR (GAC-CPA International) & M Cherif BEN ZINA (CMC-DFK International).

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 31 décembre 2021			Au 31/12/2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC Actifs incorporels	A 1	2 825 574	1 468 857	1 356 717	1 073 510
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement/Logiciels /Fonds comm		2 386 704	1 468 857	917 846	236 810
AC14 Acomptes versés		438 870		438 870	836 700
AC.Actifs corporels d'exploitation	A 2	8 417 323	6 666 538	1 750 785	1 528 759
AC21 Installations techniques et machines		7 143 461	5 639 328	1 504 133	1 082 013
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 259 134	1 027 210	231 924	226 071
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		14 728		14 728	220 675
AC Placements	A 3	553 180 278	22 857 079	530 323 199	484 530 415
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non c	A 3.1	31 346 924	6 000 041	25 346 883	25 566 679
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 677 166	1 178 336	1 266 369
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		18 395 604	3 322 875	15 072 729	15 203 810
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		9 095 818		9 095 818	9 096 500
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	25 781 365		25 781 365	25 781 365
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	494 335 559	16 857 038	477 478 521	431 702 957
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		92 758 740	16 713 710	76 045 030	76 848 549
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		194 908 083	416	194 907 666	167 618 637
AC333 Prêts hypothécaires		1 238 850		1 238 850	773 664
AC334 Autres Prêts		1 049 887	142 912	906 975	910 107
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		204 380 000		204 380 000	185 552 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédant	A 3.4	1 716 430		1 716 430	1 479 414
AC Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	51 747 506		51 747 506	39 238 496
AC510 Provisions pour primes non acquises		12 874 539		12 874 539	12 034 244
AC530 Provisions pour sinistres Vie		1 425 051		1 425 051	263 030
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		37 447 916		37 447 916	26 941 222
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie					
AC Créances	A 5	88 482 834	28 440 240	60 042 594	63 127 864
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	72 602 675	26 462 582	46 140 093	50 701 377
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	8 778 856		8 778 856	8 180 389
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	55 431 861	24 395 568	31 036 293	35 708 815
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assur	A 5.1.3	8 391 958	2 067 014	6 324 944	6 812 173
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	7 322 918	875 912	6 447 006	3 367 856
AC63 Autres Créances	A 5.3	8 557 241	1 101 746	7 455 495	9 058 632
AC631 Personnel	A 5.3.1	163 315		163 315	394 189
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiq	A 5.3.2	6 574 260		6 574 260	8 645 138
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	1 819 666	1 101 746	717 920	19 304
AC Autres éléments d'Actif	A 6	41 543 676		41 543 676	41 311 332
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	18 709 763		18 709 763	19 252 720
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	4 265 666		4 265 666	4 221 889
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	18 568 247		18 568 247	17 836 722
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	11 996 509		11 996 509	12 800 195
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	6 571 739		6 571 739	5 036 527
Total de l'Actif :		746 197 191	59 432 714	686 764 477	630 810 375

		Notes	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capitaux propres		P 1		
CP1	Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	30 000 000	30 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	P 1.2	67 045 873	53 345 873
CP4	Autres capitaux propres	P 1.3	38 926 315	43 926 315
CP5	Résultat reporté	P 1.4	565 196	540 204
Total capitaux propres avant résultat :			136 537 384	127 812 392
CP6	Résultat	P 1.5	21 056 249	25 524 992
Total capitaux propres avant affectation :			157 593 633	153 337 384
Passif		P 2		
PA2	Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	<u>13 643 939</u>	<u>20 550 502</u>
PA23	Autres provisions		13 643 939	20 550 502
PA3	Provisions techniques brutes	P 2.2	<u>450 562 796</u>	<u>387 420 570</u>
PA310	Provisions pour primes non acquises Non Vie		45 862 882	43 073 172
PA320	Provisions d'assurances Vie		228 702 760	196 062 217
PA330	Provisions pour sinistres Vie		5 946 459	5 051 807
PA331	Provisions pour sinistres Non Vie		159 564 280	133 160 941
PA340	Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Vie		3 132 368	2 688 393
PA341	Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes Non Vie		3 770 753	3 541 088
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		0	0
PA360	Autres provisions techniques Vie		0	571 207
PA361	Autres provisions techniques Non Vie		3 583 293	3 271 744
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	<u>23 774 967</u>	<u>16 779 899</u>
PA6	Autres dettes	P 2.4	<u>38 194 247</u>	<u>49 804 369</u>
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	<u>14 764 253</u>	<u>14 810 294</u>
PA611	Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	9 917 237	8 953 114
PA612	Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	4 847 016	5 857 180
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	<u>15 494 548</u>	<u>17 236 289</u>
PA63	Autres dettes	P 2.5	<u>7 935 446</u>	<u>17 757 785</u>
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	483 796	507 136
PA632	Personnel	P 2.5.2	1 784 918	1 815 883
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 467 294	14 579 615
PA634	Créditeurs divers	P 2.5.4	1 199 438	855 151
PA7	Autres passifs	2.6	<u>2 994 895</u>	<u>2 917 652</u>
PA71	Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	2 994 895	2 917 652
Total des capitaux propres et du Passif :			686 764 477	630 810 375

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PRNV1 Primes acquises	142 746 007	<39 325 952>	103 420 054	96 850 891
PRNV11 Primes émises et acceptées	145 535 717	<40 296 240>	105 239 477	97 971 152
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<2 789 710>	970 288	<1 819 422>	<1 120 262>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 795 274		13 795 274	14 562 002
PRNV2 Autres produits techniques	380 995		380 995	1 208 697
CHNV1 Charges de sinistres	<99 359 339>	14 875 309	<84 484 030>	<65 265 261>
CHNV11 Montants payés	<72 956 000>	4 368 615	<68 587 385>	<61 506 484>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<26 403 339>	10 506 694	<15 896 645>	<3 758 777>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<311 549>		<311 549>	<168 819>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<3 071 993>	389 697	<2 682 296>	<2 965 662>
CHNV4 Frais d'exploitation	<21 806 453>	8 756 766	<13 049 687>	<12 828 965>
CHNV41 Frais d'acquisition	<8 457 032>		<8 457 032>	<8 199 590>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	95 235		95 235	<74 774>
CHNV43 Frais d'administration	<13 444 656>		<13 444 656>	<12 750 362>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 756 766	8 756 766	8 195 761
CHNV5 Autres charges techniques	<9 306 449>		<9 306 449>	<7 913 028>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage				2 383 772
RTNV Sous Total: Résultat technique de l'assurance Non Vie	23 066 494	<15 304 181>	7 762 313	25 863 627

	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PRV1 Primes	41 697 560	<663 369>	41 034 191	39 291 009
PRV11 Primes émises et acceptées	41 697 560	<663 369>	41 034 191	39 291 009
PRV2 Produits de placements	16 871 549		16 871 549	15 869 462
PRV21 Revenus des placements	15 349 505		15 349 505	13 755 532
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	832 516		832 516	950 857
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	689 528		689 528	1 163 073
PRV4 Autres produits techniques			-	-
CHV1 Charge de sinistres	<14 308 386>	1 523 532	<12 784 853>	<8 389 549>
CHV11 Montants payés	<13 413 733>	361 511	<13 052 222>	<6 729 067>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<894 653>	1 162 021	267 368	<1 660 482>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<30 799 915>		<30 799 915>	<28 819 156>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<31 371 122>		<31 371 122>	<28 820 729>
CHV22 Autres provisions techniques	571 207		571 207	1 573
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<1 945 113>	1 845	<1 943 268>	<113 367>
CHV4 Frais d'exploitation	<6 576 223>	88 224	<6 487 999>	<3 674 088>
CHV41 Frais d'acquisition	<5 785 025>		<5 785 025>	<3 149 512>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<51 458>		<51 458>	<49 590>
CHV43 Frais d'Administration	<739 740>		<739 740>	<553 440>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		88 224	88 224	78 455
CHV5 Autres charges techniques	<219 906>		<219 906>	<2 853 391>
CHV9 Charges des placements	<1 461 699>		<1 461 699>	<777 448>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	<689 785>		<689 785>	<442 116>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<445 045>		<445 045>	<142 541>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<326 869>		<326 869>	<192 790>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	3 257 867	950 233	4 208 100	10 533 472

Annexe n°5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	7 762 313	25 863 627
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	4 208 100	10 533 472
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	25 190 756	25 395 777
PRNT11 Revenus des placements	22 918 206	22 012 872
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	1 243 021	1 521 649
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	1 029 528	1 861 256
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<2 182 449>	<1 244 144>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<1 029 912>	<707 515>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<664 492>	<228 108>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<488 045>	<308 521>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<13 795 274>	<14 562 002>
PRNT2 Autres produits non techniques	7 704 876	530 529
CHNT3 Autres charges non techniques	<2 907 302>	<5 896 805>
Résultats provenant des activités ordinaires	25 981 019	40 620 454
CHNT4 Impôts sur le Résultat	<4 842 058>	<13 699 298>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	21 138 961	26 921 156
CHNT5 Pertes extraordinaires	<82 713>	<1 396 164>
Résultat net après modifications comptables :	21 056 249	25 524 992

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	31/12/2021	31/12/2020
HB1 Engagements reçus	1 577 059	1 111 873
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>	1 238 850	773 664
<i>Avals, cautions de garanties</i>	338 209	338 209
HB2 Engagements donnés	2 953 216	1 947 358
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>	2 953 216	1 947 358
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
État de flux de trésorerie (méthode directe) GENERAL			
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	E1	188 164 203	175 384 997
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	E2	<67 660 141>	<67 157 380>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	E3	213 232	208 210
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	E4	<517 487>	<2 882>
E5 Commissions versées sur les acceptations	E5	<53 677>	<19 166>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	E6	<38 666 801>	<37 704 847>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	E7	9 764 087	15 731 535
E8 Commissions reçues sur les cessions	E8	8 358 844	8 363 436
E9 Commissions versées aux intermédiaires	E9	<21 216 151>	<15 210 092>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	E10	<9 439 230>	<8 861 739>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	E11		
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	E12	<4 705 335>	<2 706 421>
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	E13	<392 878 887>	<465 921 122>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	E14	358 243 946	459 877 224
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	E15	<21 649 082>	<23 560 112>
E16 Produit financiers reçus	E16	21 329 445	16 663 862
E17 Impôts sur les bénéficiaires payés	E17		-
E18 Autres mouvements	E18	<11 958 850>	<12 395 561>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		17 328 115	42 689 942
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	V1	<1 074 707>	<1 272 189>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	V2		
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V3		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V4		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V5		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V6		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<1 074 707>	<1 272 189>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions	F1		
F2 Dividendes et autres distributions	F2	<16 759 016>	<35 912 166>
F3 Encaissements provenant d'emprunts	F3		
F4 Remboursements d'emprunts	F4		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<16 759 016>	<35 912 166>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
	L1	<37 349>	<39 797>
Variations de trésorerie		<542 958>	5 465 791
Trésorerie de début d'exercice		19 252 720	13 786 929
Trésorerie de fin d'exercice		18 709 763	19 252 720

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2021**

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances « **ASTREE** »
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 30 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD; Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI, Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Kamel JENDOUBI, représentant la Banque de Tunisie.
 - M. Eric CHARPENTIER, représentant la Banque Fédératrice du crédit Mutuel.
 - M. Mohamed TRIFA, administrateur indépendant.
 - M. Sami ZGHAL, administrateur indépendant.
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - **70** Agences d'assurances
 - **41** Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2021 :

- **Le projet de mise en place du référentiel comptable international « IFRS » :**
Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA à travers la circulaire n°01/2020 du 19 juin 2020 relative aux mesures devant être prises par les compagnies d'assurances pour l'adoption des normes IAS/IFRS. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1^{er} janvier 2021. Ce délai est reporté au 1^{er} janvier 2023 suite à la décision du Conseil national de la comptabilité.
- **Le projet de mise en place du référentiel de solvabilité basée sur les Risques (SBR) :** Un nouveau cadre réglementaire a été adopté par le CGA (circulaire n°72/2020 du CGA du 19/06/2020) portant création d'un Comité de pilotage et d'un Comité technique chargés du pilotage du projet relatif à l'adoption des normes de solvabilité basées sur les risques des compagnies d'assurances. Les travaux réalisés, en 2021, ont abouti à la mise en place d'un projet de feuille de route sectorielle.
- **Le projet de libéralisation des tarifs Automobile** et, ce avec l'appui d'un bureau international d'études actuarielles.
- **Le projet de mise en place d'un nouveau cadre réglementaire fixant la méthodologie de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires :** en remplacement des impératifs de la circulaire n°24/2017 du 29/03/2017.

Le Comité Général des Assurances (CGA) a émis également, en 2021, un ensemble de textes réglementaires dont les plus importants sont :

- La nouvelle circulaire n°01/2021 du 01/12/2021 qui annule et remplace la circulaire n°01/2014 du 03/12/2014 relative aux obligations de communication sur le rapport annuel par les Compagnies d'assurances (DOCIN) et de ses documents constitutifs (réf : article 60 du Code des Assurances).
- La révision des méthodes de calcul des délais moyens d'indemnisation (réf : circulaire 258-2010 du 02/10/2010 du CGA et ses annexes), visant l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle.
- L'amendement de la circulaire n°01/2016 relative aux assurances sur la Vie et la Capitalisation (réf : avenant à la circulaire n°01/2016 datant du 18/08/2021). L'amendement a apporté des précisions concernant les assurances liées au remboursement des crédits bancaires en cas de décès (article 16), ainsi que les conditions d'octroi des avances (articles 09).

En ce qui concerne les projets sectoriels menés par la FTUSA :

- L'entrée en exploitation de la plateforme de gestion des Procès-Verbaux (PV) de sinistres Automobile, à laquelle les compagnies d'assurances accèdent en temps réel, afin de consulter et télécharger les PV.
- La poursuite du projet de mise en place d'une plateforme d'échanges des recours inter-Compagnies, avec l'accompagnement d'un cabinet externe.

B/ Activité de la Compagnie en 2021 :

▪ Production :

Situation comparative des primes émises au 31/12/2021 (hors acceptation) : En DT

Branche	31/12/2021	Part %	31/12/2020	Part %
Automobile	68 162 239	36,58	64 791 245	37,00
Vie	42 850 444	23,01	40 309 852	23,02
Maladie	25 624 378	13,75	23 894 695	13,64
Transport et aviation	11 109 865	5,96	8 434 316	4,82
Multirisques	10 924 304	5,86	9 633 793	5,50
Incendie	6 950 589	3,73	6 144 406	3,51
Individuelle	1 046 615	0,56	997 135	0,57
Responsabilité Civile	8 202 760	4,40	8 603 096	4,91
Risques Spéciaux	4 678 690	2,51	5 409 115	3,09
Risques Agricoles	940 072	0,50	1 147 217	0,66
Invalidité	2 268 675	1,22	2 371 857	1,35
Assistance	660 694	0,35	635 593	0,36
Assurance-Crédit	2 439 377	1,31	2 314 634	1,32
Vol	455 915	0,24	416 538	0,24
Bris de glaces et dégâts des eaux	30 597	0,02	23 015	0,01
	186 345 214	100	175 126 507	100

Source : Etats de production au 31/12/2021

Au terme de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de **186,345** MD contre **175,127** MD à la même période en 2020, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ 11,22 MD qui correspond à une progression de **6,41 %**.

▪ Structure du portefeuille :

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie, en 2021, s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure de son portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La branche **Automobile** consolide sa position de leadership dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part de **36,58%** (37 au 31/12/2020).
- La part de la branche Vie s'est établi au même niveau qu'en 2020, soit 23 %. Celle-ci conserva sa position **au second rang** dans la structure globale du portefeuille de la Compagnie.
- La branche **Maladie** conserve ainsi sa position au 3ième rang dans le portefeuille global de la Compagnie, avec une part de **13,75%** (13,64% au 31/12/2020).

▪ **Sinistres :**

La **sinistralité globale** de la Compagnie est en **aggravation de 7,41 points (57,42%** contre 50,01% en 2020). Celle-ci est imputable essentiellement à l'aggravation de la sinistralité de la branches **Auto de 17,6 points**.

▪ **Encaissements :**

Au 31 décembre 2021, le ratio d'encaissement s'est établi à **81,57 %** contre **79,50%** en 2020.

▪ **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 31 décembre 2021, un montant net de **530 323 199 DT** contre **484 530 415 DT** à la même date une année auparavant, soit une progression de **9,45%**.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/2021, un montant de **42 062 304 DT** contre **41 265 239 DT** en 2020.

▪ **Réassurance & Acceptation :**

- Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie se sont établis au 31/12/2021 respectivement à **15 304 181 DT** et **<950 233> DT** contre **13 418 836 DT** et **66 726 DT** au 31/12/2020. Quant aux Acceptations, le résultat s'est établi à **715 266 DT** en 2021 contre un résultat de **(12 484 DT)** en 2020.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2021, les autres produits techniques Non-Vie se sont établis **380 995 DT** contre **1 208 697 DT** en 2020.
- Les autres charges techniques Non-Vie & Vie se sont élevées respectivement à **9 306 449 DT** et **219 906 DT** contre **7 913 028 DT** et **2 853 391 DT**, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non Vie :

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du « prorata temporis » et portent sur la prime commerciale ; c'est à dire la prime du risque, majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 / Opérations techniques d'assurance vie :

- **Provision mathématique Vie :**

La provision mathématique représente la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques :

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » datée du 29 Mars 2017) et qui consiste à constater des provisions sur :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : à 100%

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de

résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N° 9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	8 778 856	-	-	8 778 856
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	32 602 284	18 567 402	4 262 175	55 431 861
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	5 247 030	2 513 535	631 393	8 391 958
Créances nées d'opération de Réassurance	6 447 006	-	875 912	7 322 918
Personnel	163 315	-	-	163 315
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 574 260	-	-	6 574 260
Débiteurs divers	717 920	-	1 101 746	1 819 666
Total des créances :	60 530 671	21 080 937	6 871 226	88 482 834

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 566 845	5 544 975	805 417	9 917 237
Dettes nées d'opération de réassurance	10 205 066	3 593 533	1 695 949	15 494 548
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	4 355 448	175 749	315 819	4 847 016
Dépôts et cautionnements reçus	2 800	56 241	424 755	483 796
Personnel	1 784 918	-	-	1 784 918
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 467 294	-	-	4 467 294
Créditeurs divers	827 700	175 654	196 084	1 199 438
Total des dettes :	25 210 071	9 546 152	3 438 024	38 194 247

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 30 000 000 DT constitué par 6 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2020	30 000 000	53 345 873	43 926 315		540 204	25 524 992
Affectation AGO du 25 Juin 2021	-	13 700 000	<5 000 000>	16 800 000	24 992	<25 524 992>
Résultat 2021	-	-	-	-	-	21 056 249
Solde au 31/12/2022	30 000 000	67 045 873	38 926 315	16 800 000	565 196	21 056 249

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 Juin 2021, la répartition du résultat 2020 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2020 :	25 524 992
Résultat reporté :	540 204
Total à distribuer :	26 065 196

Réserve pour réserves facultatives	<8 700 000>
Dividendes	<16 800 000>
Résultat reporté :	565 196

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2021.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour Sinistres à payer Vie et Non Vie

LIBELLE	Non Vie	Vie	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour sinistres à payer	149 759 938	5 483 248	155 243 186	129 460 014
Chargement de gestion	12 259 412	463 211	12 722 623	10 731 890
Prévision de recours à encaisser	<3 166 517>		<3 166 517>	<2 719 457>
Provision SAP Acceptations	711 447		711 447	740 301
TOTAL	159 564 280	5 946 459	165 510 739	138 212 748

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1- Actifs incorporels

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
Logiciels	2 725 574	<1 468 857>	1 256 717	973 510
Fonds Commercial	100 000	-	100 000	100 000
TOTAL	2 825 574	<1 468 857>	1 356 717	1 073 510

Note - A 2 - Actifs corporels d'exploitation

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 21 – Installations techniques et machines	7 143 461	<5 639 328>	1504 133	1 082 013
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	1 259 134	<1 027 210>	231 924	226 071
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	14 728		14 728	220 675
TOTAL	8 417 323	<6 666 538>	1 750 785	1 528 759

Note - A 3 - Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 677 166>	1 178 336	1 266 369
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	18 395 604	<3 322 875>	15 072 729	15 203 810
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	9 095 818	-	9 095 818	9 096 500
TOTAL	31 346 924	<6 000 041>	25 346 883	25 566 679

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

LIBELLE	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	25 781 363	-	25 781 363	25 781 363
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	2		2	2
TOTAL	25 781 365	-	25 781 365	25 781 365

A 3.3 – Autres placements financiers

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2021	VNC 31/12/2020
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	92 758 740	<16 713 710>	76 045 030	76 848 549
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	194 908 083	<416>	194 907 666	167 618 637
AC 333 – 334 Prêts	2 288 737	<142 912>	2 145 825	1 683 771
AC 335 – Dépôts monétaires	204 380 000	-	204 380 000	185 552 000
TOTAL	494 335 559	<16 857 038>	477 478 521	431 702 957

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour Primes non acquises acceptations	1 004 983	739 114
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	711 447	740 300
TOTAL	1 716 430	1 479 414

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	12 874 539	12 034 244
AC 530 – Provisions pour sinistre vie	1 425 051	263 030
AC 531 – Provisions pour sinistres non-vie	37 447 916	26 941 222
TOTAL	51 747 506	39 238 496

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Primes acquises et non émises non-vie	9 308 306	8 218 664
Primes acquises et non émises vie	1 051 868	2 078 584
S/Total :	10 360 174	10 297 248
Primes à annuler	<1 581 318>	<2 116 859>
TOTAL	8 778 856	8 180 389

A 5.1.2 – Autres créances nées d’opérations d’assurances directes

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Quittances de primes à recevoir	47 486 581	49 061 105
Primes/Sinistres Affaires en Co-assureurs	352 668	269 456
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	4 261 759	5 248 021
Effets à recevoir et Effets Impayés	2 803 121	2 377 463
Chèques impayés	527 732	434 836
S/Total :	55 431 861	57 390 881
Provisions au titre des arriérés primes	<21 854 614>	<19 908 560>
Provision au titre des chèques impayés	<527 732>	<434 836>
Provision au titre des effets impayés	<2 013 222>	<1 338 670>
TOTAL	31 036 293	35 708 815

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l’entreprise d’assurance

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Avances sur recours matériels	2 687 931	2 605 541
Avances sur recours corporels	2 059 484	1 937 787
Indemnisation Directe des Assurés	2 734 783	2 891 062
Sinistres officieux	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l’entreprise d’assurance	908 237	1 191 162
S/Total :	8 391 958	8 627 075
Provisions pour dépréciation de créances	<2 067 014>	<1 814 902>
TOTAL	6 324 944	6 812 173

A 5.2 – Créances nées d’opération de réassurance

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Cessionnaires	6 020 687	3 895 442
Cédantes	1 302 231	348 326
S/Total :	7 322 918	4 243 768
Provision pour dépréciation de créances	<875 912>	<875 912>
TOTAL	6 447 006	3 367 856

5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Avances au personnel	14 799	259 465
Autres avances	148 516	134 724
TOTAL	163 315	394 189

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Acomptes provisionnels	6 235 673	6 400 392
Avances sur impôts/sociétés (y compris Crédit d'impôt)	49 476	2 046 739
Autres	289 111	198 007
TOTAL	6 574 260	8 645 138

A 5.3.3 – Débiteurs divers

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Compte de liaison avec la délégation Maroc	891 355	956 131
Autres	928 311	229 694
S/Total :	1 819 666	1 185 825
Provision pour dépréciation	<1 101 746>	<1 166 521>
TOTAL	717 920	19 304

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	6 317 247	6 676 842
Effets remis à l'encaissement	12 032 915	12 403 905
Autres	359 601	171 973
TOTAL	18 709 763	19 252 720

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la Compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2021 à **4 265 666** DT contre **4 221 889** DT au 31/12/2020.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	11 691 441	12 605 979
Loyers échus et à recevoir	305 068	194 216
TOTAL	11 996 509	12 800 195

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Autres comptes de régularisation Actif	6 432 318	4 915 193
Autres charges constatées ou payées d'avance	133 650	115 564
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 771	5 770
TOTAL	6 571 739	5 036 527

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note -P1 - Capitaux propres

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
P 1.1 – Capital social	30 000 000	30 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	67 045 873	53 345 873
Réserve légale	3 000 000	3 000 000
Réserve facultative	59 319 870	45 619 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	38 926 315	43 926 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	36 977 630	41 977 630
P 1.4 – Résultat reporté	565 196	540 204
S/Total :	136 537 384	127 812 392
P 1.5 – Résultat de la période	21 056 249	25 524 992
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION :	157 593 633	153 337 384

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Provision d'ouverture	20 550 502	14 700 502
Constitution/Reprise	<6 906 563>	5 850 000
Provision de clôture	13 643 939	20 550 502

Il est à noter que la société a reçu courant 2020 une notification des résultats de la vérification approfondie portant sur les exercices 2016-2017-2018 pour un montant de 11,5 MDT.

Fin 2021, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale ce qui a abouti au paiement d'un montant de 2,9 MDT et la constatation d'une reprise de provision conséquente. Les chefs de redressement restants et liés à ce dossier sont totalement provisionnés.

P 2.2 – Provisions techniques brutes

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
PA 310- Provisions pour primes non acquise Non-vie	45 862 882	43 073 172
PA 320- Provisions d'assurance Vie	228 702 760	196 062 217
PA 330- Provisions pour Sinistre Vie	5 946 459	5 051 807
PA 331- Provisions pour Sinistre Non-Vie	159 564 280	133 160 941
PA 340- Provisions pour P.B & Ristournes Vie	3 132 368	2 688 393
PA 341- Provisions pour P.B & Ristournes Non-Vie	3 770 753	3 541 088
PA 350- Provisions pour Egalisation & Equilibrage Non-Vie	-	-
PA 360- Autres provisions Techniques Vie	-	571 207
PA 360- Autres provisions Techniques Non-Vie	3 583 293	3 271 745
- Réserve mathématique de rentes	3 504 100	3 216 486
- Réserve d'invalidité	59 549	35 615
- Arrérages à payer	19 644	19 644
- Provision pour risque en cours	-	-
TOTAL	450 562 796	387 420 570

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires :

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour sinistres Non-vie	19 583 490	13 063 092
Provisions pour sinistres vie	1 425 050	352 027
Provisions pour primes non acquises	2 766 427	3 364 780
TOTAL	23 774 967	16 779 899

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Commissions sur arriérés	4 557 590	4 836 585
Comptes de régularisation	5 233 909	3 843 917
Primes affaires collectives à payer	125 738	272 612
TOTAL	9 917 237	8 953 114

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Comptes intermédiaires Sinistres	4 319 668	5 366 590
Sinistres officieux	253 425	253 425
Recours client	273 923	237 165
TOTAL	4 847 016	5 857 180

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Cessionnaires	14 364 236	16 075 419
Cédantes	1 102 697	1 133 269
Rétrocessionnaires	27 615	27 601
TOTAL	15 494 548	17 236 289

2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	378 503
Dépôts de Garanties en espèces des locataires	117 793	128 633
TOTAL	483 796	507 136

P 2.5.2 – Personnel

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Dettes provisionnées pour congés payés	871 333	762 388
Autres charges à payer	809 490	728 023
Autres dettes	104 095	325 472
TOTAL	1 784 918	1 815 883

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	1 464 645	10 899 412
Cotisations Sociales	1 058 934	825 980
Taxes d'assurance à payer	822 166	819 825
Retenues à la source	721 549	534 398
Autres charges sociales à payer	400 000	1 500 000
TOTAL	4 467 294	14 579 615

P 2.5.4 – Créiteurs divers

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Actionnaires, dividendes à payer	395 803	354 820
Dettes sur acquisition d'immobilisations et de valeurs mobilières de Placement	190 292	79 030
Autres créiteurs divers	613 343	421 301
TOTAL	1 199 438	855 151

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Encaissements en instance d'affectation	85 684	85 684
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	60 542	109 192
Autres comptes de régularisation Passif	2 848 669	2 722 776
TOTAL	2 994 895	2 917 652

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2/ Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.3/ Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4/ Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

LIBELLE	31/12/2021
Cadres	109
Agents d'encadrement	41
Agents d'exécution	28
Personnel Contractuel	16
Personnel de services	1
Personnel en détachement	1
TOTAL	196

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2021 à la somme de **14 239 475 DT** et sont ventilés comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	9 262 357	8 444 233
Charges sociales	2 806 812	2 396 638
Assurance collective vie	2 100 000	2 550 003
Personnel en détachement	160 306	147 773
TOTAL	14 329 475	13 538 647

6.5/ Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de **19 766 012 DT**, se détaille comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2021	31/12/2020
Agents généraux	9 390 004	8 846 019
Courtiers	4 141 822	3 819 976
Autres commissions	6 103 007	3 700 899
Commissions Acceptations	131 179	118 117
TOTAL	19 766 012	16 485 011

6.6/ Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de **186 345 214 DT** au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

ZONE	MONTANT	
	31/12/2021	31/12/2020
Nord	157 395 530	147 294 766
Centre	9 782 696	9 365 121
Sud	19 166 988	18 466 620
TOTAL	186 345 214	175 126 507

6.7/ Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Reprise de provision	6 906 564
Profits exceptionnels sur exercice en cours	798 312
TOTAL	7 704 876

6.8/ Ventilation des autres charges non techniques

Les charges non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Provision pour risques & charges	2 906 564
Autres pertes	738
TOTAL	2 907 302

6.9/ Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

LIBELLE	31/12/2021	31/12/2020
Résultat Comptable	25 981 019	40 620 454
Réintégration	8 241 833	9 332 698
Déductions	<31 465 766>	<30 157 364>
Résultat Fiscal avant réinvestissements exonérés	2 757 086	19 795 788
Réinvestissements exonérés	-	-
Résultat Fiscal	2 757 086	19 795 788
Impôt sur les sociétés	<964 980>	<6 928 526>
Retenue à la source sur libératoire	<3 877 078>	<8 697 958>
Report d'impôt au titre d'exercice 2019	-	1 927 186
Contribution au profit de Budget de l'Etat au titre de 2019 & 2020	-	<802 290>
Contribution Sociale Solidaire	< 82 712>	< 593 874>
Bénéfice Comptable	21 056 249	25 524 992

6.10/ Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

LIBELLE	31/12/2021
Provision mathématique vie à l'ouverture	196 062 217
Charges de provisions au 31/12/2021	36 955 921
	S/Total : 233 018 138
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<4 315 378>
TOTAL	228 702 760

6.11 /Tableau de raccordement du résultat techniques par catégorie d'assurance aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2021 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2020.

10. Diligences spécifiques

- Conformément à l'article 58 bis du Code des Assurances, la marge de solvabilité requise pour la Compagnie est évaluée, au 31 décembre 2020, à **34 814** KDT.
- Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques de la Compagnie s'élève, au 31 décembre 2020, à **121,37** %.

11. Evènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2021

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	22 251 106	16 251 066	31 146 097	14 895 032
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	9 095 818	9 095 818	9 095 818	0,000
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	91 336 171	74 622 461	78 724 337	4 101 876
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	19 412 663	19 412 663	19 505 153	92 490
Autres parts d'OPCVM	7 791 270	7 791 270	8 353 524	562 254
Obligations et autres titres à revenu fixe	194 908 083	194 907 666	194 907 666	0
Autres Dépôts	204 380 000	204 380 000	204 380 000	0
TOTAL :	549 175 111	526 460 944	546 112 596	19 651 651

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	15 760 179	19 862 087
Actions non cotées	58 862 251	58 862 251
Total :	74 622 430	78 724 337
Obligations cotées	13 076 000	13 076 000
Obligations non cotées	9 440 000	9 440 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	172 391 666	172 391 666
Total :	194 907 666	194 907 666

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Inventaire 2019</i>					
Règlements cumulés	51 878 961	54 359 636	55 138 682	39 559 929	37 379 994
Provisions pour sinistres	4 008 126	8 310 664	18 696 557	24 481 741	51 383 259
Total charges des sinistres	55 887 087	62 670 300	73 835 239	64 041 670	88 763 253
Primes acquises	99 802 503	102 432 504	110 077 636	115 465 413	126 987 438
% sinistres / primes acquises	56,00%	61,18%	67,08%	55,46%	69,90%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2020</i>					
Règlements cumulés	56 619 155	58 004 935	46 777 210	57 688 284	38 632 150
Provisions pour sinistres	4 918 441	15 133 429	15 775 657	28 829 375	43 921 000
Total charges des sinistres	61 537 596	73 138 364	62 552 867	86 517 659	82 553 150
Primes acquises	102 432 504	110 077 636	115 465 413	126 987 438	133 381 492
% sinistres / primes acquises	60,08%	66,44%	54,17%	68,13%	61,89%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Inventaire 2021</i>					
Règlements cumulés	59 629 056	50 721 695	68 483 177	54 526 242	36 623 573
Provisions pour sinistres	12 919 845	10 339 992	22 723 514	24 115 838	63 135 897
Total charges des sinistres	72 548 900	61 061 686	91 206 691	78 642 080	99 759 470
Primes acquises	110 077 636	115 465 413	126 987 438	133 381 492	142 746 007
% sinistres / primes acquises	65,91%	52,88%	71,82%	58,96%	69,89%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2021

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		1 642 507,337	1 642 507	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	1 865 960	4 855 246	6 721 206	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		33 698 591	33 698 591	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	1 865 960	40 196 344	42 062 304	
Intérêts		452 790	452 790	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	885 994	2 305 365	3 191 358	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	1 338 783	2 758 154	3 644 148	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2021

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	1 146 937	17 025 635	962 173	22 562 815	41 697 560
Charges de prestations	<764 963>	<8 627 009>	<997 907>	<3 023 854>	<13 413 733>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	363 272	<4 816 983>	302 002	<27 552 871>	<31 704 580>
Solde de souscription :	745 246	3 581 643	266 268	<8 013 910>	<3 420 753>
Frais d'acquisition	<158 152>	<5 529 310>	<126 710>	<22 311>	<5 836 483>
Autres charges de gestion nettes	<70 610>	<401 655>	<56 801>	<430 580>	<959 646>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<228 763>	<5 930 965>	<183 511>	<452 890>	<6 796 129>
Produits nets de placements	915 086	3 173 107	579 410	10 742 246	15 409 850
Participation aux résultats	<859 056>	-	<650 086>	<425 958>	<1 935 101>
Solde Financier :	56 030	3 173 107	<70 676>	10 316 287	13 474 749
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<641 973>	<21 396>	-	<663 369>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	91 511	270 000	-	361 511
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	1 162 021	-	-	1 162 021
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	1 464	381	-	1 845
Commissions reçues des réassureurs	-	87 942	282	-	88 224
Solde de réassurance :		700 965	249 267		950 233
Résultat technique 2021:	572 513	1 524 750	261 349	1 849 488	4 208 100
Résultat technique 2020:	438 300	6 276 217	452 755	3 366 200	10 533 472
Variation 2021 - 2020 :	134 213	<4 751 467>	<191 406>	<1 516 713>	<6 325 373>
	31%	-76%	-42%	45%	-60%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie			300	25 546	25 846
Rachats Vie payés	291 154		135 251	8 047	434 452
Capitaux échus Vie	414 314	0	584 750	2 856 015	3 855 080
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	13 010 191	41 950 898	8 213 495	165 528 177	228 702 760
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	12 586 786	37 622 791	7 877 334	137 975 306	196 062 217

Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2021

Eléments	Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalidité	Individuelle	Loi	Total	Acceptations	Total
Primes acquises																	
PRNV11 Primes émises	67 882 822	10 778 290	391 229	17 757 890	399 652	7 893 424	658 088	4 800 182	652 645	2 453 927	27 265 333	2 310 900	1 061 217		144 305 601	1 230 116	145 535 717
PRNV12 Variation des primes non acquises	-1 266 170	-968 922	20 660	-940 364	117 439	-36 660	433 833	221 774	-18 785	-34 207			-52 437		-2 623 840	-265 870	-2 789 710
Charges de prestations																	
CHNV11 Prestations et frais payés	-38 016 622	-536 367	-8 863	-2 842 251	-8 337	-1 200 510	-248 144	-1 173 909	-1 772	-608 485	-27 446 625	-414 049	-181 664	-82 240	-72 769 838	-186 162	-72 956 000
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	-14 608 802	-274 186	-229 880	-9 262 374	37 124	-2 057 194	4 946	-2 608 456	-40	288 060	118 909	107 826	-60 307	39 185	-28 505 189	28 854	-28 476 335
Solde de souscription :	13 991 229	8 998 815	173 146	4 712 901	545 878	4 599 060	848 722	1 239 592	632 050	2 099 294	-62 383	2 004 677	766 808	-43 055	40 506 733	806 938	41 313 672
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	-2 851 776	-964 279	-5 950	-1 634 202	-22 407	-412 278	-313 765	-714 519	-140 112	-420 007	-690 945	-74 073	-117 483		-8 361 797		-8 361 797
CHNV43, CHNV5 Autres charges de gestion nettes	-12 848 109	-1 498 232	-48 313	-3 078 057	50 593	-883 387	-388 734	-945 261	-84 257	-772 161	-1 327 508	-187 757	-249 404	-916	-22 261 503	-108 607	-22 370 110
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-15 699 885	-2 462 511	-54 263	-4 712 289	28 186	-1 295 665	-702 499	-1 659 780	-224 369	-1 192 168	-2 018 453	-261 830	-366 887	-916	-30 623 300	-108 607	-30 731 907
PRNT3 Produits nets des placements	8 776 220	486 421	28 587	1 580 028	238 128	1 293 861	63 026	590 171	6 372	154 072	297 950	9 254	82 966	76 838	13 683 994	111 381	13 795 274
CHNV3 Participation aux résultats	-339 101	-261 022		-169 816		-7 340	-93 014	-62 050	0	-149 757	-232 916	0	4 472		-1 310 545		-1 310 545
Solde Financier :	8 437 118	225 399	28 587	1 410 211	238 128	1 286 520	-29 988	528 122	6 372	4 315	65 033	9 254	87 438	76 838	12 373 348	111 381	12 484 729
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	-3 597 282	-7 442 089	-348 778	-13 819 267	-845 469	-5 306 333	-914 068	-3 646 689	-602 374	-2 266 439			-537 165		-39 325 952		-39 325 952
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	506 318	112 804	0	1 694 809	0	454 429	154 575	928 622	868 997				66 903		4 787 457		4 787 457
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	248 278	243 715	179 567	8 683 957	4 221	-426 305	9 818	1 611 479	-91 434				14 254		10 477 549		10 477 549
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	1 276 709	398 981	0	4 092 928	121 829	799 711	127 314	1 068 728	164 502	482 787			225 275		8 756 766		8 756 766
Solde de Réassurance (2021) :	-1 565 976	-6 688 559	-169 211	652 427	-719 418	-4 478 498	-622 361	-37 859	-437 872	-1 006 089			-230 733		-15 304 181		-15 304 181
Solde de Réassurance (2020) :	-2 074 934	-5 739 034	-431 762	3 655 811	-570 144	-3 468 342	-650 539	-2 324 364	-466 580	-1 195 952			-152 996		-13 418 836		-13 418 836
Résultat technique (2021) :	5 162 486	73 113	-21 742	2 063 280	92 774	111 417	-506 126	70 074	-23 819	-94 647	-2 015 803	1 752 102	256 625	32 866	6 952 601	809 712	7 762 313
Résultat technique (2020) :	19 270 447	799 151	11 513	4 451 774	-121 322	1 984 832	-284 269	1 288 257	-3 291	-1 401 546	-2 156 119	1 805 103	304 136	-162 915	25 785 751	77 876	25 863 627
Variation : 2021 - 2020	-14 107 960	-726 038	-33 255	-2 388 494	214 096	-1 873 415	-221 657	-1 218 183	-20 628	1 306 899	140 316	-53 001	-47 511	195 781	-18 833 150	731 836	-18 101 314
	Dim.Bénéfice	Perte	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Perte	Dim.Bénéfice	Aug.Perte	Dim.Perte	Dim.Perte	Dim.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice
Informations complémentaires :																	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	27 911 648	2 087 213	61 061	6 129 556	2 912 411	2 533 428	377 210	1 491 707	113 619	920 259			319 787		44 857 899	1 004 983	45 862 882
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	26 645 478	1 118 290	81 722	5 189 192	3 029 850	2 496 768	811 043	1 713 481	94 834	886 051			267 350	42 334 059	739 114	43 073 172	
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	102 739 721	4 144 888	0	20 957 785	429 334	17 041 975	175 932	7 948 037	845 566	3 549 992	49 813	904 419	65 371	158 852 833	711 447	159 564 280	
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	89 175 863	3 269 630	433 333	12 064 458	466 504	14 988 326	184 372	5 650 264	1 133 626	3 932 167	182 339	874 368	65 589	132 420 640	740 301	133 160 941	
Provision pour PB et Ristournes à la Clôture	481 478	1 796 710	124 661	482 191	-2 739	36 043	100 441	104 033	-12 803	295 682	389 188	-30 842	6 709	0	3 770 753		3 770 753
Provision pour PB et Ristournes à l'ouverture	176 183	1 540 158	119 457	512 595	-2 745	28 236	159 421	26 283	-12 808	339 613	677 734	-30 943	7 904	0	3 541 088		3 541 088
Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture																	
Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'ouverture																	
Autres provisions techniques à la clôture :	2 506 353											59 549		1 017 391	3 583 293		3 583 293
- Provisions pour risques en cours																	
- Provisions mathématiques de rentes	2 506 353												997 747	3 504 100		3 504 100	
- Arrérages de rentes à payer													19 644	19 644		19 644	
- Réserve des rentes d'invalidité													59 549	59 549		59 549	
Autres provisions techniques à l'ouverture :	2 179 773											35 614		1 056 357	3 271 744		3 271 744
- Provisions pour risques en cours																	
- Provisions mathématiques de rentes	2 179 773												1 036 713	3 216 486		3 216 486	
- Arrérages de rentes à payer													19 644	19 644		19 644	
- Réserve des rentes d'invalidité													35 614	35 614		35 614	

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2021**

Année d'inventaire	Exercice				
	2017	2018	2019	2020	2021
Participation aux résultats (état de résultat technique) * Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) * Variation de la provision pour participation aux bénéfices	653 773	1 468 238	2 464 743	170 280	1 935 101
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie * Provisions mathématiques moyennes * Montant minimum de participation * Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	105 531 693	128 498 748	153 671 169	181 037 048	212 382 489

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2021**

	Raccordement	Total
Primes Acquisés	PRV11	41 697 560
Charges de prestations	CHV11	<13 413 733>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<31 704 580>
Solde de souscription :		<3 420 753>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<5 836 483>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<959 646>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<6 796 129>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	15 409 850
Participation aux Bénéfices	CHV3	<1 935 101>
Solde Financier :		13 474 749
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<663 369>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	361 511
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	1 162 021
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	1 845
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	88 224
Solde de réassurance :		950 233
Résultat technique :		4 208 100
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		25 846
Montants des rachats Vie		434 452
Capitaux échus Vie		3 855 080
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		228 702 760
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		196 062 217

**Annexe n°16 : Tableau de rattachement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2021**

	Rattachement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	145 535 717
Variation des primes non acquises	PRNV12	<2 789 710>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<72 956 000>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<28 476 335>
Solde de souscription :		41 313 672
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<8 361 797>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<22 370 110>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<30 731 907>
Produits nets de placements	PRNT3	13 795 274
Participation aux Bénéfices	CHNV3	<1 310 545>
Solde Financier :		12 484 729
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<39 325 952>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	4 787 457
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	10 477 549
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	8 756 766
Solde de Réassurance :		<15 304 181>
Résultat technique :		7 762 313
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		45 862 882
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		43 073 172
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		159 564 280
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		133 160 941
Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture		0
Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'Ouverture		0
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		3 770 753
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		3 541 088
Autres provisions techniques à la clôture		3 583 293
Autres provisions techniques à l'ouverture		3 271 744

Mesdames et Messieurs les Actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la compagnie d'assurances et de réassurances «ASTREE» au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la compagnie « ASTREE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, les états de résultats techniques, l'état de résultat global et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 686 764 477 dinars, des capitaux propres positifs de 157 593 633 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 21 056 249 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Evaluation des provisions techniques :

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 450 562 796 dinars au regard d'un total bilan de 686 764 477 dinars, ce qui représente 66% de ce dernier. Cette rubrique est composée essentiellement des provisions d'assurances vie pour un montant de 228 702 760 dinars, provisions pour sinistres non vie pour une valeur de 159 564 280 dinars et d'autres provisions techniques pour un montant total de 62 295 756 dinars.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « P2.2 ».

Nous avons considéré que la valeur de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans les notes « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires de la compagnie.

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la compagnie en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation,
 - Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
 - Désigner un actuaire pour l'audit des provisions techniques conformément à la circulaire du Comité Général des Assurances (CGA) n°258/2010 et fixant les conditions et modalités de rédaction du rapport des commissaires aux comptes des compagnies d'assurances et réassurances destiné au CGA ainsi que la circulaire N° 3/2018 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation des travaux de l'actuaire pour le rapport adressé au Comité Général des Assurances
 - S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant le recours aux travaux d'un actuaire,
-

- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie,
- Rapprocher les données issues du système d'information avec les chiffres comptabilisés.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes « P2.2 », « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

▪ **Provisions pour créances douteuses :**

Les créances sur intermédiaires et assurés inscrites à l'actif de la compagnie s'élèvent au 31 décembre 2021 à 47 486 581 dinars. A cette même date, les provisions pour créances douteuses comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 21 854 614 dinars, soit une dotation de 1 946 054 dinars par rapport à la provision constatée en 2020.

Compte tenu de la nouvelle circulaire du CGA n°24/2017 en date du 29 mars 2017 fixant une nouvelle méthodologie de calcul des provisions pour les primes arriérées, nous avons considéré l'évaluation des provisions pour créances douteuses comme un point clé de notre audit.

Nous avons examiné les méthodes d'évaluation retenues par la compagnie tel que décrites au niveau de la note « 4.5 » des états financiers. En effet, nos travaux ont principalement consisté à :

- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'évaluation des provisions pour les primes arriérées,
- Apprécier les principes retenus pour estimer la provision pour créances douteuses au regard des procédures internes applicables par la compagnie,
- Apprécier l'analyse des risques effectuée par la compagnie en se basant sur les rapports d'inspection,
- Analyser la composition, la nature et l'évolution des arriérés, moyennant des revues analytiques détaillées,
- Effectuer des demandes d'information auprès des intermédiaires afin de confirmer l'exhaustivité et l'exactitude des chiffres constatés dans les comptes de la compagnie, et
- Etudier le caractère approprié des informations fournis dans les notes « 4.5 » et « A.5.1.2 » des états financiers.

▪ **Evaluation des Placements financiers**

Au 31 Décembre 2021, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 520 116 924 DT, provisionnés à concurrence de 16 857 038 DT, soit un montant net de 503 259 886 DT, représentant 73% du total bilan.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la compagnie « ASTREE » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les
-

états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**
-

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Fait à Tunis, le 09 Mai 2022
Les commissaires aux comptes

P/ GAC – CPA International
Selma LANGAR

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice arrêté le 31 décembre 2021.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Un membre du personnel de la Banque de Tunisie a été détaché auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2021 s'élève à 160 306 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre onéreux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie et deux conventions de location à titre onéreux de deux locaux pour abriter deux agences de la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016, a décidé d'accorder au Directeur Général de la Compagnie :

- Une rémunération annuelle brute fixe de 250 000 dinars payable sur douze mensualités.
- Une prime annuelle variable calculée en fonction du Bénéfice Net de la compagnie, avec un plafond de 100 000 dinars par an, payable après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence par la compagnie.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en dinars) :

	DG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	350 000	30 000
Jetons de présence		108 000
TOTAL	350 000	138 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 09 Mai 2022

Les commissaires aux comptes

P/ GAC – CPA International

P/ CMC – DFK International

Mme Selma LANGAR

Mr Chérif BEN ZINA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	648 164	648 164
Moins : amortissements		605 447	579 210
		42 717	68 954
Immobilisations corporelles	A - 2	19 590 200	19 091 894
Moins : amortissements		5 987 758	5 013 274
		13 602 442	14 078 620
Immobilisations financières	A - 3	10 955 600	8 505 600
Moins : provisions		-	-
		10 955 600	8 505 600
Total des actifs immobilisés		24 600 759	22 653 174
Autres actifs non courants		12	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Total des actifs non courants		24 600 759	22 653 174
Actifs courants			
Stocks	A - 4	36 639 506	22 934 817
Moins : provisions		57 573	46 958
		36 581 933	22 887 859
Clients	A - 5	10 455 989	26 079 655
Moins : provisions		40 603	40 603
		10 415 386	26 039 052
Autres actifs courants	A - 6	776 454	75 991
Placements et autres actifs financiers	A - 7	108 926 607	49 385 741
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	2 707 191	17 025 201
Total des actifs courants		159 407 571	115 413 844
TOTAL DES ACTIFS		184 008 330	138 067 018

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2021

(Exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	8 800 000	5 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	(150 095)	(75 095)
Résultats reportés	CP - 4	10 785 166	7 996 664
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		<i>37 435 071</i>	<i>31 721 569</i>
Résultat de l'exercice		32 730 876	20 728 502
Total capitaux propres avant affectation du résultat		70 165 947	52 450 071
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	994 802	1 042 884
<i>Total des passifs non courants</i>		<i>994 802</i>	<i>1 042 884</i>
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	101 347 342	77 566 240
Autres passifs courants	P - 3	11 500 239	7 007 823
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
<i>Total des passifs courants</i>		<i>112 847 581</i>	<i>84 574 063</i>
Total des passifs		113 842 383	85 616 947
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		184 008 330	138 067 018

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

(Exprimé en dinars Tunisiens)

		Exercice clos le	
	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	332 256 420	228 885 302
Autres produits d'exploitation	R - 2	453 374	419 444
Total des produits d'exploitation		332 709 794	229 304 746
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommées	R - 3	280 620 625	192 726 532
Charges de personnel	R - 4	3 494 998	2 899 644
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	981 809	1 342 605
Autres charges d'exploitation	R - 6	4 796 238	3 941 117
Total des charges d'exploitation		289 893 670	200 909 898
Résultat d'exploitation		42 816 124	28 394 848
Charges financières nettes	R - 7	351 864	785 112
Produits des placements	R - 8	6 323 185	3 576 574
Autres gains ordinaires	R - 9	5 513	-
Autres pertes ordinaires	R - 10	411 203	207 046
Résultat des activités ordinaires avant impôt		48 381 755	30 979 264
Impôt sur les bénéfices	R - 11	15 650 879	10 250 762
Résultat des activités ordinaires après impôt		32 730 876	20 728 502
Éléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		32 730 876	20 728 502
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		32 730 876	20 728 502

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-21	31-déc.-20
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		32 730 876	20 728 502
Ajustements pour :			
* Dotation aux amortissements et aux provisions		981 809	1 342 605
* Quote-part subvention d'investissement		(75 000)	(75 000)
* Variation des :			
- Stocks	TR - 1	(13 704 690)	23 523 601
- Créances	TR - 2	15 623 667	(14 370 248)
- Autres actifs	TR - 3	(691 330)	850 320
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	28 272 357	3 190 293
- Intérêts courus		-	-
* Incidences des variations des taux de change		(12 662)	(12 100)
* Plus ou moins-value de cession		(5 513)	-
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		63 119 514	35 177 973
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. corporelles		(558 752)	(415 586)
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. incorporelles		-	(60 427)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles		43 000	-
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. financières		(3 000 000)	(5 000 000)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		300 000	100 000
Encaissements provenant des subventions		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(3 215 752)	(5 376 013)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(14 934 434)	(10 792 546)
Encaissements provenant des subventions		-	-
Décaissements provenant de remboursement d'emprunts		-	-
Encaissement provenant d'emprunt		-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Décaissements provenant de modifications comptables		-	-
Rachat action propres		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(14 934 434)	(10 792 546)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		12 662	12 100
Variation de trésorerie		44 981 990	19 021 514
Trésorerie au début de l'exercice		66 075 201	47 053 687
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		111 057 191	66 075 201

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de la Société est sis au 31, Rue des Usines Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

II- UNITÉ MONÉTAIRE

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien.

III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NCT 15 relatives aux Opérations en monnaies étrangères.

IV- LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

- Augmentation du quota d'importation de véhicules neufs alloué à la société CITY CARS au titre de l'année 2021.
- La marque KIA, commercialisée par la société CITY CARS, s'est adjugée la position de leader sur le marché de distribution automobile, et ce, pour la deuxième année consécutive.
- En vertu de la loi de finances 2021, le taux de la retenue à la source libératoire et définitive sur les revenus de capitaux mobiliers est passé à 20% pour l'année 2021.
- En octobre 2021, la Société a reçu une notification d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2018, 2019 et 2020.
- Lancement d'un nouveau modèle de camionnettes K2500, montées localement.

V- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

VI- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de l'entité
- Convention de réalisation des revenus
- Convention de l'objectivité
- Convention de l'information complète
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et Outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement l'année de leur acquisition.

2 - Stocks

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechanges et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

4 - Provisions pour dépréciation des créances clients

La Société procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 12 relative aux Subventions publiques.

8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VII- RÉGIME FISCAL

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1%, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur des concessionnaires automobiles majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020).

VIII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

A- 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 42.717 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Logiciels Informatiques	648 164	648 164
Amortissement Logiciels Informatiques	(605 447)	(579 210)
TOTAL NET EN DT	42 717	68 954

A- 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles se sont élevées (en brut) à 19.590.200 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et Outillage 15%	696 182	679 635
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agen., Aménagements et Installations générales Tunis	267 344	254 524
Agen., Aménagements et Installations générales Le Kram	647 783	558 862
Matériel de Transport de personnes	1 240 740	987 550
Matériel de Transport de biens	54 654	-
Mobiliers et Matériels de Bureaux	436 231	398 114
Matériel Informatique	482 958	448 901
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT EN DT	19 590 200	19 091 894

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont totalisé, au 31 décembre 2021, 5.987.758 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Amt. Matériel et Outillage 15%	569 223	478 724
Amt. Matériel et Outillage 10%	70 501	58 059
Amt. Constructions en dur	2 105 418	1 733 874
Amt. Constructions légères	422 927	348 293
Amt. Agen., Aménagements et Installations générales Tunis	227 806	214 471
Amt. Agen, Aménagements et Installations générales Le Kram	232 217	170 608
Amt. Matériel de Transport de personnes	648 473	437 607
Amt. Matériel de Transport de biens	4 555	-
Amt. Mobiliers et Matériels de Bureaux	386 946	350 678
Amt. Matériel Informatique	438 573	413 583
Amt. Constructions sur sol d'autrui	881 119	807 377
TOTAL BRUT EN DT	5 987 758	5 013 274

Au cours de l'exercice 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 498.305 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	16 546
Agen., Aménagements et Installations générales Tunis	12 820
Agen., Aménagements et Installations générales Le Kram	88 921
Matériel de Transport de personnes	253 190
Matériel de Transport de biens	54 654
Mobiliers et Matériels de Bureaux	38 118
Matériel Informatique	34 056
TOTAL EN DT	498 305

A- 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières (en brut) ont atteint 10.955.600 DT. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Titres de participation (*)	9 499 500	6 499 500
Emprunt obligataire BNA 2018	100 000	200 000
Emprunt obligataire BNA 2020	600 000	800 000
Emprunt obligataire ATB 2020	750 000	1 000 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
TOTAL BRUT EN DT	10 955 600	8 505 600

(*) Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	300 000	10	3 000 000	10,00%
Green SICAR	300 000	10	3 000 000	75,00%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
TOTAL EN DT			9 499 500	

A- 4 Stocks

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des stocks a atteint 36.581.933 DT, contre 22.887.859 DT au 31 décembre 2020. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Stock véhicules neufs	16 922 234	10 765 206
Stock véhicules neufs en transit	19 423 273	11 916 922
Stock pièces de rechange	147 978	144 137
Stock lubrifiants	9 025	25 620
Stock peintures	33 955	44 070
Stock travaux en cours	103 041	38 862
TOTAL BRUT EN DT	36 639 506	22 934 817
Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange	-57 573	-46 958
TOTAL NET EN DT	36 581 933	22 887 859

A- 5 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2021, le solde du compte « Clients et comptes rattachés » a atteint (en net) 10.415.386 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Clients Administrations publiques	421 982	644 714
Clients Sociétés	2 136 094	1 142 422
Clients Loueurs	1 552 282	167 059
Clients Particuliers	4 191 697	1 552 454
Client Groupe	303 007	322 490
Clients Atelier & Magasin	781 592	935 735
Clients, Retenues de garantie	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	884 455	21 269 633
Clients Douteux et litigieux	40 603	40 603
Clients, Chèques impayés	13 932	4 545
Clients, Effets impayés	114 224	-
TOTAL BRUT EN DT	10 455 989	26 079 655
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	-40 603	-40 603
TOTAL NET EN DT	10 415 386	26 039 052

A- 6 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2021, cette rubrique a totalisé 776.454 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
État, TVA à récupérer	11 713	363
Charges constatées d'avance (*)	605 054	41 411
Produits à recevoir	131 221	24 951
Débiteurs divers	28 166	8 966
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
TOTAL EN DT	776 454	75 991

(*) Dont un montant de 479 658 DT au titre des agios sur effets escomptés.

A- 7 Placements & autres actifs financiers

Cette rubrique renferme essentiellement des placements monétaires auprès des banques et des prêts à moins d'un an. Son solde a atteint 108.926.607 DT au 31 décembre 2021, contre 49.385.741 DT au 31 décembre 2020, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Placements monétaires	106 350 000	47 050 000
Prêts à des sociétés du groupe (*)	2 000 000	2 000 000
Échéance à moins d'un an sur emprunts obligataires	550 000	300 000
Intérêts courus	26 607	35 741
TOTAL EN DT	108 926 607	49 385 741

(*) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT.

A- 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banques dont dispose la Société au 31 décembre 2021. Ils ont atteint 2.707.191 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Banques (soldes créditeurs)	2 273 027	15 993 196
Chèques à l'encaissement	416 906	188 119
Effets à l'encaissement	16 258	842 886
Caisses dépenses	1 000	1 000
TOTAL EN DT	2 707 191	17 025 201

CP- 1 Capital social

Le capital de la Société s'élève à 18.000.000 DT au 31 décembre 2021 et se divise en 18.000.000 actions de valeur nominale d'un (1) dinar chacune.

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Capital social	18 000 000	18 000 000
TOTAL EN DT	18 000 000	18 000 000

CP- 2 Réserves

Au 31 décembre 2021, cette rubrique a totalisé 8.800.000 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Réserves légales	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	7 000 000	4 000 000
TOTAL EN DT	8 800 000	5 800 000

(*) La variation de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2021 pour un montant total de 3 000 000 DT.

CP- 3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2021, cette rubrique a totalisé (150 095) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(425 000)	(350 000)
Actions propres	(225 095)	(225 095)
TOTAL NET EN DT	(150 095)	(75 095)

CP- 4 Résultats reportés

Au 31 décembre 2021, cette rubrique a totalisé 10.785.166 DT et se détaille comme suit :

Rubrique	31 déc.-21	31 déc.-20
Bénéfices reportés (non répartis)	10 785 166	7 996 664
TOTAL EN DT	10 785 166	7 996 664

P- 1 Provisions

Au 31 décembre 2021, cette rubrique a totalisé 994.802 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Provision pour indemnités de départ à la retraite	6 574	6 384
Provisions pour risques et charges	988 228	1 036 500
TOTAL EN DT	994 802	1 042 884

P- 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant cumulé s'établit à 101.347.342 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc.-21	31 déc.-20
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 659 430	1 348 174
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	1 736 739	-
Fournisseurs d'immobilisations locaux	-	1 349
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	-	2 868
Fournisseurs étrangers	97 704 885	76 001 594
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	246 288	212 255
TOTAL EN DT	101 347 342	77 566 240

P- 3 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2021, les autres passifs courants ont totalisé 11.500.239 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Provision pour congés à payer	195 998	166 059
Provision pour augmentation des salaires	12 507	-
Provision pour prime exceptionnelle	538 018	318 730
État, Impôts et taxes	1 607 967	674 714
État, IS à payer	5 005 814	3 815 529
État, Contribution sociale de solidarité à payer	781 575	544 328
CNSS	235 022	220 880
Autres passifs courants	78 059	21 015
Produits constatés d'avance	634 344	157 692
Clients Particuliers, avances	2 273 642	1 020 519
Clients Sociétés, avances	53 430	35 450
Créditeurs divers	52 516	7 126
Actionnaires, dividendes 2015 à payer	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2016 à payer	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2017 à payer	1 656	1 656
Actionnaires, dividendes 2018 à payer	1 711	1 711
Actionnaires, dividendes 2019 à payer	11 522	19 102
Actionnaires, dividendes 2020 à payer	13 146	-
TOTAL EN DT	11 500 239	7 007 823

IX- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

R- 1 Revenus

Les revenus sont passés de 228.885.302 DT en 2020 à 332.256.420 DT en 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 103.371.118 DT (+45,16%) et se détaillant comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Ventes véhicules neufs	291 698 122	199 404 381
Ventes véhicules neufs populaires	33 737 827	22 901 155
Ventes véhicules neufs en hors taxes	963 900	842 270
Ventes main-d'œuvre atelier	668 905	553 812
Ventes pièces de rechange atelier	2 731 062	2 452 016
Ventes travaux extérieurs atelier	9 293	16 920
Vente garantie pièces de rechange	469 459	545 850
Vente garantie main-d'œuvre	17 779	22 423
Vente garantie travaux extérieurs	437 392	631 930
Ventes pièces de rechange comptoir	1 243 587	1 237 498
Ventes petites fournitures	25 268	20 381
Ventes lubrifiants	87 091	130 198
Ventes peintures	166 735	126 468
TOTAL EN DT	332 256 420	228 885 302

Il est à noter que le nombre de véhicules neufs vendus est passé de 4 785 unités en 2020 à 6 947 unités en 2021, soit une évolution à la hausse de 45,18%.

R- 2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2021, les autres produits d'exploitation se sont élevés à 453.374 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Inscriptions 4 CV	42 560	37 820
Autres produits d'exploitation	2 570	9 380
Location d'immeubles	333 244	297 244
Quotes-parts subventions d'investissement rapportées au résultat	75 000	75 000
TOTAL EN DT	453 374	419 444

R- 3 Achats consommés

Au cours de l'exercice 2021, les achats consommés ont totalisé 280.620.625 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Variations des stocks	(13 704 690)	23 523 602
Travaux extérieurs	1 729 116	1 727 482
Achats approvisionnements consommés	292 040	281 813
Achats véhicules neufs	214 819 739	116 978 673
Achats véhicules neufs en transit	19 421 290	11 914 005
Frais accessoires d'achat	53 823 523	34 510 258
Achats accessoires VN	15 870	-
Achats lubrifiants	73 385	114 068
Achats peintures	86 228	53 733
Achats pièces de rechange locaux	660 490	423 968
Achats PR après des sociétés du groupe	3 403 634	3 198 930
TOTAL EN DT	280 620 625	192 726 532

R- 4 Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2021, les charges de personnel ont totalisé 3.494.998 DT et se détaillent, par rubrique, comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Salaires et compléments de salaires	2 698 691	2 249 799
Charges sociales	729 868	628 415
Autres charges de personnel	36 310	24 228
Provision pour congés à payer (variation)	29 939	18 468
Provision pour départ à la retraite (variation)	190	(21 266)
TOTAL EN DT	3 494 998	2 899 644

R- 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au cours de l'exercice 2021, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes) ont totalisé 981.809 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 019 465	974 581
Dotations aux provisions nettes (*)	(37 656)	368 024
TOTAL EN DT	981 809	1 342 605

(*) Ci-dessous le détail des dotations aux provisions nettes des reprises :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange	10 616	1 115
Provisions pour risques et charges	227 730	399 013
Reprises sur provisions pour risques et charges	(276 002)	(32 104)
TOTAL EN DT	(37 656)	368 024

R- 6 Autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2021, les autres charges d'exploitation ont totalisé 4.796.238 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Loyers	49 477	36 400
Entretiens & réparations	161 297	144 906
Primes d'assurance	128 547	109 491
Services extérieurs	334 180	347 460
Honoraires & commissions	1 101 505	835 720
Publicités, publications & relations publiques	1 517 272	1 271 656
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	315 948	197 458
Impôts & taxes	1 003 107	726 532
Frais postaux & de télécommunications	13 590	13 725
Services bancaires & assimilés	102 565	201 519
Jetons de présence	68 750	56 250
TOTAL EN DT	4 796 238	3 941 117

R- 7 Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2021, les charges financières nettes ont totalisé 351.864 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Intérêts bancaires	26 882	29 001
Intérêts sur mainlevée	-	5 196
Intérêts sur obligations cautionnées	-	510 288
Autres charges financières	(307)	(122)
Pertes de change	6 368	9 209
Gains de change	(17 537)	(12 981)
Intérêts des comptes courants bancaires	(242 370)	(176 201)
Intérêts sur effets escomptés	578 828	420 722
TOTAL EN DT	351 864	785 112

R- 8 Produits des placements

Au cours de l'exercice 2021, les produits des placements ont totalisé 6.323.185 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Intérêts sur placements	4 326 230	2 192 717
Produits des participations (dividendes...)	1 799 100	1 199 400
Intérêts sur prêts	35 633	22 235
Intérêts des comptes des sociétés du groupe	162 222	162 222
TOTAL	6 323 185	3 576 574

R- 9 Autres gains ordinaires

Au cours de l'exercice 2021, les autres gains ordinaires ont totalisé 5.513 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Produit net sur cession d'immobilisation	5 513	-
TOTAL	5 513	-

R- 10 Autres pertes ordinaires

Au cours de l'exercice 2021, les autres pertes ordinaires ont totalisé 411.203 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Perte sur affaires contentieuses	-	10 212
Perte sur redressement fiscal	171 561	-
Autres pertes ordinaires	239 642	196 834
TOTAL	411 203	207 046

R- 11 Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 15.650.879 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc.-21	Exercice clos le 31 déc.-20
Impôt sur les Sociétés	13 822 377	9 525 748
Contribution sociale de solidarité	789 850	544 328
RS libératoires sur revenus de capitaux mobiliers (*)	1 038 652	180 686
TOTAL	15 650 879	10 250 762

(*) Il s'agit des retenues à la source définitives et libératoires au taux de 20% sur les revenus de capitaux mobiliers (loi des finances 2021).

X- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION :

Le résultat par action est passé de 1,152 DT en 2020 à 1,818 DT en 2021, soit une augmentation de 57,8%.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net	32 730 876	20 728 502
Nombre d'actions (*)	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	1,818	1,152

(*) Le calcul du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30-mai.-19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2021				18 000 000	

XI- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :

- Éventuelle entame des travaux d'agencement et d'aménagement liés aux changements de la charte et de l'identité visuelle du constructeur.

XII- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2021, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT, hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2021, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2021 pour un montant, hors taxes, de 90 219 DT. Le solde à recevoir s'élève à 107 362 DT au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2021, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT, hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours

de l'exercice 2021, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant, hors taxes, de 162 222 DT au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2021, s'élève à 173 578 DT ;

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2021, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 5 384 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS GROS a facturé à la société CITY CARS des pièces de rechange pour un montant total, hors taxes, de 3 404 627 DT. Au 31 décembre 2021, le solde de ce fournisseur d'exploitation s'élève à 560 108 DT ;
- Au cours de l'exercice 2021, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 1 799 100 DT au titre des dividendes de l'exercice 2020 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS, au cours de l'exercice 2021, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT hors taxes, selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2021, s'élève à 4 761 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS, au cours de l'exercice 2021, les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT hors taxes ;
- La société CITY CARS a conclu, en date du 1^{er} avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant, hors taxes, de 9 542 DT au titre des charges communes relatives à l'exercice 2021. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2021, s'élève à 11 355 DT ;
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS, au cours de l'exercice 2021, des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT hors taxes. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2021, s'élève à 5 951 DT ;
- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 277 513 DT, objet de la convention en date du 1^{er} mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 103 085 DT au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société HBG Holding des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 958 DT, hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 124 DT, hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021. Le solde à recevoir s'élève à 461 DT au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société Odéon Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 2 103 DT hors taxes. Le solde à recevoir s'élève à 2 106 DT au 31 décembre 2021 ;
- La société Auto Services Tunisie (AST) a facturé à la société CITY CARS des marchandises (pièces de rechange et accessoires) pour un montant de 103 259 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société Textile Retail Company (TRC) des frais de réparation de véhicules pour un montant de 9 303 DT hors taxes. Le solde à recevoir s'élève à 755 DT au 31 décembre 2021 ;

- La société CITY CARS a facturé à la société Astoria Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 519 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société Synergia Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 5 687 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société RETEL SERVICES des frais de réparation de véhicules pour un montant de 13 237 DT hors taxes. Le solde à recevoir s'élève à 3 909 DT au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société RETEL des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société PALMA des pièces de rechange pour un montant de 2 298 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société TAWASSOL GROUPE HOLDING des frais de réparation de véhicules pour un montant de 1 457 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicules pour un montant de 3 515 DT hors taxes. Le solde à recevoir s'élève à 3 913 DT au 31 décembre 2021 ;
- La société CITY CARS a facturé à la société L'AFFICHETTE un véhicule neuf pour un montant de 41 600 DT hors taxes, et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 6 998 DT hors taxes, totalement réglés au 31 décembre 2021 ;
- La société L'AFFICHETTE a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant de 125 876 DT hors taxes, totalement réglé au 31 décembre 2021 ;
- En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
 - Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.
- La société CITY CARS a facturé à Mme Ouided BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation d'un véhicule pour un montant de 4 057 DT hors taxes ;
 - La société CITY CARS a facturé à M. Zied BOUCHAMAOU, administrateur, des frais de réparation d'un véhicule pour un montant de 521 DT hors taxes.

XIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :

La trésorerie de fin de période se détaille comme suit :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Stock véhicules neufs	16 922 234	10 765 206	(6 157 028)
Stock véhicules neufs en transit	19 423 273	11 916 922	(7 506 351)
Stock pièces de rechange	147 978	144 137	(3 841)
Stock lubrifiants	9 025	25 620	16 595
Stock peintures	33 955	44 070	10 115
Stock travaux en cours	103 041	38 862	(64 180)
Total	36 639 506	22 934 817	(13 704 690)

TR-2 Variations des créances clients

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients Administrations publiques	421 982	644 714	222 732
Clients Sociétés	2 136 094	1 142 422	(993 672)
Clients Loueurs	1 552 282	167 059	(1 385 223)
Clients Particuliers	4 191 697	1 552 454	(2 639 243)
Clients Groupe	303 007	322 490	19 483
Clients Atelier & Magasin	781 592	935 735	154 143
Clients, Retenues de garantie	16 121	-	(16 121)
Clients, Effets à recevoir	884 455	21 269 633	20 385 178
Clients douteux et litigieux	40 603	40 603	-
Clients, chèques impayés	13 932	4 545	(9 387)
Clients, effets impayés	114 224	-	(114 224)
Total	10 455 989	26 079 655	15 623 667

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
État, TVA à récupérer	11 713	363	(11 350)
Charges constatées d'avance	605 054	41 411	(563 643)
Produits à recevoir	131 221	24 951	(106 270)
Autres actifs courants	28 166	8 966	(19 200)
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
Total	776 454	75 991	(700 464)
Ajustement pour intérêts courus sur prêt bancaire	26 608	35 741	9 134
Total	803 062	111 732	(691 330)

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 659 430	1 348 174	311 256
Fournisseurs d'exploitation locaux, effets à payer	1 736 739	-	1 736 739
Fournisseurs étrangers	97 704 885	76 001 594	21 703 291
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	246 288	212 255	34 03
Total	101 347 342	77 562 023	23 785 318

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour congé à payer	195 998	166 059	29 939
Provision pour augmentation des salaires	12 507	-	12 507
Provision pour prime exceptionnelle	538 018	318 730	219 288
État, Impôts et taxes	1 607 967	674 714	933 253
État, IS à payer	5 005 814	3 815 529	1 190 285
État, contribution sociale de solidarité 2% à payer	781 575	544 328	237 247
CNSS	235 022	220 880	14 142
Autres passifs courants	78 059	21 015	57 044
Produits constatés d'avance	634 344	157 692	476 652
Clients Particuliers, avances	2 273 642	1 020 519	1 253 122
Clients Sociétés, avances	53 430	35 450	17 980
Créditeurs divers	52 516	7 126	45 390
Actionnaires dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	19 102	(7 580)
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	-	13 146
Total	11 500 239	7 007 823	4 492 416
Actionnaires dividendes 2019 à payer	(11 522)	(19 102)	7 580
Actionnaires dividendes 2020 à payer	(13 146)	-	(13 146)
Total	11 475 571	6 988 721	4 486 850

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite	6 573	6 384	189
Provision pour risques et charges	988 228	1 036 500	(48 272)
Total	994 801	1 042 884	(48 083)
Ajustement provisions pour risques et charges	(988 228)	(1 036 500)	48 272
Total	6 573	6 384	189

Trésorerie au début de la période

Désignation	31/12/2020
Banques créditrices	15 993 196
Chèques à l'encaissement	188 119
Effets à l'encaissement	842 886
Caisses dépenses	1 000
Placements bancaires	47 050 000
Prêt société du groupe	2 000 000
Total	66 075 201

Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2021
Banques créditrices	2 273 027
Chèques à l'encaissement	416 906
Effets à l'encaissement	16 258
Caisses dépenses	1 000
Placements bancaires	106 350 000
Prêt société du groupe	2 000 000
Total	111 057 191

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Désignation	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2021
	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition au 31-déc-21	Cession au 31-déc-21	Valeur Brute au 31/12/2021	Amort. Cumulé au 31/12/2020	Dotation au 31/12/2021	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 31/12/2021	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	648 164	-	-	648 164	579 210	26 237	-	605 447	42 717
Total Immobilisations Incorporelles	648 164	-	-	648 164	579 210	26 237	-	605 447	42 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	807 377	73 742	-	881 119	593 695
Construction en dur le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	1 733 874	371 544	-	2 105 418	5 325 469
Construction légère le Kram	746 342	-	-	746 342	348 293	74 634	-	422 927	323 415
Matériel et Outillage 15%	679 635	16 547	-	696 182	478 724	90 499	-	569 223	126 958
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	58 059	12 442	-	70 501	53 912
Agen., Aménagements et Installations générales	254 524	12 820	-	267 344	214 471	13 335	-	227 806	39 538
Agen., Aménag. et Install. générales le Kram	558 862	88 921	-	647 783	170 608	61 609	-	232 217	415 566
Matériel de Transport de personnes	987 550	309 420	56 230	1 240 740	437 607	229 610	18 744	648 473	592 267
Matériel de Transport de biens	-	54 654	-	54 654	-	4 555	-	4 555	50 100
Mobiliers et Matériels de Bureaux	398 114	38 117	-	436 231	350 678	36 268	-	386 946	49 280
Matériel Informatique	448 901	34 057	-	482 958	413 583	24 990	-	438 573	44 384
Total Immobilisations Corporelles	19 091 894	554 536	56 230	19 590 200	5 013 274	993 228	18 744	5 987 758	13 602 442
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	19 740 058	554 536	56 230	20 238 364	5 592 484	1 019 465	18 744	6 593 205	13 645 159

ANNEXE II

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT	B	48 381 755
--	---	------------

I- RÉINTÉGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	4 525
. Cadeaux et frais de réception :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	58 170
. Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées	581
. Gains de change non réalisés antérieurement non imposés	-
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payées en espèces	-
. Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
. Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
. Taxes de voyages	150
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	2 932

2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	62 796
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-

3 Provisions

. Provisions non déductibles :	-
* Provisions pour risques et charges	227 730
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	6 573
* Provisions pour créances douteuses	-

. Provisions déductibles :	
* Provisions pour créances douteuses	-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	10 616
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales	-
. Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées	-

5 Autres réintégrations :

* Assurance groupe	156 680
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	177 232
* Autres	233 972

TOTAL RÉINTÉGRATIONS	941 957
-----------------------------	----------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	-
Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	6 384
Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-
Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	276 002
. Autres déductions :	
* Gains de change non réalisés	13 245
* Intérêts bruts sur revenus de capitaux mobiliers (au taux de 20% libératoire)	4 731 069

Résultat fiscal avant déduction des provisions	44 297 012
---	-------------------

. Provisions pour créances douteuses	-
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	5 653
. Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	-
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés	44 291 359
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

. Déduction des déficits reportés	-
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-

Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés	44 291 359
--	-------------------

<u>IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :</u>	-
. Dividendes et assimilés	1 799 100
. Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse	-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	-246
<u>V- Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :</u>	-
<u>VI- Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :</u>	-
<u>VII- Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :</u>	42 492 505
Déduction pour réinvestissement exonéré	3 000 000

RÉSULTAT IMPÔSABLE	B	
		39 492 505
Impôts sur les sociétés (35%)		13 822 377
Contribution sociale de solidarité à payer en 2021 (2%)		789 850
Crédit d'impôt 2020		144 810
Crédit CSS 2020		8 275
Acomptes provisionnels payés en 2021		5 695 475
Avance sur importation payée en 2021		-
Retenues à la source opérées en 2021		2 976 278
IS à payer en 2021		5 005 814
IS provisoire payé en 2021		5 302 000
Report IS 2021		296 186
CSS provisoire payé en 2021		798 500
Report CSS 2021		16 925

ANNEXE III

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	41 982	41 982				
Cautions définitives	131 249	131 249				
Cautions douanières	204 500	204 500				
. Aval						
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>	45 931 421	45 931 421				
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</i>	23 971 445	23 971 445				
<i>g) ...</i>						
Total	70 280 597	70 280 597	-	-	-	-
<u>2- Engagements recus</u>						
<i>a) Garanties personnelles :</i>						
. Cautionnement						
Aval	6 979	6 979				
. Autres garanties						
<i>b) Garanties réelles :</i>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<i>c) Effets escomptés et non échus</i>						
<i>d) Créances à l'exploitation mobilisées</i>						
<i>e) Abandon de créances</i>						
<i>f) ...</i>						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
<u>2- Engagements réciproques</u>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
Total	-	-	-	-	-	-

Remarque :

Toute la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est remboursée par le constructeur KIA Corée du Sud.

ANNEXE IV

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	1 800 000	(75 095)	4 000 000	-	7 996 664	20 728 502	52 450 071
Affectation du résultat 2020 (PV AGO du 15 juin 2021) :								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	20 728 502	(20 728 502)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(14 940 000)	-	(14 940 000)
Amortissements des subventions d'équipement	-	-	(75 000)	-	-	-	-	(75 000)
Résultat 2021	-	-	-	-	-	-	32 730 876	32 730 876
Capitaux propres au 31/12/2021	18 000 000	1 800 000	(150 095)	7 000 000	-	10 785 166	32 730 876	70 165 947

ANNEXE V

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2021	2020
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	332 709 794	Coût d'achat des marchandises vendues	280 620 625	Marge commerciale	52 089 169	36 578 215
Marge commerciale	52 089 169	Autres charges externes	3 793 132			
Total	52 089 169	Total	3 793 132	Valeur Ajoutée brute	48 296 037	33 363 629
Valeur Ajoutée Brute	48 296 037	Impôts et taxes	1 003 107			
		Charges de personnel	3 494 998			
		Total	4 498 104	Excédent brut d'exploitation	43 797 933	29 737 454
Excédent brut d'exploitation	43 797 933	Autres charges ordinaires	411 203			
Autres produits ordinaires	5 513	Charges financières nettes	351 864			
Produits des placements	6 323 185	Dotations aux amortissements et aux provisions	981 809			
Transferts et reprises de charges		Impôt sur le résultat	15 650 879			
Total	50 126 631	Total	17 395 756	Résultat des activités ordinaires	32 730 876	20 728 502
Résultat des activités ordinaires	32 730 876	Résultat des activités ordinaires	32 730 876			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
Total	32 730 876	Total	32 730 876	Résultat net après modifications comptables	32 730 876	20 728 502

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 70.165.947 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 32.730.876 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élèvent à 332.256.420 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note IX-R1 des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 36.581.933 au 31 décembre 2021 DT et ils représentent environ 20% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note VI des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de

communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 18 mai 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**
Abderrazak GABSI, *Associé*

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, *Associé*

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2021, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 9.542 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2021.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2021, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 90.219 DT (hors TVA).
- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2021, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 1.277.513 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
 - Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 190.140 DT (hors TVA) ;
 - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 52.837 DT (hors TVA) ;
 - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 146.400 DT (hors TVA) ;
 - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 187.472 DT (hors TVA) ;
 - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 122.100 DT (hors TVA) ;
 - Stockage de véhicules neufs pour un montant de 516.311 DT (hors TVA) ; et
 - Ventes de carburant pour un montant de 62.253 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes et prestations de services, s'élève à 103.085 DT au 31 décembre 2021.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2021.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2021, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) La société Auto Service Tunisie (AST) a facturé à CITY CARS S.A. des pièces de rechange pour un montant total de 103.259 DT (hors TVA).
- 8) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2021.
- 9) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant total de 3.404.627 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur de pièces de rechange s'élève à 560.108 DT au 31 décembre 2021.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2021, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 11) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2021, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 12) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2021, un solde débiteur de 2.000.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à 162.222 DT (hors TVA).
- 13) La société L'AFFICHETTE (société apparentée) a facturé à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 125.876 DT (hors TVA).
- 14) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- une commission de gestion annuelle de 1% ;
- une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n'a été facturée par TIS à CITY CARS S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2021 a été fixé à cinq mois de salaire par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 28 avril 2022). Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;
 - Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2021 pour un montant brut de 68.750 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2020.
- 2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2021, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	463.971	-
Charges sociales légales	160.430	-
Avantages en nature	8.504	-
Jetons de présence	-	68.750
Total en DT	632.905	68.750

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 18 mai 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	31-déc	
		2021	2020
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		81 988 787	82 331 964
- amortissements immobilisations incorporelles		(32 317 757)	(27 772 144)
Immobilisations incorporelles nettes	4	49 671 031	54 559 821
Immobilisations corporelles		290 326 202	289 915 325
- amortissements immobilisations corporelles		(193 723 502)	(175 849 900)
Immobilisations corporelles nettes	4	96 602 700	114 065 424
Immobilisations financières		281 347 086	202 317 753
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(640 121)	(640 121)
Immobilisations financières nettes	5	280 706 965	201 677 632
Total des actifs immobilisés		426 980 696	370 302 877
Autres actifs non courants	6	4 227 021	7 987 645
Total des actifs non courants		431 207 717	378 290 522
Actifs courants			
Stocks		97 785 152	100 057 971
-Provision pour dépréciation des stocks		(4 902 389)	(5 218 126)
Stocks nets	7	92 882 763	94 839 845
Clients et comptes rattachés		29 997 457	31 115 285
-Provision pour créances douteuses		(7 230 159)	(9 545 285)
Clients et comptes rattachés nets	8	22 767 298	21 569 999
Autres actifs courants		69 055 336	62 312 633
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(8 513 058)	(7 267 867)
Autres actifs courants nets	9	60 542 278	55 044 766
Placements et autres actifs financiers	10	69 648 378	146 405 108
Liquidités et équivalents de liquidités	11	6 069 014	10 326 207
Total des actifs courants		251 909 731	328 185 925
Total des actifs		683 117 448	706 476 447

BILAN
(Exprimé en DT)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2021	2020
Capital social		11 481 250	11 481 250
Réserves		54 270 864	54 270 864
Autres capitaux propres		3 307 556	3 537 451
Actions propres		(439 936)	(439 936)
Autres compléments d'apport		645 024	645 024
Résultats reportés		21 632 887	34 531 224
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		90 897 644	104 025 877
Résultat de l'exercice		(18 203 497)	(12 898 337)
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	72 694 147	91 127 540
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	13	189 791 517	172 824 966
Provisions pour risques et charges	14	10 381 574	9 040 917
Dépôts et cautionnements reçus		478 174	375 019
Total des passifs non courants		200 651 264	182 240 902
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	215 006 744	213 346 815
Autres passifs courants	16	31 347 058	39 091 852
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	163 418 234	180 669 339
Total des passifs courants		409 772 036	433 108 005
Total des passifs		610 423 301	615 348 908
Total des capitaux propres et des passifs		683 117 448	706 476 447

Etat de résultat
(Exprimé en DT)

	Notes	Période 12 mois Allant du 01.01 au 31.12	
		2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus		928 332 048	935 452 141
Autres produits d'exploitation		37 030 885	37 457 365
Total des produits d'exploitation	17	965 362 933	972 909 507
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	780 523 977	780 866 310
Charges de personnel	19	71 493 459	75 727 598
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	39 670 362	40 234 919
Autres charges d'exploitation	21	69 738 196	72 922 041
Total des charges d'exploitation		961 425 995	969 750 867
Résultat d'exploitation		3 936 938	3 158 639
Charges financières nettes	22	(29 476 448)	(30 208 752)
Produits des placements	23	7 926 137	15 058 426
Autres gains ordinaires	24	2 602 865	1 427 711
Autres pertes ordinaires	25	(1 152 105)	(294 962)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(16 162 613)	(10 858 937)
Impôt sur les bénéfices	26	2 040 884	2 039 400
Résultat des activités ordinaires après impôt		(18 203 497)	(12 898 337)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(18 203 497)	(12 898 337)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(18 203 497)	(12 898 337)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en DT)

	Note	Période 12 mois Allant du 01.01 au 31.12	
		2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(18 203 497)	(12 898 337)
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		20 066 651	34 991 487
* Reprises sur amortissements des immobilisations		(1 953 848)	(3 050 866)
* Reprises sur provisions		99 497	281 570
* Plus ou moins-values de cession des immobilisations	24	610 273	(173 577)
* Variation des :			
- stocks	7	2 272 820	1 486 512
- créances	8	1 117 827	(1 899 511)
- autres actifs	9	(6 742 703)	6 578 528
- fournisseurs et autres passifs courants		(6 084 864)	(20 723 422)
Charges d'intérêt	22	29 476 448	35 892 570
Produits des placements	23	(7 926 137)	(15 058 426)
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles	25	1 953 848	406 680
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		14 686 314	25 833 209
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(677 973)	(20 028 068)
Charges à répartir			(7 781 554)
Autres cautionnements versés		(194 038)	(357 523)
Prêts aux personnels		(55 299)	205 712
Décassements pour titres de participations		(2 023 266)	(30 002 960)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		5 968 675	2 719 866
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		3 018 098	(55 244 527)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Opérations sur fonds social		(229 895)	70 983
Décassements sur remboursements d'emprunts		(33 094 445)	(45 507 013)
Décassements des intérêts sur emprunts		(29 476 448)	(35 892 570)
Variation des cautionnements reçus		103 155	-
Variation des placements et autres actifs financiers courants		-	2 679 887
Produits des placements		7 926 137	15 058 426
Concours Bancaires courant		84 518	27 330 920
Encaissements provenant des emprunts		50 060 996	71 018 355
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(4 625 982)	34 758 988
Variation de trésorerie		13 078 430	5 347 670
Trésorerie au début de l'exercice		(90 577 737)	(95 925 405)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(77 499 307)	(90 577 737)

Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG). La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Vers la fin de 2021, le réseau de la société s'étend sur 102 points de vente.

Le capital de la SMG au 31/12/2021 s'élève à 11 481 250 DT.

Le 26 février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 Mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du cout historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2021 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes (les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages). La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur date de mise en service en appliquant les taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces

comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.5 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé au 31/12/2021 à la valorisation de son stock en appliquant la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stocks :

Le calcul de la provision totale sur stock au 31/12/2021 a tenu compte de l'antériorité des articles. La valeur de la provision est estimée à 4 902 389 DT au 31/12/2021 contre une provision de 5 218 126 DT au 31/12/2020.

3.6 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de deux échéances consécutives.

3.7 Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence aux salaires bruts. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

3.8 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4 : Immobilisations incorporelles et Corporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles entre la période allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

Tableau des immobilisations et des amortissements au 31-12-2021

Rubrique	Valeurs brutes						Amortissements									Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2020	Acquisition	regule	Transfert	Rebut	Cession	Solde au 31-12-2021	Solde au 31/12/2020	Dotation	regule	Transfert	Reprise provision complémentaire	Rebut	Cession	Solde au 31/12/2021	Au 31/12/21	Au 31/12/2020
Logiciels de gestion	24 154 233	157 427	0	136 064	(859 849)		23 587 874	18 379 012	3 848 510	0		0	(1 372 067)		20 855 456	2 732 419	5 775 220
Fonds de commerce	49 895 932	0	(6 254)	0	(355 301)		49 534 377	9 393 131	2 433 214	27 436		(36 180)	(355 301)		11 462 301	38 072 076	40 502 801
Fonds de commerce en cours	0	0	0	0	0		0	0	0	0		0	0		0	0	0
LOGICIEL EN COURS	8 281 800	1 233 018	0	(136 064)	(512 218)		8 866 536	0	0	0		0	0		0	8 866 536	8 281 800
Total des immobilisations incorporelles	82 331 964	1 390 444	(6 254)	0	(1 727 368)		81 988 787	27 772 144	6 281 724	27 436		(36 180)	(1 727 368)		32 317 757	49 671 031	54 559 821
Terrains Nus	5 480 426	106 050	(6 688)	0	0	0	5 579 788	139 526	0	0		0	0	0	139 526	5 440 262	5 340 900
Bâtiments	35 309 726	0	0	0	0	(1 452 345)	33 857 381	20 217 282	1 389 330	859		0	(635 401)	20 972 071	12 885 310	15 092 443	
Instal.gles.agenc.aménag.d.const	31 398 323	972 610	(1 627)	1 210 731	0	(865 881)	32 714 156	22 862 444	2 727 133	(1 624)	75 457	0	(736 041)	24 927 369	7 786 787	8 535 878	
Matériels industriel	64 695 688	1 461 409	(4 362)	0	(69 433)	(1 038 307)	65 044 995	42 533 987	5 498 062	(982)		(57 509)	(989 757)	46 983 801	18 061 193	22 161 700	
Mat.Outillage	2 513 715	188 287	0	0	(9 746)	(791 544)	1 900 712	2 405 503	193 645	0		(8 407)	(791 282)	1 799 460	101 252	108 212	
Matériels de transport de Biens	127 860	0	0	0	0	0	127 860	127 832	0	0		0	0	127 832	28	28	
Matériels de transport de Pers.	5 367 856	857 338	0	0	0	(347 619)	5 877 575	3 003 889	868 114	0		0	(216 080)	3 655 922	2 221 653	2 363 967	
Instal.gles.agenc.aménag.div.ident	52 107 031	1 439 140	(128 961)	0	(48 952)	(1 302 590)	52 065 668	35 558 840	4 139 255	(5 379)		(33 590)	(1 301 788)	38 357 339	13 708 330	16 548 191	
Instal.gles.agenc.aménag.non ident	77 554 740	2 260 114	(136 585)	(1 210 731)	(54 328)	0	78 413 209	37 843 859	6 898 625	(40 341)	(75 457)	(63 317)	(54 328)	0	44 509 040	33 904 169	39 710 881
Equipement de Bureau (mobilier)	2 264 609	66 998	0	0	(5 822)	(74 534)	2 251 251	1 925 849	129 516	512		(4 929)	(74 387)	1 976 561	274 690	338 760	
Equipement.Bur. (materiel)	61 007	0	0	0	(307)	(3 990)	56 710	59 639	644	333		(307)	(3 990)	56 320	390	1 368	
Equipement informatique	13 034 346	96 231	(1 835)	0	(80 748)	(611 098)	12 436 897	9 171 250	1 724 651	(552)		(67 411)	(609 677)	10 218 261	2 218 636	3 863 096	
Bâtiments en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Matériels en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Installations générales en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	
Total des immobilisations corporelles	289 915 325	7 448 177	(280 058)	0	(269 336)	(6 487 906)	290 326 202	175 849 900	23 568 975	(47 173)	0	(63 317)	(226 480)	(5 358 402)	193 723 502	96 602 700	114 065 424
Total des immobilisations	372 247 289	8 838 622	(286 312)	0	(1 996 703)	(6 487 906)	372 314 990	203 622 043	29 850 699	(19 737)	0	(99 497)	(1 953 848)	(5 358 402)	226 041 257	146 273 732	168 625 246

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 280 706 965 DT au 31/12/2021 contre un solde de 201 677 632 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Titres de participation (a)	271 590 105	193 310 109	78 279 996
Prêt obligataire auprès de l'état	500 000	-	500 000
Prêts aux personnels	2 077 885	2 022 585	55 299
Dépôts et cautionnements	7 179 096	6 985 058	194 038
Total immobilisations financières brutes	281 347 086	202 317 753	79 029 333
Provisions dépréciation titres de participation	(250 000)	(250 000)	-
Provisions dépréciation Prêt personnel et des cautions	(390 121)	(390 121)	-
Total immobilisations financières nettes	280 706 965	201 677 632	79 029 333

(a) : Le détail des titres de participation à la clôture de l'exercice 2021, se présente comme suit :

Participations	Solde au 31/12/2021	Provision	VCN 31/12/2021
Sté L'IMG	173 365 000	-	173 365 000
Sté CMG	4 800 163	-	4 800 163
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
MG SICAR	3 298 230	-	3 298 230
MG INVEST	2 648 480	-	2 648 480
LMG	1 029 999	-	1 029 999
NEXUS	1 077 335	-	1 077 335
MG INTERNATINAL	999 990	-	999 990
Zitouna Paiement	1 080 000	-	1 080 000
SODAD	1	-	1
CLOUD MASTER	2 960	-	2 960
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Total	271 590 105	250 000	271 340 105

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 4 227 021 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brute 31/12/2021	Résorption 2021	VCN 31/12/2021	VCN 31/12/2020
Charges à répartir	12 918 170	4 129 933	4 227 021	7 987 645
Total	12 918 170	4 129 933	4 227 021	7 987 645

Note 7 : Stock de marchandises

La valeur nette du stock de marchandises s'élève à 92 882 763 DT au 31/12/2021 contre un solde de 94 839 845DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Stocks de marchandises chez SMG	97 605 679	99 803 996	(2 198 317)
Stocks de marchandises chez des tiers	179 473	253 975	(74 503)
Total Stocks de marchandises brutes	97 785 152	100 057 971	(2 272 820)
Provisions des stocks	(4 902 389)	(5 218 126)	315 737
Total Stocks de marchandises nettes	92 882 763	94 839 845	(1 957 082)

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 22 767 298 DT au 31/12/2021 contre un solde de 21 569 999 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Clients effets à recevoir	458 223	1 770 513	(1 312 290)
Clients sociétés et associations	22 245 500	19 773 029	2 472 470
Clients douteux ou litigieux	7 230 159	9 545 285	(2 315 126)
Clients factures à établir	63 575	26 458	37 118
Total clients bruts	29 997 457	31 115 285	(1 117 827)
Provision des clients	(7 230 159)	(9 545 285)	2 315 126
Total clients nets	22 767 298	21 569 999	1 197 299

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 60 542 278 DT au 31/12/2021 contre un solde de 55 044 766 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs débiteurs	5 252 937	5 687 842	(434 905)
Prêts et avances aux personnels	795 779	755 037	40 741
Report d'impôt sur les sociétés	15 139 228	13 060 694	2 078 535
Sociétés du groupe	13 974 800	14 720 073	(745 273)
Débiteurs divers	25 018 869	20 849 621	4 169 249
Produits à recevoir	3 143 251	595 706	2 547 545
Comptes d'attentes à régulariser	143 102	117 935	25 167
Charges constatées d'avance	5 587 370	6 525 726	(938 356)
Total autres actifs courants bruts	69 055 336	62 312 633	6 742 703
Provisions des autres actifs courants	(8 513 058)	(7 267 867)	(1 245 191)
Total autres actifs courants nets	60 542 278	55 044 766	5 497 512

Note 10 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 69 648 378 DT au 31/12/2021 contre un solde de 146 405 108 DT au 31/12/20 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	704 636	1 147 462	(442 826)
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 522	-
Billets de Trésorerie	68 750 000	145 200 000	(76 450 000)
Actions cotées	159 609	23 513	136 096
Intérêts courus	7 611	7 611	-
Total des placements et autres actifs financiers	69 648 378	146 405 108	(76 756 729)

Note 11 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 6 069 014 DT au 31/12/2021 contre un solde de 10 326 207 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Valeurs à l'encaissement	3 338 995	8 776 025	(5 437 030)
Banques créditrices	1 982 976	927 447	1 055 529
CCP	4 032	4 032	-
Caisses	743 011	618 703	124 309
Total liquidités et équivalents de liquidités	6 069 014	10 326 207	(4 257 193)

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 163 418 234 DT au 31/12/2021 contre un solde de 180 669 339 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Banques débitrices	83 568 321	100 903 944	(17 335 623)
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	52 219 686	45 726 937	6 492 749
Billets de trésorerie reçus	4 500 000	7 500 000	(3 000 000)
Intérêt courus	4 579 987	6 036 700	(1 456 713)
Emprunt courant lié au cycle d'exploitation	18 550 241	20 501 758	(1 951 517)
Total concours bancaires et autres passifs financiers	163 418 234	180 669 339	(17 251 105)

La trésorerie au 31 décembre 2021 s'élève à (77 499 307) DT contre (90 577 737) DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Valeurs à l'encaissement	3 338 995	8 776 025	(5 437 030)
Banques créditrices	1 982 976	927 447	1 055 529
CCP	4 032	4 032	-
Caisses	743 011	618 703	124 309
Banques débitrices	(83 568 321)	(100 903 944)	17 335 623
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(77 499 307)	(90 577 737)	13 078 430

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres ont passé de 91 127 540 DT au 31/12/2020 à 72 694 147 DT au 31/12/2021. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 846 480	(439 936)	645 024	23 830 536	10 700 688	103 954 894
- Dons sur fond social											
- Intérêts sur fond social						70 983					70 983
- Actions propres											
- Résultat de la période									10 700 688	(10 700 688)	
-Distribution de dividendes											
Résultat de l'exercice 2020										(12 898 337)	(12 898 337)
Capitaux propres au 31/12/2020	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 917 463	(439 936)	645 024	34 531 224	(12 898 337)	91 127 540
- Dons sur fond social											
- Intérêts sur fond social					(229 895)						(229 895)
- Actions propres											
- Résultat de la période									(12 898 337)	12 898 337	
-Distribution de dividendes											
Résultat de l'exercice 2021										(18 203 497)	(18 203 497)
Capitaux propres au 31/12/2021	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 390 093	1 917 463	(439 936)	645 024	21 632 887	(18 203 497)	72 694 147

A- Fonds social :

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve.

Libellé	2021	2020	2019
1. Solde au 1er janvier			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 537 452	3 202 935	3 077 984
Total	3 537 452	3 202 935	3 077 984
2. Ressources de l'exercice			
-Intérêts de prêts au personnel	(229 895)	263 534	124 951
3. Emplois de l'exercice			
-Aides au personnel non remboursables	-	70 983	-
4. Solde au 31 Décembre			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 307 556	3 537 451	3 202 935
Total	3 307 556	3 537 451	3 202 935
Réserves pour fonds social	1 390 093	1 619 989	1 619 989
Intérêts sur fonds social	1 917 463	1 917 463	1 582 946
Total	3 307 556	3 537 451	3 202 935

B- Actions propres

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 31/12/2021 est de 13 227 actions valorisées à 439 936 DT.

C- Résultat par action

Le résultat de base par action, tel que prévu par la norme comptable générale, et calculé conformément à la norme comptable internationale « IAS 33 Résultat par action », représente le rapport entre le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère de l'exercice 2021 et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires donnant droit aux dividendes en circulation au cours de la même période, s'élève à -1,587 DT calculé comme suit :

$$\text{Résultat par action} = \frac{(18\,203\,497)}{11\,468\,023} = -1,587$$

Note 13 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts s'élèvent à 189 791 517 DT au 31/12/2021 contre un solde de 172 824 966 DT au 31/12/2020 et se présentent comme suit :

Emprunt	Solde 2020	Emprunts 2021	Échéance à moins d'un an au 31/12/21	Emprunt non courant au 31/12/21
Emprunts bancaires	172 824 966	69 186 236	52 219 686	189 791 517
Total des emprunts	172 824 966	69 186 236	52 219 686	189 791 517

Note 14 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 10 381 574 DT au 31/12/2021 contre un solde de 9 040 917 DT au 31/12/2020. Les mouvements des provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Mouvements 2021	Solde au 31/12/2021
Provisions pour risques et charges	9 040 917	1 340 657	10 381 574
Total des provisions pour risques et charges	9 040 917	1 340 657	10 381 574

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 215 006 744 DT au 31/12/2021 contre un solde de 213 346 815 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	97 201 366	8 065 884	89 135 482
Fournisseurs effets à payer	100 234 635	156 521 662	(56 287 027)
Factures non parvenues	17 570 743	48 759 269	(31 188 526)
Total des fournisseurs	215 006 744	213 346 815	1 659 930

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 31 347 058 DT au 31/12/2021 contre un solde de 39 091 852 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Clients avances sur achats	833 498	893 460	(59 963)
Rémunérations dues	407 807	365 715	42 092
Personnels cession sur salaire	(33 474)	(58 894)	25 419
Dettes provisionnées liés au personnel	7 043 503	6 041 074	1 002 429
TVA et Autres impôts et taxes	3 665 676	8 469 350	(4 803 673)
CNSS	4 545 509	4 370 111	175 398
Autres créditeurs divers	4 595 972	3 010 640	1 585 332
Charges à payer	8 611 864	9 785 329	(1 173 464)
Produits constatés d'avance	1 676 704	6 215 068	(4 538 364)
Total des autres passifs courants	31 347 058	39 091 852	(7 744 794)

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 965 362 933 DT contre 972 909 507 DT en 2020, soit une diminution de 7 546 574 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Vente de marchandises	928 332 048	935 452 141	(7 120 093)
Autres produits d'exploitation	37 030 885	37 457 365	(426 481)
Total des produits d'exploitation	965 362 933	972 909 507	(7 546 574)

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2021 s'élèvent à 780 523 977 DT contre 780 866 310 DT en 2020, soit une baisse de 342 333 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2021 s'élèvent à 71 493 459 DT contre 75 727 598 DT en 2020, soit une diminution de 4 234 139 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Salaires et compléments de salaire	68 812 888	72 523 207	(3 710 319)
Autres charges sociales	2 680 571	3 204 391	(523 819)
Total des charges du personnel	71 493 459	75 727 598	(4 234 139)

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2021 s'élèvent à 39 670 362 DT contre 40 234 919 DT en 2020, soit une diminution de 564 557 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Dotations aux amortissements	29 731 464	30 262 303	(530 839)
Dotations/Reprise aux provisions pour risques et charges	1 340 657	379 534	961 123
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	1 245 191	3 270 590	(2 025 399)
Dotations aux provisions des stocks	(315 736)	1 675 286	(1 991 022)
Résorption des charges à répartir	4 129 931	4 160 875	(30 944)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	3 538 855	486 331	3 052 524
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	39 670 362	40 234 919	(564 557)

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 69 738 196 DT contre 72 922 041 DT en 2020, soit une diminution de 3 183 844 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	15 634 977	16 244 473	(609 496)
Loyers du siège et autres locaux	13 225 021	12 432 958	792 062
Transport sur achats	8 704 128	10 012 161	(1 308 034)
Publicités, publications et relations publiques	5 962 303	6 093 788	(131 485)
Personnels extérieurs à l'entreprise	6 476 637	6 855 132	(378 494)
Entretien et réparations	6 651 561	4 778 457	1 873 105
Autres impôts, taxes et versements. Assimilés	3 044 200	4 190 663	(1 146 463)
Rémunérations d'intermédiaires	2 290 676	1 791 877	498 799
Transport du personnel	1 845 965	2 464 737	(618 772)
Déplacements missions et réceptions	799 526	824 491	(24 965)
Frais postaux et télécommunications	1 116 122	970 980	145 141
Primes d'assurance	2 554 221	2 289 879	264 342
Services Bancaires et assimilés	1 319 571	1 264 375	55 197
Charges diverses ordinaires	113 288	2 708 069	(2 594 780)
Total des autres charges d'exploitation	69 738 196	72 922 041	(3 183 844)

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2021 s'élèvent à 29 476 448 DT contre 30 208 752 DT en 2020, soit une diminution de 732 305 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Charges d'intérêts	34 640 820	35 832 444	(1 191 624)
Perte de change	36 807	60 126	(23 319)
Total des charges financières	34 677 627	35 892 570	(1 214 943)
Revenus des autres créances	2 510 764	2 615 750	(104 986)
Plus ou moins-value sur actions cotées	(64 763)	-	(64 763)
Intérêts des comptes créditeurs	2 755 178	3 068 068	(312 890)
Total des produits financiers	5 201 179	5 683 818	(482 639)
Total des charges financières nettes	29 476 448	30 208 752	(732 305)

Note 23 : Produits des placements

Les produits de placements de l'exercice 2021 s'élèvent à 7 926 137 DT contre 15 058 426 DT en 2020, soit une diminution de 7 132 289 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Produits des placements	7 924 896	15 057 341	(7 132 445)
Dividendes	1 241	1 085	156
Total des produits des placements	7 926 137	15 058 426	(7 132 289)

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 602 865 DT contre 1 427 711 DT en 2020, soit une augmentation de 1 175 153 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	707 434	173 577	533 857
Autres gains non récurrents	1 775 866	991 145	784 721
Gains nets sur tickets repas	119 565	262 990	(143 424)
Total des autres gains ordinaires	2 602 865	1 427 711	1 175 153

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 152 105 DT contre 294 962 DT en 2020, soit une augmentation de 857 143 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Moins-values sur cession d'immobilisations	97 161	42 253	54 908
Pertes non récurrentes	1 054 944	252 709	802 235
Total des autres pertes ordinaires	1 152 105	294 962	857 143

Note N° 26 : Impôts sur les bénéfices :

L'impôt sur les bénéfices et la contribution sociale de solidarité s'élèvent à 2 040 884 DT au 31/12/2021 contre 2 039 400 DT au 31/12/2020.

Conformément aux dispositions des articles 8 et 48 du code de l'IRPP et de l'IS, les déficits d'exploitation constatés au titre d'un exercice donné sont déductibles successivement des résultats des 5 années qui suivent l'année au titre de laquelle ils ont été constatés. Les amortissements réputés différés en période déficitaire restent déductibles sans limite dans le temps.

La déduction s'effectue conformément à l'ordre suivant :

- Les déficits reportables,
- Les amortissements de l'exercice concerné,
- Les amortissements réputés différés provenant des exercices antérieurs.

Les amortissements et déficits non encore imputés se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Report déficitaire non encore imputé	-	-	-
Amortissements de l'exercice non imputés	14 026 901	3 078 125	10 948 779
Amortissements différés non encore imputés	3 078 125	-	3 078 125
Total report et amortissements non encore imputés	17 105 026	3 078 125	14 029 901

Note N° 27 : Les parties liées :

1. Opérations réalisées avec la CMG

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 91 850 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société Centrale Magasin Général.
- La Société Centrale Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2021 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 2 173 458DT.
- Les ventes en TTC de la Société Centrale Magasin Général à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 11 607 187 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 1 497 DT relatif à la quote-part de la Société Central Magasin Général dans les charges communes locatives.
- La société « CMG » a accordé à la société « SMG » au titre des trois premiers mois de l'exercice 2021 des ristournes sur frais logistiques pour un montant global Hors Taxes de 130 408 Dinars.

2. Opérations réalisées avec la LMG

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 61 447 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société logistique Magasin Général.
- La Société logistique Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2021 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 6 813 707DT.
- La société « LMG » a accordé à la société « SMG » au cours de l'exercice 2021 des ristournes sur frais logistiques pour un montant global Hors Taxes de 408 822 DT.
- La société « SMG » a facturé à la société « LMG » au titre de l'exercice 2021 la location de son dépôt sis à BEN AROUS pour un montant global de 18 908 Dinars.
- La société « LMG » a facturé à la société « SMG » des frais de maintenance flotte mobile au titre de l'exercice 2021 pour un montant global Hors Taxes de 19 451 Dinars.
- La société « LMG » a facturé à la société « SMG » des frais de gestion administratifs flotte mobile au titre de l'exercice 2021 pour un montant global Hors Taxes de 2 184 Dinars.

3. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général

- Au cours de l'exercice 2021, la société Immobilière Magasin Général a loué à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxes de 3 250 910 DT.
- La société Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 la caution de loyer du local commercial Mg Ariana essoughra pour la valeur de 112 250 DT et un complément de la caution de Mg hriria pour la valeur de 6 471DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 70 918 DT relatif à la quote-part de la Société Immobilière Magasin Général dans les charges communes locatives.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 953 272 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la société l'Immobilière Magasin Général s'élevant à 9 554 636 DT au 31 décembre 2021.

4. Opérations réalisées avec BHM

- Au cours de l'exercice 2021, la société BHM a loué à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxe de 1 467 162 DT.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 395 375 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la société BHM s'élevant à 4 360 334 DT au 31 décembre 2021.

5. Opérations réalisées avec BHM Distribution

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société BHM Distribution.

6. Opérations réalisées avec BHM Immobilière

- La société Immobilière BHM a loué au cours de l'exercice 2021 à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxes de 694 275 DT.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 76 600 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la société BHM Immobilière s'élevant à 1 080 058 DT au 31 décembre 2021.

7. Opérations réalisées avec MG SICAR

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 12 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG SICAR.

8. Opérations réalisées avec MG INVEST

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 12 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG INVEST.

9. Opérations réalisées avec MG International

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2020 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG International.

10. Opérations réalisées avec SS auto

- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 31 988 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la Société SS AUTO s'élevant à 432 038 DT au 31 décembre 2021.

11. Opérations réalisées avec FOUNA

- Les ventes en TTC de la Société Magasin Général à la Société Founa Distribution au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 3 451 101 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 47 086 DT et ce au titre de la rémunération d'un compte courant associé s'élevant au 31/12/2021 à 470 859 DT.
- Au cours de l'exercice 2021, La Société Magasin Général a facturé à la société FOUNA un produit hors taxe de 25 000DT et ce au titre de contrat de location de divers matériels.

12. Opérations réalisées avec Nexus

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 14 044 DT et ce au titre de la rémunération d'un compte courant associé s'élevant au 31/12/2021 à 140 440 DT.

13. Opérations de financement par des billets de trésorerie

- Au cours de l'exercice 2021, la Société Magasin Général a réalisé des opérations de financement en billets de trésorerie au profit des parties liées.
- Le solde des billets de trésorerie souscrit par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2021 ainsi que les produits financiers réalisés au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Désignation	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2021	Produits financiers constatés en 2021
BHM Promogro	7 900 000	738 748
Centrale Magasin Général	3 400 000	307 377
Immobilière Magasin Général	49 400 000	5 962 431
SS AUTO	1 550 000	152 806
SOINDI	2 000 000	331 596
BHM IMMOILIERE	4 450 000	428 196
LMG	50 000	3 742
Total général	68 750 000	7 924 896

- Le solde des billets de trésorerie émis par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2021 ainsi que les charges financières subits au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit:

Désignation	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2021	Charges financières constatées en 2021
LMG	4 500 000	3 636
SICAM	-	57 726
Total général	4 500 000	61 362

Note N° 29 : Les engagements hors bilan

1. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 9 600 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 8 000 000 DT débloqué le 16/06/2014 et le 2ème est de 1 600 000 DT débloqué le 23/09/2014, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 31/12/2022. La société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2016 pour les 2 échéanciers et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 83 325 DT.
2. La Société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. La société a donné en nantissement une liste de matériel pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt commencera le 25/04/2017, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 25/07/2023 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 341 786 DT.
3. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. La société a donné en nantissement du matériel et des équipements professionnels à hauteur de 10 000 000 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 05/08/2017 ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 31/07/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 246 107 DT.
4. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2018; ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/06/2024 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 873 750 DT.
5. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel. Le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/12/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 209 942 DT.
6. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 5 000 000 DT débloqué le 12/07/2016 et le 2ème est de 5 000 000 DT débloqué le 15/11/2016. La société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commence le 05/07/2018 pour le 1er échéancier, le 05/11/2018 pour le 2ème, ces crédits ont été rééchelonné jusqu'à 2024 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 539 748 DT.
7. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 7 600 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 600 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/05/2019, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/06/2024 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 587 815 DT.

8. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/03/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 558 018 DT.
9. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 26/12/2019, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 26/03/2026 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 636 488 DT.
10. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/04/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 215 765 DT.
11. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 13 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/06/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 462 560 DT.
12. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 12 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 12 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 10/12/2019, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 31/07/2025 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 317 695 DT.
13. La société a contracté en 2018 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 20 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 28/02/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 568 691 DT
14. La société a contracté en 2018 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 654 597 DT
15. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 18 530 000DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 18 530 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 3 557 868 DT
16. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT. Dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 996 701DT

17. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT. Dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/04/2027 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 098 093 DT
18. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 3 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 3 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/04/2027 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 629 428 DT
19. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/04/2027 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 468 665DT
20. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 6 347 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 6 217 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 9 252 425dt. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 589 099
21. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 23 772 366 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 33 446 783. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 7 165 000
22. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 3 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 11 455 332DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 471 493 DT
23. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 564 028 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 992 687 DT
24. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 13 821 291 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2022 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 992 687DT
25. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 26 901 125 DT. Le

remboursement en principal du crédit commencera le 01/03/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 6 135 877DT

26. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 13 652 956 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 3 041 587 DT
27. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 6 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 533 003 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/02/2022 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 398 233 DT
28. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 4 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 15 853 793 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 853 793 DT
29. Les lettres de crédits émises et non échues en 2021 et dont les dossiers d'importations y afférents ont été comptabilisés en 2021 sont de l'ordre de 844 746 DT.
30. Les traites et les chèques escomptées en 2021 et dont les échéances sont en 2022 et 2023 s'élèvent à 7 468 000 DT.
31. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « BHM » auprès de l'ATB et ce pour une valeur en principal de 7 814 000 DT.
32. À la suite de la fusion avec l'immobilière Hafedh, il y a eu un transfert d'un emprunt de 5.000.000 DT auprès de la banque de Tunisie à la société l'immobilière magasin général. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt du crédit sus indiqué, la Société Magasin Général s'est porté caution solidaire du paiement ou du remboursement de toutes sommes sur cet emprunt.
33. La caution solidaire de la SOCIÉTÉ MAGASIN GENERAL pour sa filiale « Société Immobilière Magasin Général » est enlevée suite au paiement de la totalité de crédit moyen terme BIAT.

Note N° 30 : Les obligations et les engagements de la société envers ses dirigeants

Les rémunérations des dirigeants

L'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2017 a approuvés que les pouvoirs, montants, modalités de rémunérations du directeur général et du directeur générale adjoint sont fixés par le conseil. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

↳ **Directeur Général :**

✓ **Rémunération perçue auprès de la Société Magasin général :**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2017 a nommé Mr Hedi BACCOUR en qualité de directeur général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 16 Décembre 2020. Au titre de l'exercice 2021, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 355 744 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

✓ **Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin général :**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2017 a nommé Mr Hedi BACCOUR en qualité de directeur général de la société immobilière magasin général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 16 Décembre 2020. Au titre de l'exercice 2021, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 39 839 DT.

✓ **Rémunération perçue auprès de la Société Centrale Magasin général :**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2017 a nommé Mr Hedi BACCOUR en qualité de directeur général de la société Centrale magasin général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 16 Décembre 2020. Au titre de l'exercice 2021, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 88 035 DT.

↳ **Les administrateurs :**

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Les obligations et engagements de la Société Magasin Général envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Directeur Général		Administrateurs		Comité Permanent d'audit		Président du conseil d'administration	
	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	-	355 744	-	45 000	-	30 000	100 000	100 000

Note N° 31 : Evènements postérieurs à la date de clôture

La société a reçu à la fin de l'année 2021 une notification de redressement social se rapportant aux années 2017, 2018 et 2019 qui réclame un montant de 4 944 427 dinars.

La société s'est opposée à la notification reçue, conformément à la réglementation en vigueur, et les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. L'impact définitif du redressement ne peut être à cette date estimé de manière fiable et demeure raisonnablement couvert par une provision adéquate enregistrée dans les comptes de la société au 31 décembre 2021.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société su 27 avril 2022. En conséquence, ces états financiers ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date. Ces évènements ne nécessitent à cette date aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021**

Messieurs les actionnaires de la « Société Magasin Général S.A »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la Société Magasin Général S.A (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 72 694 147 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (18 203 497) DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1. Prise en compte des revenus

Question clé de l'audit :

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élèvent à 928 332 048 DT, représentant 96% du total des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentés dans les notes aux états financiers.

3.2. Estimation des provisions pour risques et charges

Question clé de l'audit :

Comme indiqué au niveau de la note 14 aux états financiers, compte tenu de l'exposition de la société à des risques divers, en partie spécifiques au secteur de la grande distribution, et du degré de jugement élevé y associé, nous avons considéré que l'estimation des provisions pour risques et charges constitue un point clé de notre audit.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour recenser l'ensemble des risques ;
- Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour risques ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3. Evaluation des titres de participation BHM, IMG et Founa

Question clé de l'audit :

Les titres BHM et IMG s'élèvent respectivement à 82 981 146 DT et 173 365 000 DT au 31 décembre 2021. Ces titres sont évalués à leur coût historique.

Les sociétés MG Invest et MG Sicar sont les filiales de la Société Magasin Général. Elles détiennent 80% du capital de la société Founa. Les titres MG Sicar et MG Invest chez la société Magasin Général s'élèvent respectivement 3 298 230 DT et 2 648 480 DT au 31 décembre 2021. Ces titres sont évalués à leur coût historique.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres BHM, IMG, MG Sicar et MG invest (détenant Founa) est une question clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle mises en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres BHM, IMG, MG Sicar et MG invest (détenant Founa);
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par la société et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres BHM, IMG, MG Sicar et MG invest (détenant Founa) au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.4. Comptabilisation des flux liés aux fournisseurs

Question clé de l'audit :

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 215 006 744 DT au 31 décembre 2021.

Nous avons considéré que la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs est une question clé d'audit en raison de l'importance significative de cette rubrique dans les comptes de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre des processus d'achats, d'investissements et de règlements fournisseurs ;
- Vérifier la conformité de l'application des dispositions contractuelles entre la société et ses fournisseurs ;
- Vérifier la concordance entre les bases des achats et la comptabilisation des flux liés aux fournisseurs par la société ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 31 aux Etats Financiers, qui décrit le fait que la société a fait l'objet d'une notification des résultats d'un contrôle social portant sur les années 2017, 2018 et 2019 pour un montant réclamé par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de 4 944 427 DT. La société s'est opposée à ces résultats conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. L'impact définitif du redressement ne peut être estimé de manière fiable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 13 mai 2022

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine**

**Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia**

**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2021**

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs (autres que les rémunérations des dirigeants)

A. Emprunts autorisés par le Conseil d'Administration

Les Conseils d'Administration réunis au cours des exercices antérieurs à 2021 ont autorisé la Société Magasin Général à obtenir des emprunts à moyen terme.

Dans le cadre de ces autorisations, la Société Magasin Général a obtenu au cours de ces exercices les emprunts suivants :

Conseil d'administration	Banque	Montant de l'emprunt en DT	Solde restant dû au 31/12/2021 en DT
20-déc-13	BT	9 600 000	1 600 000
	UIB	13 000 000	5 154 245
17-déc-14	UIB	10 000 000	5 622 734
	Attijari Bank	10 000 000	3 069 198
22-déc-15	UIB	10 000 000	9 563 667
	Attijari Bank	10 000 000	6 605 161
	BIAT	20 000 000	3 636 364
21-déc-16	UIB	7 600 000	5 994 499
	Attijari Bank	12 000 000	10 133 335
	UBCI	10 000 000	5 500 000
19-déc-17	BNA	40 000 000	23 500 000
	BH	10 000 000	8 330 450
28-nov-18	BNA	18 530 000	17 603 500
	BT	10 000 000	9 000 000
	Attijari Bank	20 000 000	19 130 436
	Zitouna Bank	6 217 000	5 997 155
16-déc-20	Amen Bank	20 000 000	15 856 044
	BNA	10 000 000	7 500 000
	Zitouna Bank	23 772 366	23 772 366

B. Conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. Opérations réalisées avec la CMG (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 91 850 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société Centrale Magasin Général.
- La Société Centrale Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2021 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 2 173 458 DT.
- Les ventes en TTC de la Société Centrale Magasin Général à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 11 607 187 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 1 497 DT relatif à la quote-part de la Société Central Magasin Général dans les charges locatives communes.
- La société Centrale Magasin Général a accordé à la Société Magasin Général au titre des trois premiers mois de l'exercice 2021 des ristournes sur frais logistiques pour un montant global Hors Taxes de 130 408 Dinars.

2. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2021, la société Immobilière Magasin Général a loué à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxes de 3 250 910 DT.
- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 70 918 DT relatif à la quote-part de la Société Immobilière Magasin Général dans les charges locatives communes.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 953 272 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la société l'Immobilière Magasin Général s'élevant à 9 554 636 DT au 31 décembre 2021.

3. Opérations réalisées avec BHM (Filiale de SMG)

- Au cours de l'exercice 2021, la société BHM a loué à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxe de 1 467 162 DT.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 395 375 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la société BHM s'élevant à 4 360 334 DT au 31 décembre 2021.

4. Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale de BHM)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la Société BHM Distribution.

5. Opérations réalisées avec BHM Immobilière (Filiale de SMG)

- La société Immobilière BHM a loué au cours de l'exercice 2021 à la Société Magasin Général des locaux commerciaux pour une valeur annuelle hors taxes de 694 275 DT.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 76 600 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la société BHM Immobilière s'élevant à 1 080 058 DT au 31 décembre 2021.

6. Opérations réalisées avec MG SICAR (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 12 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG SICAR.

7. Opérations réalisées avec MG INVEST (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 12 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG INVEST.

8. Opérations réalisées avec MG International (Filiale de SMG)

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 24 000 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectués au profit de la société MG International.

9. Opérations réalisées avec FOUNA DISTRIBUTION (Filiale de SMG)

- Les ventes en TTC de la Société Magasin Général à la Société Founa Distribution au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 3 451 101 DT. Le solde client FOUNA chez Société Magasin Général s'élève à 6 123 705 DT au 31 décembre 2021.
- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 47 086 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associé chez la Société Founa Distribution s'élevant à 470 859 DT au 31 décembre 2021.
- Au cours de l'exercice 2021, La Société Magasin Général a facturé à la société Founa Distribution un produit hors taxe de 25 000DT et ce au titre de contrat de location de divers matériels.

10. Opérations réalisées avec SS AUTO (Filiale de SMG)

- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 31 988 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associés chez la Société SS AUTO s'élevant à 432 038 DT au 31 décembre 2021.

11. Opérations réalisées avec NEXUS (Filiale de SMG)

- Les intérêts sur compte courant constatés en produits par la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 se sont élevés à 14 044 DT, et ce au titre de la rémunération du compte courant associés chez la Société Nexus s'élevant à 140 440 DT au 31 décembre 2021.

II. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général (Filiale de SMG)

Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2020 :

- La société Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 la caution du loyer du local commercial MG Ariana Essoughra pour un montant de 112 250 DT et un complément de caution du loyer du local commercial MG Hrairia pour un montant de 6 471 DT.

2. Opérations réalisées avec la Logistique Magasin Général (Filiale de SMG)

Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 20 avril 2021 :

- La Société Magasin Général a constaté au cours de l'exercice 2021 un produit hors taxes de 61 447 DT au titre des frais annuels d'assistance technique effectuée au profit de la société Logistique Magasin Général.
- La société Logistique Magasin Général a facturé au cours de l'exercice 2021 à la Société Magasin Général des frais de logistiques d'un montant hors taxes de 6 813 707 DT.
- La société Logistique Magasin Général a accordé à la Société Magasin Général au cours de l'exercice 2021 des ristournes sur frais logistiques pour un montant global Hors Taxes de 408 822 DT.
- La Société Magasin Général a facturé à la société Logistique Magasin Général au titre de l'exercice 2021 la location de son dépôt sis à BEN AROUS pour un montant global de 18 908 Dinars.
- La société Logistique Magasin Général a facturé à la société Magasin Général des frais de maintenance flotte mobile au titre de l'exercice 2021 pour un montant global Hors Taxes de 19 451 Dinars.
- La société Logistique Magasin Général a facturé à la société Magasin Général des frais de gestion administratifs flotte mobile au titre de l'exercice 2021 pour un montant global Hors Taxes de 2 184 Dinars.

3. Opérations de financement par des billets de trésorerie

Ces opérations ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2020 :

- Au cours de l'exercice 2021, la Société Magasin Général a réalisé des opérations de financement en billets de trésorerie au profit des parties liées.

Le solde des billets de trésorerie émis par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2021 ainsi que les produits financiers réalisés au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Désignation	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2021	Produits financiers constatés en 2021
BHM Promogro	7 900 000	738 748
Centrale Magasin Général	3 400 000	307 377
Immobilière Magasin Général	49 400 000	5 962 431
SS AUTO	1 550 000	152 806
SOINDI	2 000 000	331 596
BHM IMMOBILIERE	4 450 000	428 196
LMG	50 000	3 742
Total général	68 750 000	7 924 896

- Le solde des billets de trésorerie reçus par la Société Magasin Général et non échus au 31 décembre 2021 ainsi que les charges financières supportées au cours de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

Désignation	Billets de trésorerie non échus au 31/12/2021	Charges financières constatées en 2021
LMG	4 500 000	3 636
SICAM	-	57 726
Total général	4 500 000	61 362

4. Autorisation des emprunts

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2021 a approuvé la conclusion d'emprunts à moyen terme pour un montant global de 40 millions de dinars. Dans le cadre de ces approbations, la Société Magasin Général a obtenu au cours de l'exercice 2021, des emprunts auprès des établissements bancaires suivants :

- Arab Tunisian Bank pour 13 000 000 dinars
- Banque Internationale Arabe de Tunis pour 30 000 000 dinars
- Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie pour 10 000 000 dinars

Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2021 a pris acte du dépassement du montant des emprunts approuvés au titre de l'exercice 2021 et a autorisé un excédent de dépassement de 13 millions de dinars.

5. Autorisation des cessions de fonds de commerce

Le Conseil d'Administration du 21 décembre 2021 a autorisé la cession d'une partie du local sis à El Mourouj 6 pour 1 600 000 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

▪ Directeur général

- Rémunération perçue auprès de la Société Magasin Général :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2017 a nommé Mr Hedi BACCOUR en qualité de Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 16 Décembre 2020. Au titre de l'exercice 2021, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 355 744 DT et il a bénéficié, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents et d'une allocation téléphonique.

- Rémunération perçue auprès de la Société Immobilière Magasin Général :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2017 a nommé Mr Hedi BACCOUR en qualité de Directeur Général de la société Immobilière Magasin Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 16 Décembre 2020. Au titre de l'exercice 2021, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 39 839 DT.

- Rémunération perçue auprès de la Société Centrale Magasin Général :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2017 a nommé Mr Hedi BACCOUR en qualité de Directeur Général de la société Centrale Magasin Général. Sa rémunération a été fixée par le Conseil d'Administration du 16 Décembre 2020. Au titre de l'exercice 2021, le Directeur Général a perçu un salaire brut annuel de 88 035 DT.

▪ Président du Conseil d'Administration

Le président du conseil d'administration perçoit au titre de ses fonctions une rémunération déterminée par le Conseil d'Administration et soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'Administration du 27 avril 2022 a fixé la rémunération brute du Président du Conseil d'Administration à 100 000 DT au titre de l'exercice 2021.

▪ Les administrateurs

- Les administrateurs perçoivent des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les obligations et engagements de la Société Magasin Général envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Directeur Général		Administrateurs		Comité Permanent d'audit		Président du conseil d'administration	
	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	-	355 744	-	45 000	-	30 000	100 000	100 000

Tunis, le 13 mai 2022

Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

FCP ILBOURSA CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement «FCP ILBOURSA CEA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 492.027, un actif net de D : 481.385 et un bénéfice de D : 25.312.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement «FCP ILBOURSA CEA », au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes:

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	<u>380 694</u>
Actions, et droits rattachés		380 694
Placements monétaires et disponibilités		<u>111 173</u>
Disponibilités		111 173
Créances d'exploitation		<u>160</u>
TOTAL ACTIF		<u>492 027</u>
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	5	10 446
Autres créditeurs divers	6	196
TOTAL PASSIF		<u>10 642</u>
ACTIF NET		
Capital	7	488 587
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice		(7 202)
ACTIF NET		<u>481 385</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>492 027</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2021
Revenus du portefeuille-titres	8	<u>2 463</u>
Dividendes		2 463
Revenus des placements monétaires	9	<u>597</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>3 060</u>
Charges de gestion des placements	10	(10 879)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>(7 819)</u>
Autres charges	11	(400)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>(8 219)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		1 017
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>(7 202)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 017)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 529
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		35 543
Frais de négociation de titres		(5 541)
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u><u>25 312</u></u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

Année 2021

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>25 312</u>
Résultat d'exploitation	(8 219)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 529
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	35 543
Frais de négociation de titres	(5 541)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>-</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>356 073</u>
Souscriptions	
- Capital	318 970
- Régularisation des sommes non distribuables	43 417
- Régularisation des sommes distribuables	950
Rachats	
- Capital	(6 340)
- Régularisation des sommes non distribuables	(991)
- Régularisation des sommes distribuables	67
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>381 385</u>
ACTIF NET	
En début de période (Capital initial)	100 000
En fin d'exercice	481 385
NOMBRE DE PARTS	
En début de période (capital initial)	10 000
En fin d'exercice	41 263
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>11,666</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>16,66%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP ILBOURSA CEA » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés. Il a été créé à l'initiative de la Société « AMEN BANK » et la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 Février 2021.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 10.000 parts de D : 10 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 21 juin 2021.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« MAC EPARGNE ACTIONS FCP » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'« AMEN BANK ». Le gestionnaire étant MAC-SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 380.694 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Actions, & droits rattachés		377 165	380 694	79,08%
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</u>	-	377 165	380 694	79,08%
AMEN BANK	87	1 952	2 093	0,43%
ADWYA	8 179	36 207	38 155	7,93%
ATTIJARI BANK	1 250	37 103	38 018	7,90%
BH	1 574	13 340	14 781	3,07%
LAND OR	5 600	50 345	49 280	10,24%
ONE TECH	5 000	44 933	43 355	9,01%
S.A.H	3 346	36 449	37 234	7,73%
SIAME	7 786	32 651	33 380	6,93%
SMART TUNISIE (AA)	550	14 245	14 717	3,06%
TPR	4 391	18 611	18 881	3,92%
TUNISAIR	49 965	27 781	28 480	5,92%
UIB	1 113	16 610	17 457	3,63%
UNIMED	6 098	46 938	44 863	9,32%
TOTAL		377 165	380 694	79,08%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes de départ</u>	-	-	-	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions côtées	1 395 938		1 395 938	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions côtées	-1 018 773		-1 018 773	35 543
* <u>Variation des plus (ou moins) values latentes</u>				
Actions côtées		3 529	3 529	
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	377 165	3 529	380 694	35 543

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à D : 10.446 et s'analyse comme suit :

	<u>2021</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	811
Rémunération variable du gestionnaire	9 635
Total	<u>10 446</u>

Note 6 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 196 et s'analyse comme suit :

	<u>2021</u>
Honoraire commissaire aux comptes	130
Redevance du CMF	37
Retenue à la source	29
Total	<u>196</u>

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital initial

Montant	100 000
Nombre de parts	10 000
Nombre de copropriétaires	5

Souscriptions réalisées

Montant	318 970
Nombre de parts émises	31 897
Nombre de copropriétaires nouveaux	19

Rachats effectués

Montant	(6 340)
Nombre de parts rachetées	(634)
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 529
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	35 543
Régularisation des sommes non distribuables	42 426
Frais de négociation de titres	(5 541)
<u>Capital au 31-12-2021</u>	
Montant	488 587
Nombre de parts	41 263
Nombre de copropriétaires	24

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 2.463, et englobent exclusivement les dividendes reçus sur les actions admises à la cote.

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 597, et englobent les intérêts des dépôts à vue.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au le 31 décembre 2021 à D : 10.879, et se détaillent comme suit :

	<u>2021</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	1 106
Rémunération variable du gestionnaire	9 635
Rémunération du dépositaire	138
Total	<u>10 879</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 400, et se détaillent comme suit :

	<u>2021</u>
Honoraire commissaire aux comptes	130
Redevance du CMF	116
Services bancaires et assimilés	76
Autres	<u>78</u>
Total	<u>400</u>

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2021</u>
Revenus des placements	0,074
Charges de gestion des placements	(0,264)
Revenus net des placements	<u>(0,189)</u>
Autres charges	(0,010)
Résultat d'exploitation (1)	<u>(0,199)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,025
Sommes distribuables de l'exercice	<u>(0,175)</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	0,086
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,861
Frais de négociation de titres	(0,134)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<u>0,813</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,613
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>0,813</u>
Régularisation du résultat non distribuable	1,028
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>1,841</u>
Valeur liquidative	11,666
Ratios de gestion des placements	
Charges de gestion des placements / actif net moyen	2,43%
Autres charges / actif net moyen	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	(1,61%)

12.2 Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC FCP ILBOURSA CEA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien, et versée trimestriellement.

- Une commission de surperformance si le fonds dépasse un rendement minimum exigé de 8%. Cette commission de surperformance fixée à 15% hors taxes, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement effectif se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net quotidien versée trimestriellement avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes par an.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

GROUPE CITY CARS**BILAN CONSOLIDÉ**

Arrêté au 31 décembre 2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	1 018 484	663 994
Moins : amortissements		807 978	587 117
		210 506	76 877
Immobilisations corporelles	A - 2	31 892 151	29 917 908
Moins : amortissements		8 298 073	5 906 756
		23 594 078	24 011 152
Immobilisations financières	A - 3	7 506 909	6 028 553
Moins : provisions		-	-
		7 506 909	6 028 553
Total des actifs immobilisés		31 311 493	30 116 582
Autres actifs non courants	A - 4	253 768	326 133
Moins : provisions		198 957	198 957
		54 811	127 176
Total des actifs non courants		31 366 304	30 243 758
Actifs courants			
Stocks	A - 5	43 359 051	27 579 998
Moins : provisions		499 010	363 172
		42 860 041	27 216 826
Clients et comptes rattachés	A - 6	13 330 848	27 777 171
Moins : provisions		141 108	40 603
		13 189 740	27 736 568
Autres actifs courants	A - 7	998 378	736 716
Placements & autres actifs financiers	A - 8	109 937 718	48 896 170
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 9	4 242 771	17 646 990
Total des actifs courants		171 228 648	122 233 270
TOTAL DES ACTIFS		202 594 952	152 477 028

GROUPE CITY CARS**BILAN CONSOLIDÉ****Arrêté au 31 décembre 2021***(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)*

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-21	31-déc.-20
Capitaux propres			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves consolidées		24 561 495	19 071 482
Autres capitaux propres	CP - 2	(138 495)	(75 095)
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		42 423 000	36 996 387
Résultat de l'exercice consolidé		33 354 791	20 997 476
Total capitaux propres avant affectation du résultat		75 777 791	57 993 863
Intérêt des minoritaires	CP - 3	1 676 086	3 713
Passifs			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	P - 1	3 562 079	4 255 028
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 2	1 096 890	1 042 884
<i>Total des passifs non courants</i>		4 658 969	5 297 912
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 3	101 990 677	77 467 629
Autres passifs courants	P - 4	11 841 830	7 137 563
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 5	6 649 599	4 576 348
<i>Total des passifs courants</i>		120 482 106	89 181 540
Total des passifs		125 141 075	94 479 452
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		202 594 952	152 477 028

GROUPE CITY CARS

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - MODÈLE AUTORISÉ

Exercice clos le 31 décembre 2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation			
Revenus	R - 1	343 752 648	236 557 895
Autres produits d'exploitation	R - 2	237 961	186 870
Total des produits d'exploitation		343 990 609	236 744 765
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommés	R - 3	284 788 341	195 588 204
Charges de personnel	R - 4	4 588 682	3 584 129
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	1 828 111	1 852 507
Autres charges d'exploitation	R - 6	5 718 637	4 230 054
Total des charges d'exploitation		296 923 772	205 254 894
Résultat d'exploitation		47 066 837	31 489 871
Charges financières nettes	R - 7	1 135 263	1 517 821
Produits des placements	R - 8	4 408 636	2 260 762
Autres gains ordinaires	R - 9	11 657	-
Autres pertes ordinaires	R - 10	449 478	231 242
Résultat des activités ordinaires avant impôt		49 902 389	32 001 570
Impôt différé		13 896 307	-
Impôt sur les bénéfices	R - 11	2 422 908	11 003 148
Résultat des activités ordinaires après impôt		33 583 174	20 998 422
Eléments extraordinaires		-	-
Parts des Minoritaires		228 383	946
Résultat net de l'exercice consolidé		33 354 791	20 997 476
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		33 354 791	20 997 476

GROUPE CITY CARS

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - MODÈLE AUTORISÉ

Exercice clos le 31 décembre 2021

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2021	31/12/2020
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net		33 354 791	20 997 476
Ajustements pour :			
* Part revenant aux intérêts minoritaires		228 383	946
* Dotation aux amortissements et aux provisions		1 828 111	1 852 507
* Quote part subvention d'investissement		(75 000)	(75 000)
* Variation des :			
Stocks	TR-1	(15 043 845)	23 473 109
Créances	TR-2	15 060 823	(15 486 354)
Autres actifs	TR-3	(41 302)	2 470 348
Fournisseurs et autres dettes	TR-4	27 280 978	3 440 852
Intérêts courus	TR-5	(624)	(648)
* Incidences des variations des taux de change		(12 311)	(11 611)
* Plus ou moins-value de cession		12 932	-
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		62 592 936	36 661 625
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(719 707)	(469 857)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		(70 150)	(62 512)
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles		43 000	-
Décaissements affectés d'acquisition d'immob. financières		(2 016 749)	(5 022 063)
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières		308 453	100 000
Encaissement provenant des subventions d'investissements		-	-
Acquisition des filiales nette de la trésorerie		1 359 646	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 095 507)	(5 454 432)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions		(14 934 434)	(10 793 146)
Encaissement provenant des subventions		-	-
Remboursement des emprunts		(5 090 918)	(3 984 456)
Encaissement provenant d'emprunt		5 911 395	3 350 000
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Décaissements affectés de modifications comptables		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(14 113 957)	(11 427 602)
<i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i>		12 311	11 611
<i>Variation de trésorerie</i>		47 395 781	19 791 202
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		66 196 990	46 405 788
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		113 592 771	66 196 990

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I – PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe est composé de cinq sociétés : « CITY CARS », « CITY CARS GROS », « LOGISTIC CARS », « AST » et « GREEN SICAR ».

L'activité principale du groupe est l'importation, l'exportation, services, lavage, stockage, la commercialisation de tout véhicule de transport, pièce de rechange, accessoires, ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion et en général tout produit accessoire aux dits véhicule principalement de marque KIA.

- ✓ La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007 et régie par le code des sociétés commerciales.
- ✓ Le capital social de la société est de 18.000.000 dinars ; il est divisé en 18.000.000 actions d'un (1) dinar chacune intégralement souscrites et libérées.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules.

- ✓ La société **CITY CARS GROS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2010 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 1.000.000 dinars ; il est divisé en 10.000 parts sociales de 100 dinars chacune, détenues à concurrence de 99.95 % par la société CITY CARS.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules.

- ✓ La société **LOGISTIC CARS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2016 et régie par le code des sociétés commerciales et par le code d'incitations aux investissements.

Le capital social de la société au 31/12/2016 est de 2.000.000 TND divisé en 20.000 parts sociales de 100 TND de nominal chacune intégralement libérées souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :

- CITY CARS, quinze mille (15.000) parts sociales soit 75% ; et
- CITY CARS GROS, cinq mille (5.000) parts sociales soit 25%.

La société a pour objet l'entretien mécanique auto, tôlerie, peintures auto, lavage, stockage et graissage sans distribution de carburant.

- ✓ La société **Auto-Service Tunisie (A.S.T)** est une société anonyme de droit Tunisien créée en Aout 2009 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 2.000.000 dinars divisés en 200.000 actions de 10 dinars chacune, détenu à concurrence de 50.975 % par la société CITY CARS.

La société a pour objet la réparation et l'entretien rapide de tout type d'automobile ainsi que l'importation et le commerce de distribution (en gros et en détail) des pièces de rechange.

- ✓ La société **GREEN SICAR** est une société anonyme de droit Tunisien créée en Mars 2021 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 4.000.000 dinars divisés en 400.000 actions de 10 dinars chacune, détenu à concurrence de 75 % par la société CITY CARS.

La société a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers en vue de la rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement se des fonds propres des entreprises.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

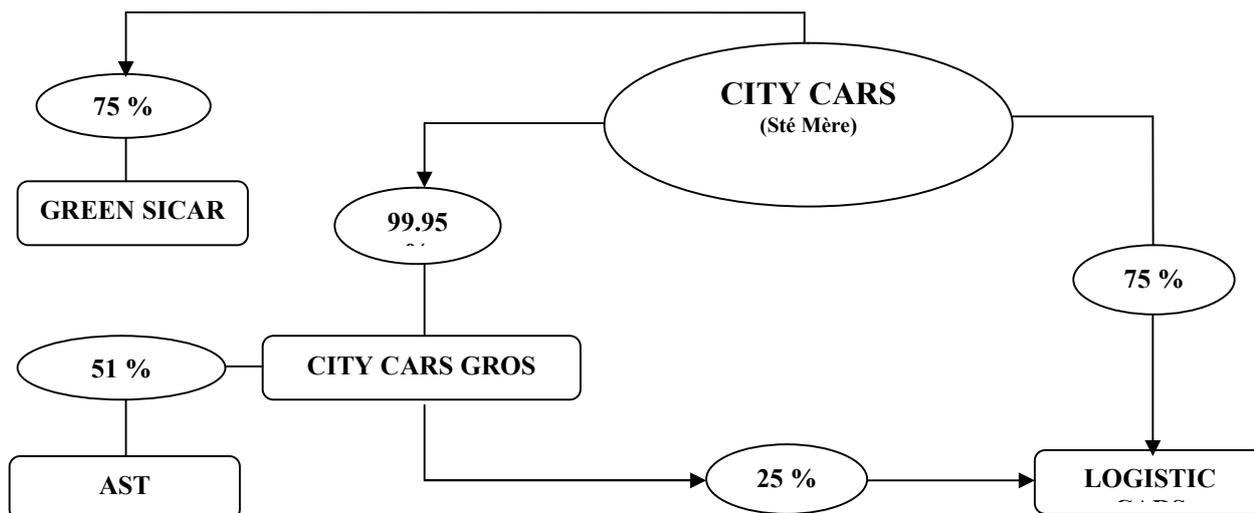
Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe est présenté au niveau du schéma suivant :



II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société du groupe et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CITY CARS GROS soit détenu par deux principaux associés : CITY CARS (99,95%) et L'État Tunisien (0,05%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère CITY CARS S.A. dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CITY CARS GROS.

Société	31/12/2020			31/12/2021		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
CITY CARS S.A.	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
CITY CARS GROS SARL	99,95%	Filiale	IG	99,95%	Filiale	IG
LOGISTIC CARS SARL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG
GREEN SICAR				75%	Filiale	IG
AUTO SERVICE TUNISIE S.A.				50,975%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère CITY CARS et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- Cumul arithmétique des comptes individuels,
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Écart d'acquisition

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe.

II. 2. 6. Écart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;

- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

Aucun écart de conversion positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe, vu que les trois sociétés sont établies en Tunisie et leurs comptes sont exprimés en dinars tunisiens.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- Convention de la permanence des méthodes,
- Convention de la périodicité,
- Convention de prudence,
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

• Construction en dur	5%
• Construction légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2

II. 3. 3. Stocks

Les stocks du groupe sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires et services. Le groupe utilise pour la comptabilisation des stocks la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks sauf pour la société LOGISTIC CARS qui utilise la méthode de l'inventaire intermittent.

Le coût d'acquisition des stocks du groupe comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 5. Impôt différé

Les sociétés du Groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 6. Revenus

Les produits du groupe sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange, des réparations et des services. Ils sont enregistrés en hors TVA et comptabilisés quotidiennement dès leur réalisation.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III- Notes relatives aux postes du bilan consolidé :

A - 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 210.506 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Logiciels Informatiques	798 484	663 994
Fonds de commerce	220 000	-
Amortissement Logiciels Informatiques	(699 811)	(587 117)
Amortissement Fonds de commerce	(108 167)	-
TOTAL NET	210 506	76 877

En 2021, les investissements en immobilisations incorporelles ont atteint 354.490 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Logiciels Informatiques	134 490
Fonds de commerce	220 000
TOTAL BRUT	354 490

A – 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles ont atteint en brut 31.892.151 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Terrain	9 541 632	9 541 632
Construction en dur	13 727 337	13 727 337
Construction légère	1 036 920	1 036 920
Construction sur sol d'autrui	1 575 685	1 474 814
Matériel et Outillage 15%	1 229 483	749 665
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agen, Aménagements, Install, Générales	1 169 393	583 692
Agen, Aménagement, Install, Générales le Kram	647 783	558 863
Matériel de Transport de personnes	1 265 132	1 011 942
Matériel de Transport de biens	236 921	43 168
Mobiliers et Matériels de Bureaux	525 090	443 919
Matériel Informatique	709 289	621 543
Immobilisations à statut juridique particulier	103 073	-
TOTAL BRUT	31 892 151	29 917 908

Au 31 décembre 2021, les amortissements cumulés de ces immobilisations ont atteint 8.298.073 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Amt. Construction en dur	2 997 415	2 311 048
Amt. Construction légère	505 258	401 566
Amt. Construction sur sol d'autrui	939 120	807 377
Amt. Matériel et Outillage 15%	1 015 682	497 970
Amt. Matériel et Outillage 10%	70 500	58 059
Amt. Agen, Aménagements Install, Générales	626 026	270 187
Amt. Agen, Aménagement, Install, Générales le Kram	232 217	170 608
Amt. Matériel de Transport de personnes	674 453	461 855
Amt. Matériel de Transport de biens	71 872	33 815
Amt. Mobiliers et Matériels de Bureaux	450 849	380 518
Amt. Matériel Informatique	630 358	513 753
Amt. Immobilisations à statut juridique particulier	84 322	-
TOTAL BRUT	8 298 073	5 906 756

Au 31 décembre 2021, les acquisitions en immobilisations ont atteint 1.974.243 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Construction sur sol d'autrui	100 871
Matériel et Outillage 15%	479 818
Agen, Aménagements Install, Générales	585 701
Agen, Aménagement, Install, Générales le Kram	88 921
Matériel de Transport de personnes	253 190
Matériel de Transport de biens	193 753
Mobiliers et Matériels de Bureaux	81 170
Matériel Informatique	87 746
Immobilisations à statut juridique particulier	103 073
TOTAL	1 974 243

A – 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, les immobilisations financières ont atteint 7.506.909 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Dépôts et cautionnements	17 700	6 100
Emprunt obligataire BNA 2018	100 000	200 000
Emprunt obligataire BNA 2020	600 000	800 000
Emprunt obligataire ATB 2020	750 000	1 000 000
Prêts aux personnels	39 201	22 443
Titres de participation	6 000 008	4 000 010
TOTAL BRUT	7 506 909	6 028 553
Total Provisions Immobilisations financières	-	-
TOTAL NET	7 506 909	6 028 553

A - 4 Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2021, les autres actifs non courants ont atteint 54.811 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Actifs d'impôt différé	53 246	127 176
Frais préliminaires	1 930	365
Charges à répartir	198 592	198 592
Résorption des frais préliminaires	(365)	(365)
Résorption des charges à répartir	(198 592)	(198 592)
TOTAL NET	54 811	127 176

A - 5 Stocks

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des stocks a atteint un montant de 42.860.041 dinars, contre 27.216.826 dinars au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Stock véhicules neufs	16 922 234	10 765 206
Stock véhicules neufs en transit	19 423 273	11 916 922
Stock pièces de rechange en transit	742 182	-
Stock pièces de rechange	6 123 711	4 783 541
Stock lubrifiants	9 025	25 620
Stock peintures	33 955	44 070
Stock produits et fournitures de lavage	1 630	5 777
Stock des travaux en cours	103 041	38 862
TOTAL BRUT	43 359 051	27 579 998
Total Provisions pour dépréciation des stocks	499 010	363 172
TOTAL NET	42 860 041	27 216 826

A - 6 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2021, le solde net du compte clients et comptes rattachés a atteint 13.189.740 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Clients, Administrations publiques	421 982	644 714
Clients, Sociétés	2 663 091	1 345 665
Clients, Loueurs	1 552 282	167 059
Clients, Particuliers	4 191 697	1 552 454
Clients, Atelier & Magasin	781 592	935 735
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	2 037 780	732 829
Clients, Retenue de garantie	16 121	-
Clients, Effets à recevoir	808 503	21 852 507
Clients, Personnels effets à recevoir	551 828	468 891
Clients, douteux et litigieux	141 108	40 603
Clients, chèques impayés	50 640	4 545
Clients, effets impayés	114 224	32 169
TOTAL BRUT	13 330 848	27 777 171
Provisions pour créances douteuses	141 108	40 603
TOTAL NET	13 189 740	27 736 568

A - 7 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2021, Cette rubrique a totalisé en net 998.378 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Etat, TVA déductible	8 315	363
Etat, crédit de TVA	2 168	-
Etat, report IS	70 854	-
Charges constatées d'avance	693 980	60 264
Produits à recevoir	194 538	166 523
Caution douanière	28 166	8 966
Débiteurs divers	25 438	-
Autre actif courant	-	300
Fournisseurs avances & acomptes	3 058	-
Fournisseurs créance pour emballage	300	300
Compte courant actionnaires " AST "	-	500 000
TOTAL BRUT	1 026 817	736 716
Provisions pour autres actifs courants	28 439	-
TOTAL NET	998 378	736 716

A - 8 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2021. Ils se sont élevés à 109.937.718 dinars contre 48.896.170 dinars au 31 Décembre 2020, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Placements monétaires	107 350 000	48 550 000
Certificats de dépôt	2 000 000	-
Échéance à moins d'un an sur obligations	561 111	310 429
Intérêts courus sur obligations	26 607	35 741
TOTAL	109 937 718	48 896 170

A - 9 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2021. Ils ont atteint 4.242.771 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Banques créditrices	2 951 872	16 525 918
Chèques à l'encaissement	755 272	198 934
Effets à l'encaissement	532 989	920 937
Caisse dépenses	2 639	1 200
TOTAL	4 242 771	17 646 990

CP – 1 Capital social

Le capital social du groupe est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions d'un (1) dinar chacune.

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Capital social	18 000 000	18 000 000
TOTAL	18 000 000	18 000 000

CP – 2 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2021, les autres capitaux propres ont atteint (138.495) dinars. Ils se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Subventions d'investissement	725 000	500 000
Actions propres	(225 095)	(225 095)
Amortissement subventions d'investissement	(638 400)	(350 000)
TOTAL NET	(138 495)	(75 095)

CP – 3 Intérêts des minoritaires

Au 31 décembre 2021, les intérêts des minoritaires ont atteint 1.676.086 dinars. Ils se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Intérêt des minoritaires dans les réserves	1 447 703	2 768
Intérêt des minoritaires dans le résultat	228 383	945
TOTAL	1 676 086	3 713

P – 1 Emprunts

Au 31 décembre 2021, Cette rubrique totalise 3.562.079 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Emprunt moyen terme leasing	31 840	-
Emprunt moyen terme BT	2 673 096	3 612 171
Emprunt moyen terme UIB	357 143	642 857
Emprunt moyen terme BIAT	500 000	-
TOTAL	3 562 079	4 255 028

P - 2 Provisions

Au 31 décembre 2021, Cette rubrique a totalisé 1.096.890 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Provision pour départ à la retraite	6 573	6 384
Provisions pour risques et charges	1 046 800	1 036 500
Provisions pour litiges	43 517	-
TOTAL	1 096 890	1 042 884

P – 3 Fournisseurs & comptes rattachés

Au 31 décembre 2021, les dettes envers les fournisseurs ont atteint 101.990.677 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 466 090	1 115 635
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	1 839 474	-
Fournisseurs d'immobilisations locaux	8 574	9 923
Fournisseurs d'immobilisations retenue de garantie	27 933	94 107
Fournisseurs étrangers	98 302 631	76 010 054
Fournisseurs locaux factures non parvenues	345 975	237 910
TOTAL	101 990 677	77 467 629

P – 4 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2021, les autres passifs courants ont atteint 11.841.830 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Provision pour congé à payer	230 054	175 774
Provision pour prime exceptionnelle	538 018	318 729
Etat, impôts et taxes	1 807 272	663 306
Etat, IS à payer	5 632 817	3 854 836
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	34 193	556 303
CNSS	309 318	264 022
Autres passifs courants	125 122	55 318
Produits constatés d'avance	637 156	160 399
Clients, Particuliers avances	2 273 642	1 020 519
Clients, Sociétés avances	53 430	35 450
Créditeurs divers	169 461	7 126
Actionnaires dividendes 2015 à payer	1 656	1 656
Actionnaires dividendes 2016 à payer	1 656	1 656
Actionnaires dividendes 2017 à payer	1 656	1 656
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	19 102
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	-
TOTAL	11 841 830	7 137 563

P - 5 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2021, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 6.649.599 dinars.

Rubriques	31-déc.-21	31-déc.-20
Échéance à moins d'un an sur emprunt BNA	773 875	-
Échéance à moins d'un an sur emprunt BT	939 074	939 074
Échéance à moins d'un an sur emprunt UIB	285 714	285 714
Intérêts courus sur emprunt BNA	936	1 560
Concours bancaires courants	4 650 000	3 350 000
TOTAL	6 649 599	4 576 348

IV- Notes relatives aux postes de l'état de résultat consolidé :

R - 1 Revenus

Les revenus se sont élevés en 2021 à 343.752.648 dinars contre 236.557.895 dinars en 2020 enregistrant une augmentation de 45,31%

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Ventes véhicules neufs	291 698 122	199 429 377
Ventes véhicules neufs populaire	33 737 827	22 876 159
Ventes véhicules neufs en hors taxe	963 900	842 270
Ventes Main d'œuvre atelier	960 282	553 642
Ventes pièces de rechange atelier	2 731 062	2 452 016
Ventes travaux extérieurs atelier	9 293	16 920
Vente garantie pièces de rechange	469 459	545 850
Vente garantie main d'œuvre	16 726	22 423
Vente garantie travaux extérieurs	437 392	631 930
Ventes pièces de rechange comptoir	12 199 965	8 811 415
Ventes petites fournitures	25 214	20 376
Ventes lubrifiant	86 954	130 148
Ventes carburant	3 850	2 819
Ventes peintures	166 736	126 409
Ventes prestation de services stockage	150 186	180 681
Ventes prestation de services encours	4 856	(84 540)
Autres revenus	90 824	-
TOTAL	343 752 648	236 557 895

Il est à noter que le nombre de véhicule neufs vendus est passé de 4 785 en 2020 à 6 947 en 2021, soit une évolution de 45,2%.

R – 2 Autres produits d'exploitation

Au cours de l'exercice 2021, les autres produits d'exploitation ont totalisé 237.961 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Inscriptions 4 CV	42 560	37 820
Autres produits d'exploitation	2 690	9 590
Location d'Immeuble	94 460	64 460
Quote-part subvention d'investissement	98 251	75 000
TOTAL	237 961	186 870

R - 3 Achats consommés

Au cours de l'exercice 2021, les achats consommés ont totalisé 284.788.341 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31- déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Variation de stock	(15 043 846)	23 473 109
Travaux extérieurs	451 603	495 996
Achats approvisionnements consommés	549 597	381 779
Achats véhicules neufs	214 819 739	116 978 673
Achats véhicules neufs en transit	19 421 290	11 914 005
Frais accessoires d'achat	56 978 688	36 752 709
Achats accessoires VN	15 870	-
Achats lubrifiants	73 095	114 038
Achats carburants	72 838	42 283
Achats peintures	86 228	53 733
Achats pièces de rechange locaux	695 927	430 564
Achats pièces de rechange étrangers en transit	594 203	-
Achats pièces de rechange étrangers	6 076 306	4 951 315
Rabais Remises Ristournes sur achats	(3 197)	-
Total	284 788 341	195 588 204

R – 4 Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2021, les charges de personnel ont totalisé 4.588.682 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Salaires et compléments de salaires	3 670 731	2 821 927
Charges sociales	891 881	746 426
Autres charges de personnel	38 899	32 037
Provision pour congés à payer	(13 018)	5 005
Provision départ à la retraite	189	(21 266)
Total	4 588 682	3 584 129

R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au cours de l'exercice 2021, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont totalisé 1.828.111 dinars.

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Dotations aux amortissements	1 648 570	1 434 379
Dotations aux provisions nettes (1)	173 884	418 128
Dotations aux amort des frais préliminaires	5 657	-
Total	1 828 111	1 852 507

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange	101 496	66 219
Provision pour dépréciation des créances clients	19 089	-
Provisions pour risques et charges	259 399	399 013
Reprise sur provision pour risques et charges	(205 582)	(47 104)
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks	(518)	-
Total	173 884	418 128

R - 6 Autres charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2021, les autres charges d'exploitation ont totalisé 5.718.637 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Loyers	373 025	36 400
Entretiens & réparations	201 886	144 225
Assurances	169 829	129 431
Services extérieurs	513 325	517 879
Honoraires & commissions	1 266 534	859 994
Publicité, publications, relations publiques	1 517 500	1 271 656
Transport, déplacement & Missions	335 677	202 340
Impôts & taxes	1 089 304	778 673
Frais postaux & Telecom	36 513	24 520
Services bancaires & assimilés	146 294	208 686
Jetons de présence	68 750	56 250
Total	5 718 637	4 230 054

R – 7 Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2021, les charges financières nettes ont totalisé 1.135.263 dinars.

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Intérêts bancaires	62 787	29 982
Intérêts sur main levée	-	5 196
Intérêts sur obligations cautionnées	-	510 288
Intérêts sur emprunts bancaire	754 493	753 096
Autres charges financières	2 124	(205)
Pertes de change	25 999	9 510
Gains de change	(23 048)	(14 852)
Intérêts des comptes courants	(265 920)	(195 916)
Intérêts sur effets escomptés	578 828	420 722
Total	1 135 263	1 517 821

R - 8 Produits des placements

Au cours de l'exercice 2021, les produits des placements ont totalisé 4.408.636 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Intérêts sur placements	4 370 315	2 233 108
Revenus des autres créances	38 321	27 654
Total	4 408 636	2 260 762

R - 9 Autres gains ordinaires

Au cours de l'exercice 2021, les autres gains ordinaires ont totalisé 11.657 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Produit net sur cession d'immobilisation	5 513	-
Autres gains ordinaires	6 144	-
Total	11 657	-

R - 10 Autres pertes ordinaires

Au cours de l'exercice 2021, les autres pertes ordinaires ont totalisé une valeur de 449.478 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Perte suite affaires contentieuses	-	10 212
Perte sur cession des immobilisations corporelles	18 445	-
Autres pertes ordinaires	431 033	221 030
Total	449 478	231 242

R - 11 Impôts sur les bénéfices

Au cours de l'exercice 2021, les impôts sur les bénéfices ont totalisé 2.422.908 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31-déc.-21	Exercice clos le 31-déc.-20
Impôt sur les sociétés	546 311	10 249 808
Contribution sociale de solidarité	824 243	572 654
Retenues libératoires sur les revenus de capitaux mobiliers	1 052 354	180 686
Total	2 422 908	11 003 148

V- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

- Eventuelle entame des travaux d'agencements et d'aménagements liés aux changements de la charte et de l'identité visuelle du constructeur.

VI- Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie consolidé :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Stock véhicules neufs	16 922 234	10 765 206	(6 157 028)
Stock véhicules neufs en transit	19 423 273	11 916 922	(7 506 351)
Stock pièces de rechange en transit	742 181	-	(742 181)
Stock pièces de rechange	6 123 711	4 783 541	(1 340 170)
Stock lubrifiants	9 025	25 620	16 594
Stock peintures	33 955	44 070	10 116
Stock produits et fournitures de lavage	1 630	5 777	4 147
Stock des travaux en cours	103 041	38 862	(64 179)
Total	43 359 051	27 579 998	(15 779 052)
Ajustement entrée en périmètre AST			735 208
Total			(15 043 845)

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Clients, Administrations publiques	421 984	644 714	222 730
Clients, Sociétés	2 663 091	1 345 665	(1 317 426)
Clients, Loueurs	1 552 282	167 059	(1 385 222)
Clients, Particuliers	4 191 697	1 552 454	(2 639 243)
Clients, Atelier & Magasin	781 592	935 735	154 143
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	2 037 780	732 829	(1 304 951)
Clients, Retenue de garantie	16 121	-	(16 121)
Clients, Effets à recevoir	808 503	21 852 507	21 044 004
Clients, Personnels effets à recevoir	551 828	468 891	(82 937)
Clients, douteux et litigieux	141 108	40 603	(100 505)
Clients, chèques impayés	50 640	4 545	(46 095)
Clients, effets impayés	114 224	32 169	(82 055)
Total	13 330 848	27 777 171	14 446 323
Ajustement entrée en périmètre AST			614 501
Total			15 060 823

TR-3-1 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Etat, TVA déductible	8 315	363	(7 952)
Etat, crédit de TVA	2 168	-	(2 168)
Etat, report IS	70 854	-	(70 854)
Charges constatées d'avance	693 980	60 264	(633 715)
Produits à recevoir	194 538	166 523	(28 015)
Caution douanière	28 166	8 966	(19 200)
Débiteurs divers	25 439	-	(25 439)
Autre actif courant	-	300	300
Fournisseurs avances & acomptes	3 058	-	(3 058)
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Compte courant actionnaires " AST "	-	500 000	500 000
Total	1 026 817	736 716	(290 101)
Ajustement entrée en périmètre AST			174 869
Total			(115 232)

TR-3.2 Variations des autres actifs non courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Actifs d'impôt différé	53 246	127 176	73 930
Frais préliminaires	1 930	365	(1 565)
Charges à répartir	198 592	198 592	-
Total	253 768	326 133	72 365
Ajustement entrée en périmètre AST			7 222
Ajustement résorption charges à répartir			(5 657)
Total			73 930

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 466 091	1 115 635	350 456
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	1 839 474	-	1 839 474
Fournisseurs étrangers	98 302 631	76 010 054	22 292 577
Fournisseurs locaux factures non parvenues	345 976	237 909	108 067
Total	101 954 171	77 363 598	24 590 573
Ajustement entrée en périmètre AST			(769 433)
Total			23 821 141

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour congé à payer	230 054	175 774	54 280
Provision pour prime exceptionnelle	538 018	318 729	219 289
Etat, impôts et taxes	1 807 272	663 306	1 143 967
Etat, IS à payer	5 632 817	3 854 836	1 777 981
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	34 193	556 303	(522 110)
CNSS	309 318	264 022	45 297
Autres passifs courants	125 122	55 318	69 804
Produits constatés d'avance	637 156	160 399	476 756
Clients, Particuliers avances	2 273 642	1 020 519	1 253 123
Clients, Sociétés avances	53 430	35 450	17 980
Créditeurs divers	169 462	7 126	162 335
Actionnaires dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaires dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaires dividendes 2019 à payer	11 522	19 102	(7 580)
Actionnaires dividendes 2020 à payer	13 146	-	13 146
Total	11 841 830	7 137 563	4 704 268
Ajustement pour dividendes à payer			(5 566)
Total			4 698 702
Ajustement entrée en périmètre AST			(1 239 053)
Total			3 459 649

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour départ à la retraite	6 573	6 384	189
Provisions pour risques et charges	1 046 800	1 036 500	10 300
Provisions pour litiges	43 517	-	43 517
Total	1 096 890	1 042 884	54 006
Ajust provisions pour risques et charges	1 046 800	1 036 500	(10 300)
Ajust provisions pour litiges	43 517	-	(43 517)
Total	6 573	6 384	189

TR-5 **Variation des intérêts courus**

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Intérêts courus sur emprunt BNA	936	1 560	(624)
Total	936	1 560	(624)

Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2020
Banques créditrices	16 525 918
Chèques à l'encaissement	198 934
Effets à l'encaissement	920 937
Caisse dépenses	1 200
Placements monétaires	48 550 000
Total	66 196 990

Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2021
Banques créditrices	2 951 872
Chèques à l'encaissement	755 272
Effets à l'encaissement	532 989
Caisse dépenses	2 639
Placements monétaires	109 350 000
Total	113 592 771

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2020	VB - Entrée AST	Acquisition au 31-déc-21	Cession au 31-déc-21	Valeur Brute au 31/12/2021	Amort. Cumulé au 31/12/2020	Amort Cum. Entrée AST	Dotations au 31/12/2021	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 31/12/2021	VCN au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Logiciels informatiques	663 994	64 340	70 150	-	798 484	587 117	54 835	57 859	-	699 811	98 673
Fonds de commerce	-	220 000	-	-	220 000	-	97 167	11 000	-	108 167	111 833
Total Immobilisations Incorporelles	663 994	284 340	70 150	-	1 018 484	587 117	152 002	68 859	-	807 978	210 506
Terrain	9 541 632	-	-	-	9 541 632	-	-	-	-	-	9 541 632
Construction en dur	13 727 337	-	-	-	13 727 337	2 311 048	-	686 367	-	2 997 415	10 729 922
Construction légère	1 036 920	-	-	-	1 036 920	401 566	-	103 692	-	505 258	531 662
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	100 871	-	-	1 575 685	807 377	52 958	78 785	-	939 120	636 565
Matériel et Outillage 15%	749 665	489 933	23 405	33 520	1 229 483	497 970	392 676	140 111	15 075	1 015 682	213 801
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	-	124 413	58 059	-	12 441	-	70 500	53 913
Agencement, Aménagements, Install, Générales	329 167	550 381	22 501	-	902 049	55 716	264 342	78 162	-	398 220	503 829
Agencement, Aménagements, Install, Générales Tunis	254 524	-	12 820	-	267 344	214 471	-	13 335	-	227 806	39 538
Agencement, Aménagements, Install, Générales le Kram	558 863	-	88 921	-	647 783	170 608	-	61 610	-	232 217	415 566
Matériel de Transport de personnes	1 011 942	-	309 420	56 230	1 265 132	461 855	-	231 342	18 743	674 453	590 679
Matériel de Transport de biens	43 168	78 863	114 890	-	236 921	33 815	7 908	30 149	-	71 872	165 049
Mobilier et Matériels de Bureaux	443 919	34 659	46 511	-	525 090	380 518	18 358	51 973	-	450 849	74 241
Matériel Informatique	621 544	54 030	33 715	-	709 289	513 753	41 079	75 526	-	630 358	78 932
Immobilisations à statut juridique particulier	-	103 072	-	-	103 072	-	68 104	16 218	-	84 322	18 750
Total Immobilisations Corporelles	29 917 908	1 411 809	652 183	89 750	31 892 151	5 906 756	845 424	1 579 711	33 818	8 298 073	23 594 078
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	30 581 902	1 696 149	722 333	89 750	32 910 635	6 493 873	997 426	1 648 570	33 818	9 106 051	23 804 584

ANNEXE II

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	343 990 609	Coût d'achat des marchandises vendues	284 788 341	<i>. Marge commerciale</i>	59 202 268	41 156 562
Marge Commerciale	59 202 268	Autres charges externes	4 629 333			
<i>Total</i>	59 202 268	<i>Total</i>	4 629 333	<i>. Valeur Ajoutée brute (1) et (2)</i>	54 572 934	37 705 181
Valeur Ajoutée Brute	54 572 934	Impôts et taxes Charges de personnel	1 089 304 4 588 682			
		<i>Total</i>	5 677 986	<i>. Excédent brut d'exploitation</i>	48 894 949	33 342 379
Excédent brut d'exploitation	48 894 949	Autres charges ordinaires	449 479			
Autres produits ordinaires	11 657	Charges financières nettes	1 135 264			
Produits des placements	4 408 636	Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	1 828 111 -			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	16 319 215 -			
<i>Total</i>	53 315 242	<i>Total</i>	19 732 069	<i>. Résultat des activités ordinaire</i>	33 583 174	20 998 422
Résultat des activités ordinaires	33 583 174	Résultat des activités ordinaires	33 583 174			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables		Parts des minoritaires	228 383	946
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables		<i>. Résultat net après modifications Comptables consolidé</i>		
<i>Total</i>	33 583 174	<i>Total</i>	33 583 174		33 354 791	20 997 476

ANNEXE III

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Capital social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat consolidé	Intérêts des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	19 071 482	(75 095)	20 997 476	3 713	57 997 577
* Réserves consolidées	-	20 997 476		(20 997 476)	-	-
* Dividendes	-	(14 940 000)		-	(900)	(14 940 900)
* Ajustement		250			(250)	-
* Entrée AST		(567 713)	11 600		999 990	443 877
* Entrée Green SICAR					445 150	445 150
* Quote part subvention d'équipements			(75 000)			(75 000)
Résultat consolidé au 31/12/2021	-	-		33 354 791	228 383	33 583 174
Capitaux propres au 31/12/2021	18 000 000	24 561 495	(138 495)	33 354 791	1 676 086	77 453 877

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021
(Montants exprimée en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires	41 982	41 982				
Cautions définitives	131 249	131 249				
Cautions douanières	204 500	204 500				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement	100 000	100 000				
c) Effets escomptés et non échus	45 931 421	45 931 421				
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	24 292 429	24 292 429				
g)						
Total	70 701 581	70 701 581	-	-	-	-
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
. Cautionnement	579 063	579 063				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)						
Total	579 063	579 063	-	-	-	-
2- Engagements réciproques						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la conventions collective						
. Etc						
Total	-	-	-	-	-	-

Commentaires : Toute la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est supportée et remboursée par le constructeur KIA Corée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de CITY CARS S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 75.777.791 DT, y compris le résultat de l'exercice consolidé s'élevant à 33.354.791 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élèvent à 343.752.648 DT et représentent le poste le plus important de l'état consolidé de résultat (se référer à la Note IV des états financiers consolidés). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par le Groupe.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers consolidés du Groupe.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par le Groupe après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks du Groupe se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 42.860.041 DT au 31 décembre 2021 et ils représentent l'un des postes les plus importants du bilan consolidé (environ 21% du total des actifs).

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note II des états financiers consolidés, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par le Groupe à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par le Groupe pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété du Groupe, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers consolidés.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à

la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 18 Mai 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT – GEM
Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2022. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		76 866 168	76 866 168
- amortissements écarts d'acquisition		(62 230 442)	(60 431 279)
	1	14 635 726	16 434 889
Immobilisations incorporelles		48 072 605	46 989 850
- amortissements immobilisations incorporelles		(27 146 724)	(23 948 971)
	2	20 925 881	23 040 879
Immobilisations corporelles		441 162 031	400 880 023
- amortissements immobilisations corporelles		(239 209 580)	(227 571 007)
	2	201 952 451	173 309 016
Titres mis en équivalence			
Immobilisations financières		6 428 159	5 396 535
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(708 510)	(660 715)
	3	5 719 649	4 735 821
Actifs d'impôts différés	4	22 270 525	17 933 461
Autres actifs non courants	5	4 080 828	7 841 452
Total des actifs immobilisés		269 585 061	243 295 518
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		269 585 061	243 295 518
ACTIFS COURANTS			
Stocks		286 009 080	291 328 017
-Provision pour dépréciation des stocks		(5 015 368)	(5 331 106)
	6	280 993 712	285 996 911
Clients et comptes rattachés		40 529 510	45 567 702
-Provision pour créances douteuses		(19 787 839)	(25 062 366)
	7	20 741 671	20 505 336
Autres actifs courants		101 537 778	107 212 538
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(14 579 134)	(12 847 691)
	8	86 958 644	94 364 847
Placements et autres actifs financiers	9	3 790 235	6 392 684
Liquidités et équivalents de liquidités	10	15 821 652	16 649 455
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		408 305 914	423 909 234
TOTAL DES ACTIFS		677 890 975	667 204 752

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2021	31 décembre 2020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 481 250	11 481 250
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(68 793 529)	(30 539 292)
Réserves spéciales de réévaluation		42 230 851	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(15 525 253)	(19 501 867)
Résultat consolidé		(26 898 042)	(37 032 899)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(42 423 295)	(56 534 766)
Intérêts des minoritaires dans les réserves		73 071	461 376
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(509 173)	(229 373)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	200 544 159	181 500 022
Provisions pour risques et charges	13	15 015 221	17 591 143
Dépôts et cautionnements reçus		1 020 284	1 233 673
Passifs impôts différés		1 115 875	985 045
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		217 695 538	201 309 883
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	257 141 398	226 317 697
Autres passifs courants	15	35 621 101	37 846 797
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	210 292 336	258 033 137
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		503 054 835	522 197 631
TOTAL DES PASSIFS		720 750 372	723 507 514
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		677 890 975	667 204 752

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois	
		Clos le 31 décembre	
		2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	16	979 763 758	989 802 338 (*)
Production immobilisée		0	0
Autres produits d'exploitation	17	38 538 484	38 906 665
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 018 302 242	1 028 709 003
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(808 994 233)	(819 312 649)
Charges de personnel	19	(79 972 896)	(84 571 370)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(46 345 058)	(54 882 259)
Autres charges d'exploitation	21	(74 441 804)	(72 763 213) (*)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 009 753 991)	(1 031 529 491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 548 251	(2 820 489)
Charges financières nettes	22	(39 116 256)	(42 517 617)
Produits des placements	23	292 251	1 355 600
Autres gains ordinaires	24	3 263 370	13 140 833
Autres pertes ordinaires	25	(1 916 451)	(1 332 586)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(28 928 834)	(32 174 258)
Impôts différés	26	4 127 844	(2 549 109)
Impôt sur les bénéfices	27	(2 606 225)	(2 538 905)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(27 407 215)	(37 262 271)
Eléments extraordinaires	28	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(27 407 215)	(37 262 271)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(509 173)	(229 373)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(26 898 042)	(37 032 899)

(*) Un reclassement a été effectué pour l'exercice 2020 entre les revenus et les autres charges d'exploitation pour les besoins de comparabilité d'un montant de 10 477 304 DT.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice de 12 mois clos le

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		(26 898 042)	(37 032 899)
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(668 106)	(1 519 680)
*Modifications comptables affectant les résultat reportés			
*Amortissements et provisions		38 930 843	41 121 810
*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		(809 044)	(11 512 470)
*Variation des :			
- Stocks		(870 274)	(26 984 873)
- Créances clients		5 038 192	(863 553)
- Autres actifs		5 674 760	31 011 281
- Fournisseurs et autres dettes		28 598 005	(33 394 491)
*Charges d'intérêts		38 941 411	46 411 411
*Produits des participations		(292 251)	(1 355 600)
*Transfert de charges		(993 691)	
*Impôts différés		(4 206 235)	3 713 312
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		82 445 569	9 594 247
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(17 634 927)	(22 642 336)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 522 503	1 789 416
Régularisation des immobilisations corporelles et incorporelles suite à une sortie du périmètre		0	44 242 299
Variation des charges à répartir		3 760 624	(7 187 554)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(1 031 624)	(354 702)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(13 383 424)	15 847 122
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Variation réserves consolidées		(600 000)	1 053 342
Encaissement et décaissement sur emprunts		19 044 137	13 892 820
Décaissement intérêts sur emprunts		(38 941 411)	(46 411 411)
Dépôt et cautionnements reçus		(213 389)	(982 927)
Opérations sur fonds social		(229 896)	70 983
Billets de trésoreries		2 300 000	9 667 607
Produits des placements		292 251	1 355 600
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(21 453 439)	3 362 140
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(39 801 749)	(17 991 846)
Variation de trésorerie		29 260 396	7 449 523
Trésorerie au début de l'exercice		(115 578 310)	(123 027 833)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(86 317 418)	(115 578 310)

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

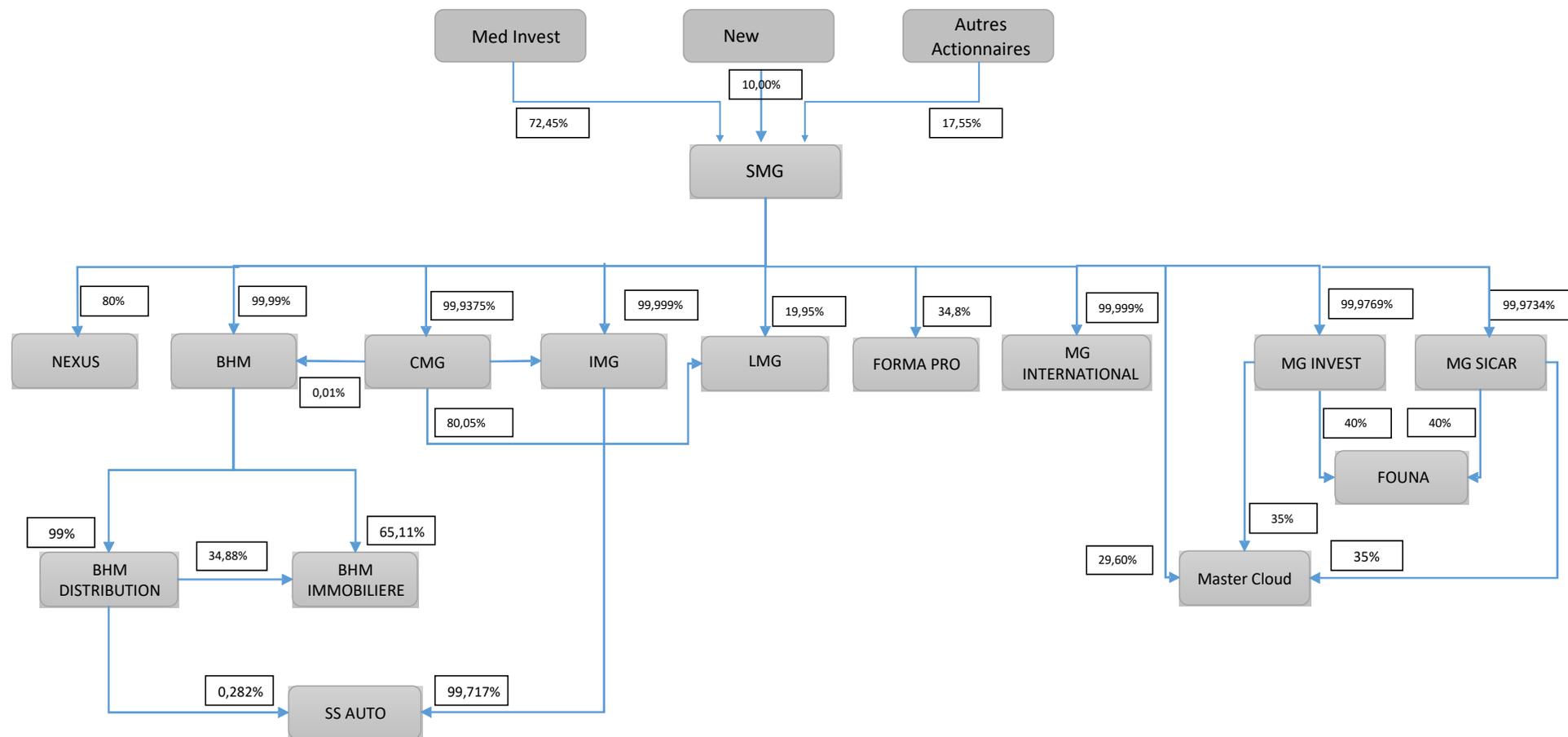
L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2021			2020		
	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100,00%	Société mère	Intégration Globale	100,00%	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	65,11%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	65,11%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence
MG International	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Invest	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Sicar	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LMG (*)	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Founa Distribution	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Nexus	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CLOUD MASTER	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

(*) Changement de dénomination et d'objet social de la société CIVA en LMG

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, de l'Immobilière Hafedh (absorbée par l'IMG), de FOUNA, de NEXUS et de CIVA. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

En application du paragraphe 37 de la Norme Comptable 5 relative aux immobilisations corporelles, les catégories des immobilisations corporelles terrains et bâtiments ont fait l'objet d'un programme de réévaluation par roulement sur 3 années entamé en 2021.

Le Groupe Société Magasin Général prévoit l'achèvement de ce programme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En 2021, les sociétés BHM et BHM Immobilière ont procédé à l'évaluation légale des rubriques terrains et bâtiments en application de l'article 20 de la loi de finance 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret N°2022-297 du 28 mars 2022. Cette évaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres au 31 décembre 2021.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2021 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2021. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

I.7 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1 : Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2020	Amort cumulés GW 31/12/2021	VCN
BHM Groupe	82 981 146	99,99%	10 199 398	31/10/2008	72 782 972	1 595 002	61 617 962	11 165 010
FOUNA	1 480 000	40,00%	570 033	31/12/2018	1 251 987	62 599	187 798	1 064 189
FOUNA	2 120 000	40,00%	570 033	31/12/2018	1 891 987	94 599	283 798	1 608 189
NEXUS	800 000	100,00%	11 651	31/12/2018	788 349	39 417	118 252	670 097
CIVA	29 999	100,00%	(120 876)	31/12/2018	150 874	7 544	22 631	128 243
Total	95 230 979				76 866 168	1 799 162	62 230 442	14 635 726

Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 222 878 333 DT au 31/12/2021 contre 196 349 895DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes						Amortissements					Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2020	Acquisition/ Augmentation	Réévaluation	Régul	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Dotation	Régul	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Logiciels de gestion	35 646 706	2 816 376		-0	-1 372 067	37 091 015	19 748 545	4 179 546	0	-1 372 067	22 556 024	14 534 991	15 898 161
Fonds de commerce	11 343 144	0		-6 254	-355 301	10 981 590	4 200 426	745 575	0	-355 301	4 590 700	6 390 890	7 142 718
Total des immobilisations incorporelles	46 989 850	2 816 376		-6 254	-1 727 368	48 072 605	23 948 971	4 925 121	0	-1 727 368	27 146 724	20 925 881	23 040 879
Terrains	20 330 559	106 050	4 603 379	-6 688	-23 125	25 010 175	139 526	0	0	0	139 526	24 276 985	20 191 033
Bâtiments	94 325 154	5 093 678	37 627 472	0	-1 731 344	135 314 961	46 011 799	4 832 999	0	-757 305	50 087 159	85 821 466	48 313 356
Instal.gles,agenc,aménag	174 011 425	5 474 217		-83 976	-2 271 751	177 129 915	104 936 999	14 195 309	0	-2 125 746	117 006 895	60 123 020	69 074 427
Matériels industriel et outillages	72 611 030	3 411 033		0	-3 643 837	72 378 227	49 163 382	6 049 068	0	-2 403 623	52 809 192	19 569 035	23 447 648
Matériels de transport	22 604 004	6 425 058		-11 285 825	-2 841 328	14 901 909	14 856 972	2 481 907	-11 347 083	-432 168	5 559 627	9 342 282	7 747 033
Equipement informatiques et de Bureaux	16 997 849	274 085		-63 334	-781 756	16 426 845	12 462 330	1 908 083	-2 532	-760 868	13 607 181	2 819 664	4 535 519
Total des immobilisations corporelles	400 880 023	59 005 258	42 230 851	-90 208	-22 642 756	441 162 031	227 571 007	29 467 365	0	-17 829 325	239 209 580	201 952 451	173 309 016
Total des immobilisations	447 869 872	61 821 635	42 230 851	-96 462	-24 370 124	489 234 636	251 519 977	34 392 486	0	-19 556 693	266 356 303	222 878 333	196 349 895

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 5 719 649 DT au 31/12/2021 contre 4 735 821 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Titres de participation	1 240 375	506 605	733 771
Prêts obligataires	500 000	0	500 000
Prêts aux personnels	2 319 712	2 213 754	105 958
Dépôts et cautionnements	2 368 071	2 676 177	-308 105
Total immobilisations financières brutes	6 428 159	5 396 535	1 031 624
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	-708 510	-660 715	-47 795
Total immobilisations financières nettes	5 719 649	4 735 821	983 829

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 22 270 525 DT en 2021 contre 17 933 461 DT en 2020, et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
BHM	745 826	854 651	-108 825
BHM Distribution	353 972	531 348	-177 376
LMG	94 544	32 387	62 157
CMG	2 615 986	2 290 261	325 725
FOUNA	1 023 897	613 471	410 426
IMG	9 096 421	8 061 524	1 034 897
Immobilière BHM	2 205 561	2 184 175	21 386
Master Cloud	19 775	1 155	18 620
MG International	3 244	3 244	0
MG Sicar	3 086	3 086	0
NEXUS	0	6 639	-6 639
SMG	5 945 945	3 219 205	2 726 740
SS Auto	162 268	132 315	29 953
Total	22 270 525	17 933 461	4 337 064

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 4 080 828 DT au 31/12/2021 contre un solde de 7 841 452 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Autres actifs non courants	4 080 828	7 841 452	-3 760 624
Total des autres actifs non courants	4 080 828	7 841 452	-3 760 624

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 280 993 712 DT au 31/12/2021 contre un solde de 285 996 911 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Stocks de marchandises	110 103 498	117 963 828	-7 860 330
Stocks fonciers	175 905 582	173 329 376	104 193
Prestation de service en cours	-	34 813	-34 813
Total stock brut	286 009 080	291 328 017	-5 318 937
Provisions des stocks	-5 015 368	-5 331 106	315 738
Total stock net	280 993 712	285 996 911	-5 003 199

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 20 741 671 DT au 31/12/2021 contre un solde de 20 505 336 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Clients effets à recevoir	1 353 782	2 605 288	-1 251 506
Autres clients	39 175 728	42 962 414	-3 786 686
Total clients bruts	40 529 510	45 567 702	-5 038 192
Provisions des clients	-19 787 839	-25 062 366	5 274 527
Total clients nets	20 741 671	20 505 336	236 336

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 86 958 644 DT au 31/12/2021 contre un solde de 94 364 847 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs débiteurs	13 386 604	13 390 925	-4 321
Prêts et avances aux personnels	868 326	844 146	24 180
Report d'impôt sur les sociétés	27 365 286	23 573 497	3 791 789
Impôts et Taxes	17 694 670	18 299 176	-604 507
CNSS	132 027	95 466	36 561
Débiteurs divers	21 145 940	39 376 168	-18 230 228
Produits à recevoir	15 596 583	1 408 973	14 187 609
Comptes d'attentes à régulariser	328 942	91 269	237 673
Charges constatées d'avance	5 019 400	10 132 919	-5 113 518
Total autres actifs courants bruts	101 537 778	107 212 538	-5 674 760
Provisions des autres actifs courants	-14 579 134	-12 847 691	-1 731 443
Total autres actifs courants nettes	86 958 644	94 364 847	-7 406 203

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 3 790 235 DT au 31/12/2021 contre un solde de 6 392 684 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	718 708	1 157 254	-438 546
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	34 133	34 133	-
Billets de Trésorerie	2 700 000	5 000 000	-2 300 000
Actions cotées	337 393	201 297	136 096
Total des placements et autres actifs financiers	3 790 235	6 392 684	-2 602 449

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 15 821 652 DT au 31/12/2021 contre un solde de 16 649 455 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Valeurs à l'encaissement	10 060 115	14 163 900	-4 103 785
Banques créditrices	4 986 666	1 844 432	3 142 234
CCP	4 533	4 533	0
Caisses	770 338	636 591	133 747
Total liquidités et équivalents de liquidités	15 821 652	16 649 455	-827 804

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 210 292 336 DT au 31/12/2021 contre un solde de 258 033 137 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Banques débitrices	102 139 069	132 227 767	-30 088 697
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	102 006 492	117 617 331	-15 610 839
Intérêts courus	6 146 774	8 188 039	-2 041 265
Total concours bancaires et autres passifs financiers	210 292 336	258 033 137	-47 740 801

La trésorerie au 31/12/2021 s'élève à (86 317 418) DT contre (115 578 310) DT au 31/12/2020. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Valeurs à l'encaissement	-10 060 115	-14 163 900	4 103 785
Banques débitrices	102 139 069	132 227 767	-30 088 697
CCP	-4 533	-4 533	0
Caisses	-770 338	-636 591	-133 747
Banques créditrices	-4 986 666	-1 844 432	-3 142 234
Trésorerie à la clôture de l'exercice	86 317 418	115 578 310	-29 260 894

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés sont passés de (56 534 766) DT au 31/12/2020 à (41 922 139) DT au 31/12/2021. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Capitaux propres au 31/12/2020	(56 534 766)
- Dons sur fond social	-229 896
- Intérêts sur fond social	-1 539
- Ecart de réévaluation légale	42 211 563 (*)
- Distribution de dividendes	-600 000
- Participation dans LMG	-370 615
Capitaux propres au 31/12/2021 avant résultat de l'exercice	(15 525 253)
Résultat de l'exercice 2021	(26 898 042)
Capitaux propres au 31/12/2021 après résultat de l'exercice	(41 423 295)

(*) Les sociétés BHM et BHM Immobilière ont procédé à l'évaluation légale des rubriques terrains et bâtiments en application de l'article 20 de la loi de finance 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret N°2022-297 du 28 mars 2022. Cette évaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres individuels au 31 décembre 2021 à hauteur de 42 230 851 DT. L'effet de cette réévaluation sur les capitaux propres consolidés hors intérêts minoritaires est de 42 211 563 DT.

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 200 544 159 au 31/12/2021 contre 181 500 022 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Emprunts bancaires SMG	190 050 248	172 824 966	17 225 282
Emprunts bancaires IMG	3 023 232	4 921 008	-1 897 776
Emprunts bancaires BHM	3 941 291	3 361 139	580 152
Emprunts bancaires Immobilière ZAINEB	0	0	0
Emprunts bancaires LMG	2 982 482	0	2 982 482
Emprunts bancaires NEXUS	30 047	88 221	-58 174
Emprunts bancaires FOUNA	516 859	304 688	212 171
Total des emprunts et dettes assimilées	200 544 159	181 500 022	19 044 137

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 15 015 221 DT au 31/12/2021 contre un solde de 17 591 143 DT au 31/12/2020.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 257 141 398 DT au 31/12/2021 contre 226 317 697 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs effets à payer	104 953 847	160 839 311	-55 885 464
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	133 136 368	15 740 547	117 395 821
Factures non parvenues	19 051 184	49 737 839	-30 686 656
Total des fournisseurs	257 141 398	226 317 697	30 823 701

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 35 621 101 DT au 31/12/2021 contre 37 846 797 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Clients avances sur achats	833 498	893 460	-59 963
Rémunérations dues	688 987	688 034	953
Personnels cession sur salaire	-19 434	-54 085	34 651
Dettes provisionnées liées au personnel	7 785 175	6 610 796	1 174 379
Etat, impôts et taxes	2 865 508	4 298 064	-1 432 557
CNSS	5 217 601	4 925 539	292 062
Autres créditeurs divers	4 980 808	3 652 319	1 328 490
Charges à payer	11 816 001	10 654 408	1 161 593
Produits constatés d'avance	1 452 958	6 178 262	-4 725 304
Total des autres passifs courants	35 621 101	37 846 797	-2 225 696

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2021 s'élèvent à 979 763 758 DT contre 989 802 338 DT en 2020, soit une baisse de 10 038 580DT.

Un retraitement a été effectué pour l'exercice 2020 entre les revenus et les autres charges d'exploitation pour les besoins de comparabilité d'un montant de 10 477 304 DT. Ce retraitement se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2020 avant retraitement	Solde 2020 retraité	Impact sur le résultat
Revenus	979 325 034	989 802 338	10 477 304
Autres charges d'exploitation	62 285 909	72 763 213	-10 477 304
Total impact sur le résultat			0

Les revenus de 2020 avant retraitement s'élevant à 979 325 034 DT ont été présentés en net de frais de transport. Pour les besoins de comparabilité, les revenus de 2020 ont fait l'objet d'un retraitement afin que les produits de transport soient présentés en revenus et les charges y afférentes soient prises en compte au niveau des autres charges d'exploitation.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 38 538 484 DT contre 38 906 665 DT en 2020, soit une baisse de 368 181 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Autres produits	793 884	999 954	-206 071
Locations diverses	1 285 647	1 089 489	196 158
Participations fournisseurs aux Budgets Marketing	36 458 953	36 817 222	-358 269
Total des autres produits d'exploitation	38 538 484	38 906 665	-368 181

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2021 s'élèvent à 808 994 233 DT contre 819 312 649 DT en 2020, soit une baisse de 10 318 416 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2021 s'élèvent à 79 972 896 DT contre 84 571 370 DT en 2020, soit une baisse de 4 598 474 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Salaires et compléments de salaire	77 900 971	82 046 128	-4 145 157
Autres charges sociales	2 071 925	2 525 242	-453 317
Total des charges du personnel	79 972 896	84 571 370	-4 598 474

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2021 s'élèvent à 45 845 058 DT contre 54 882 259 DT en 2020, soit une augmentation de 9 037 201 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Dotation aux amortissements	33 396 693	34 023 942	-627 250
Dotation aux amortissements GW	1 799 162	1 799 161	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 780 429	889 365	891 064
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	1 865 458	5 045 560	-3 180 101
Dotation aux provisions des stocks	-315 736	1 533 148	-1 848 884
Résorption des charges à répartir	4 129 931	4 754 875	-624 944
Provisions pour dépréciation des comptes clients	3 689 121	6 836 208	-3 147 087
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	46 345 058	54 882 259	-8 537 201

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 74 441 804 DT contre 72 763 213 DT en 2020, soit une augmentation de 1 385 692 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	24 244 613	23 139 967	1 104 646
Loyers du siège et autres locaux	8 265 407	7 948 228	317 179
Entretien et réparations	8 440 997	6 569 330	1 871 667
Primes d'assurance	3 220 263	2 767 754	452 509
Personnels extérieurs à l'entreprise	6 963 547	7 449 782	-486 235
Rémunérations d'intermédiaires	3 355 494	2 075 604	1 279 890
Publicités, publications et relations publiques	8 068 863	9 898 608	-1 829 745
Transport du personnel	3 030 547	2 979 486	51 060
Déplacements missions et réceptions	554 932	613 855	-58 923
Frais postaux et télécommunications	1 256 923	1 062 712	194 211
Services Bancaires et assimilés	1 537 797	1 549 125	-11 327
Autres Services extérieurs	-896	-136	-760
Charges diverses ordinaires	1 635 068	1 793 677	-158 609
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 868 248	4 915 221	-1 046 973
Total des autres charges d'exploitation	74 441 804	72 763 213	1 678 591

Un retraitement a été effectué pour l'exercice 2020 entre les revenus et les autres charges d'exploitation pour les besoins de comparabilité d'un montant de 10 477 304 DT. Ce retraitement se détaille comme suit :

Rubrique	Solde 2020 avant retraitement	Solde 2020 retraité	Impact sur le résultat
Revenus	979 325 034	989 802 338	10 477 304
Autres charges d'exploitation	62 285 909	72 763 213	-10 477 304
Total impact sur le résultat			0

Les revenus de 2020 avant retraitement s'élevant à 979 325 034 DT ont été présentés en net de frais de transport. Pour les besoins de comparabilité, les revenus de 2020 ont fait l'objet d'un retraitement afin que les produits de transport soient présentés en revenus et les charges y afférentes soient prises en compte au niveau des autres charges d'exploitation.

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2021 s'élèvent à 39 116 256 DT contre 42 517 617 DT en 2020, soit une baisse de 3 401 361 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Charges d'intérêts	42 743 472	46 149 715	-3 406 243
Pertes de change	228 091	261 695	-33 604
Total des charges financières	42 971 563	46 411 411	-3 439 847
Revenus des autres créances	-2 517 485	-2 620 121	102 636
Gains de change	-53 247	-179 875	126 628
Intérêts des comptes créditeurs	-1 284 576	-1 093 798	-190 778
Total des produits financiers	-3 855 308	-3 893 794	38 486
Total des charges financières nettes	39 116 256	42 517 617	-3 401 361

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2021 s'élèvent à 292 251 DT contre 1 355 600 DT en 2020, soit une baisse de 1 063 349 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Produits des placements	357 014	1 355 720	-998 706
Moins-values latentes sur actions cotées	-64 763	-120	-64 643
Total des produits des placements	292 251	1 355 600	-1 063 349

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 3 263 370 DT contre 13 140 833 DT en 2020, soit une baisse de 9 877 463 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	954 726	11 589 054	-10 634 328
Gains non récurrents	2 308 644	1 551 780	756 864
Total des autres gains ordinaires	3 263 370	13 140 833	-9 877 463

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 916 451 DT contre 1 332 586 DT en 2020, soit une hausse de 583 864 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation
CNSS personnel partant	14 959	8 830	6 129
Moins-values sur cession d'immobilisations	145 682	76 583	69 099
Pertes non récurrentes	1 755 810	1 247 174	508 636
Total des autres pertes ordinaires	1 916 451	1 332 586	583 864

Note 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2021 s'élèvent à 4 127 844 DT, contre (2 549 109) DT en 2020, soit une hausse de 6 676 953 DT.

Note 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2021 s'élève à (2 606 225) DT et se détaille comme suit :

Société	2021	2020	Variation
BHM	3 963	3 538	426
BHM Immo	1 652	1 574	79
BHM Distribution	700	267 352	-266 652
SMG	2 040 884	2 039 400	1 484
CMG	414 697	161 844	252 853
IMG	12 106	10 694	1 412
IMMO ZAINEB	0	0	0
IMMO HAFEDH	0	0	0
SS AUTO	500	500	0
SICAR	800	800	0
INVEST	800	800	0
MG INTERNATIONAL	2 410	2 363	47
LMG	98 426	700	97 726
CIVA	0		0
NEXUS	13 019	32 316	-19 297
FOUNA	16 067	16 325	-257
Master cloud	200	700	-500
Total	2 606 225	2 538 905	67 320

Note 28 : les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

1. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 9 600 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 8 000 000 DT débloqué le 16/06/2014 et le 2ème est de 1 600 000 DT débloqué le 23/09/2014, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 31/12/2022. La société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2016 pour les 2 échéanciers et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 83 325 DT.
2. La Société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. La société a donné en nantissement une liste de matériel pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt commencera le 25/04/2017, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 25/07/2023 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 341 786 DT.
3. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. La société a donné en nantissement du matériel et des équipements professionnels à hauteur de 10 000 000 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 05/08/2017 ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 31/07/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 246 107 DT.
4. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2018; ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/06/2024 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 873 750 DT.
5. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel. Le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/12/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 209 942 DT.
6. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 5 000 000 DT débloqué le 12/07/2016 et le 2ème est de 5 000 000 DT débloqué le 15/11/2016. La société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commence le 05/07/2018 pour le 1er échéancier, le 05/11/2018 pour le 2ème, ces crédits ont été rééchelonné jusqu'à 2024 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 539 748 DT.
7. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 7 600 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 600 000 DT dont le

remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/05/2019, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/06/2024 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 587 815 DT.

8. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/03/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 558 018 DT.
9. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 26/12/2019, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 26/03/2026 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 636 488 DT.
10. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/04/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 215 765 DT.
11. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 13 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/06/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 462 560 DT.
12. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 12 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 12 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 10/12/2019, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 31/07/2025 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 317 695 DT.
13. La société a contracté en 2018 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 20 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 28/02/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 568 691 DT
14. La société a contracté en 2018 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 654 597 DT
15. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 18 530 000DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 18 530 000 DT dont le

remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 3 557 868 DT

16. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT. Dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 996 701DT
17. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT. Dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/04/2027 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 098 093 DT
18. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 3 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 3 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021, ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/04/2027 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 629 428 DT
19. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 ce crédit a été rééchelonné jusqu'à 30/04/2027 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 468 665DT
20. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 6 347 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 6 217 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 9 252 425dt. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 1 589 099
21. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 23 772 366 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 33 446 783. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 7 165 000
22. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 3 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 11 455 332DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 471 493 DT
23. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 564 028 DT. Le

remboursement en principal du crédit commencera en 2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 992 687 DT

24. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 13 821 291 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2022 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 992 687 DT
25. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 26 901 125 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 01/03/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 6 135 877DT
26. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 13 652 956 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 3 041 587 DT
27. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 6 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 533 003 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/02/2022 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 398 233 DT
28. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 4 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 15 853 793 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2023 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 2 853 793 DT
29. Les lettres de crédits émises et non échues en 2021 et dont les dossiers d'importations y afférents ont été comptabilisés en 2021 sont de l'ordre de 844 746 DT.
30. Les traites et les chèques escomptées en 2021 et dont les échéances sont en 2022 et 2023 s'élèvent à 7 468 000 DT.
31. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « BHM » auprès de l'ATB et ce pour une valeur en principal de 7 814 000 DT.
32. La caution solidaire de la SOCIETE MAGASIN GENERAL pour sa filiale « Société Immobilière Hafedh » est enlevée suite à l'inscription de l'hypothèque sur la propriété en faveur de la banque de Tunisie.
33. La caution solidaire de la SOCIÉTÉ MAGASIN GENERAL pour sa filiale « Société Immobilière Magasin Général » est enlevée suite au paiement de la totalité de crédit moyen terme BIAT.

B- Les engagements hors bilan de la Société CMG

1. La société a contracté en 2021 un crédit à moyen terme de 4 252 000DT, dont le remboursement s'étale sur 4 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 5 227 393 DT. Le remboursement en principal et intérêts du crédit commencera le 23/12/2022 et les intérêts non encore échus au 31/12/2021 s'élèvent à 975 393 DT.
2. La société a contracté en 2021 un crédit à leasing de 84 016,903 DT, dont le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 126 711 DT. Le remboursement en principal et intérêts du crédit commencera le 10/11/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 21 086 DT.
3. Les traites escomptées en 2021 et dont les échéances sont en 2022 s'élèvent à 7 573 000 DT

C- Les engagements hors bilan de la Société LMG

Les traites escomptées en 2021 et dont les échéances sont en 2022 s'élèvent à 8 884 000 DT.

D- Les engagements hors bilan de la Société BHM

Les engagements hors bilan de la société BHM se présentent comme suit :

GARANTIES	Banque	Montant
Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; ladite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14 2-Hypothèque en 1er rang sur les propriétés suivantes : *Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001 *seniet Abdesselem : 980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm 2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000 *seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001	BNA	1 000 000
1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan 2-Hypotéque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan	BNA	2 500 000
1-Hypotéque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110) 2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement	ATB	2 000 000

E-Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

En 2021, La Société BHM Immobilière a porté caution solidaire et hypothécaire pour garantir le remboursement du crédit accordé par l'ARAB TUNISIAN BANK au profit de la Société Magasin Général pour un montant de 13 000 000 dt remboursable sur 48 mois dont 18 mois de franchise au taux de TMM+2%.

Pour cela et pour garantir le remboursement dudit montant en intérêts et principal la Société BHM Immobilière a affecté une hypothèque de premier rang sur les titres suivants :

- ❖ La totalité de la propriété sise à Sousse, d'une superficie de 11420 m², faisant l'objet du Titre Foncier N° 12063 Sousse.
- ❖ La totalité de la propriété sise à Sousse, d'une superficie de 7589 m², faisant l'objet du Titre Foncier N° 142515 Sousse.

Cette hypothèque a été inscrite sur les livres foncier des TF n°142515 Sousse et 12063 Sousse en date du 12/12/2021.

F- Les engagements hors bilan de la Société IMG

1. La Société a obtenu en 2016 un crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 1.300.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans dont 18 mois de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+1,75 et ce pour l'achèvement des travaux de construction d'un point de vente MG Maxi à Gafsa.

- 1ère tranche de 700.00 DT débloquée le 29/04/2016.
- 2ème tranche de 600.000 DT débloquée le 30/05/2016.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en faveur de la Banque de Tunisie une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa, d'une contenance de 54a 50ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°42647Gafsa.

2. La Société a obtenu en 2017 un crédit à moyen terme d'Attijari Bank de 7.500.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+1.75 et ce pour le financement du projet de Nabeul.

- 1ère tranche de 1.500.000 DT débloquée le 14/03/2017.
- 2ème tranche de 1.500.000 DT débloquée le 14/07/2017.
- 3ème tranche de 1.000.000 DT débloquée le 14/12/2017.
- 4ème tranche de 1.500.000 DT débloquée le 09/03/2018.
- 5ème tranche de 1.000.000 DT débloquée le 27/06/2018.
- 6ème tranche de 1 000 000 DT débloquée le 14/11/2018.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en faveur de la Banque Attijari Bank une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Nabeul.

En 2021 la Société a réglé un million de dinars du principal, donc ce crédit est actuellement de 6 500 000 DT.

3. La Société a obtenu en 2018 un crédit à moyen terme de l'UBCI de 2.200.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans à un taux d'intérêt égal au TMM+2.25 et ce pour le financement de l'acquisition d'une Coque sise à Borj Louzir.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en 1er rang au profit de la Banque qui accepte la totalité des immeubles sis au Complexe Immobilier Essafir, Bloc " السفير الطبي " situé à la Rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, l'Ariana, correspondant à la masse 1 et consistant en :

- Au rez-de-chaussée :

Trois locaux commerciaux, d'une superficie globale de 750 m², ainsi que les parties communes et indivises y afférentes.

Deux bureaux d'une superficie globale de 234 m².

- Au sous-sol : Un dépôt d'une superficie de 418 m².

Le tout et à distraire du Titre Foncier n°66639 Ariana.

4. À la suite de la fusion avec l'immobilière Hafedh, il y a eu un transfert d'un emprunt de 5.000.000 DT auprès de la banque de Tunisie à la société l'immobilière magasin général. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt du crédit sus indiqué, la Société Magasin Général s'est porté caution solidaire du paiement ou du remboursement de toutes sommes sur cet emprunt.

5. La Société a obtenu en 2019 un crédit à moyen terme de la BT de 2.300.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 6 ans à un taux d'intérêt égal au TMM+2.5 et ce pour le financement de la nouvelle acquisition d'el Ghazela.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affecté en hypothèque immobilière de 1er rang la totalité de la propriété consistant en un local commercial situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier sis à Jafar, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 1 357m², ainsi que l'espace technique situé au sous-sol dudit immeuble, d'une superficie approximative de 122,75m² et le local technique situé sur la terrasse, d'une superficie approximative de 80m², à distraire du titre foncier N°77185 Ariana, ainsi que les parts indivises des parties des parties communes y afférentes et objet de la promesse de vente en date du 24/07/2017 et du 10/08/2017.

6. La Société a obtenu en 2019 un crédit à moyen terme de la STB de 1 850 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans à un taux d'intérêt égal au TMM+2.25 et ce pour le financement du projet Hrairia. Un 1er débloqué a eu lieu au 1er semestre pour un montant 1.000.000 DT.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affecté en hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à le Hrairia, objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances de sidi Hassine le 27/12/2016 quittance N°MO97743 enregistrement N°16204030, du titre foncier N°106860 Tunis dénommé « Saniet Mohamed VI » et de la réquisition de mise à jour N°43880.

Note 29 : Note sur les éventualités

29.1 La société est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un centre commercial sis à El Manar pour une valeur de 4.076.414 DT HT. Ce procès a été intenté contre les deux parties de cette transaction par l'Union Internationale de Banques « UIB » en tant que créancier du vendeur. La nullité fut prononcée en premier degré et confirmée en appel par la cour d'appel de Tunis par le jugement n°48010 en date du 21 avril 2014. Selon les titres exécutoires joints au dossier de l'affaire, l'UIB réclame le paiement des sommes totalisant 1.475.096 DT majorées des intérêts de retard.

La société s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014. A la fin de l'année 2015, un arrêt de la Cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel pour un second examen. Au 31 décembre 2021, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1.474.160 DT.

29.2 Suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2.425.168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôt.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2021.

29.3 La société BHM Distribution a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire qui a concerné les impôts et taxes dont elle est soumise et couvrant la période allant principalement du 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019. La société a reçu en date du 21 octobre 2021 les résultats de la vérification préliminaire qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur les sociétés pour l'année 2017, et la retenue à la source pour les années 2017, 2018 et 2019. Les compléments d'imposition réclamés s'élèvent à un montant total de 1 252 309 DT en principal, amendes et pénalités.

Cette vérification a eu comme conséquence la réduction des crédits de TVA et d'impôt d'un montant total de 1 216 056 DT.

Une provision a été constatée en 2021 par la société s'élevant à un montant de 453 754 DT permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

29.4 La société a reçu à la fin de l'année 2021 une notification de redressement social se rapportant aux années 2017, 2018 et 2019 qui réclame un montant de 4 944 427 dinars.

La société s'est opposée à la notification reçue, conformément à la réglementation en vigueur, et les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. L'impact définitif du redressement ne peut être à cette date estimé de manière fiable et demeure raisonnablement couvert par une provision adéquate enregistrée dans les comptes de la société au 31 décembre 2021.

29.5 La société centrale magasin général a reçu courant l'année 2022 une notification de contrôle social qui couvre les années 2019-2020 et 2021. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en

cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise au 31 décembre 2021.

Note 30 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 27 avril 2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de (42 423 295) dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (26 898 042) dinars.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

3.1- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général, est défenderesse dans un procès pour l'annulation du contrat d'acquisition du centre commercial sis à El Manar pour une valeur de 4 076 414 DT hors taxes.

Ce procès a été intenté par l'Union Internationale de Banque (UIB) contre l'IMG et le vendeur du centre commercial pour l'annulation de cette opération de vente.

Un jugement pour l'annulation du contrat de vente a été prononcé par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis par le jugement N° 48010 en date du 21 avril 2014. Sur la base des titres exécutoires du dossier de cette affaire, l'UIB réclame le paiement d'un montant de 1 475 096 DT ainsi que les intérêts de retard. La société IMG SA s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014.

En 2015, un arrêt de la cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel pour un second examen. L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée. La provision constatée au titre de cette affaire s'élève au 31 décembre 2021 à 1 474 160 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouvrés en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office réclamée par l'administration fiscale.
Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.3- Nous attirons l'attention sur la note 29.3 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société BHM Distribution a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire sur l'ensemble des impôts et taxes couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019. La société a reçu en date du 21 octobre 2021 les résultats de la vérification préliminaire qui a réclamé des compléments d'imposition qui s'élèvent à un montant total de 1 252 309 DT en principal, amendes et pénalités et une réduction des crédits de TVA et d'impôt d'un montant de 1 216 056 DT.

Une provision a été constatée en 2021 par la société pour couvrir le risque relatif à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.4- Nous attirons l'attention sur la note 29.4 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit le fait que la société a fait l'objet d'une notification des résultats d'un contrôle social portant sur les années 2017, 2018 et 2019 pour un montant réclamé par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de 4 944 427 DT.

La société s'est opposée à ces résultats conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. L'impact définitif du redressement ne peut être estimé de manière fiable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3.5- Nous attirons l'attention sur la note 1.6 et la note 2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrivent que les sociétés BHM et BHM Immobilière ont procédé à l'évaluation légale des rubriques terrains et bâtiments en application de l'article 20 de la loi de finance 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret N°2022-297 du 28 mars 2022. Cette évaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres au 31 décembre 2021 à hauteur de 42 230 851 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Test de dépréciation du goodwill

Question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2021, un écart d'acquisition d'un montant de 76 866 168 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 dinars provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette de ce goodwill s'élève au 31 décembre 2021 à 11 165 010 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4.2 Processus de consolidation

Question clé de l'audit :

Le périmètre du Groupe Société Magasin Général comporte 15 sociétés opérant principalement dans les activités du commerce de détail, commerce de gros et dans l'immobilier. Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Société Magasin Général et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe Société Magasin Général (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément aux dispositions de l'ISA 600 ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe Société Magasin Général ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe

dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 25 mai 2022

Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 13.206.731, un actif net de D : 13.201.094 et un bénéfice de la période de D : 36.218.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Mars 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV -CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de

son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les emplois en titres émis par la « Banque de Tunisie » et la « BIAT », représentent respectivement à la clôture de la période 11,59% et 10,17% du total des actifs de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :
DELTA CONSULT
Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2022	31/03/2021	Année 2021
Portefeuille-titres	4	10 262 282,165	9 929 584,831	10 701 262,391
Actions et droits rattachés		9 327 553,341	9 149 124,457	9 337 118,107
Obligations et valeurs assimilées		810 974,000	203 204,000	797 684,000
Titres OPCVM		123 754,824	577 256,374	566 460,284
Placements monétaires et disponibilités		2 937 664,380	2 966 492,404	3 116 863,765
Placements monétaires	5	2 937 096,739	2 966 075,965	3 116 491,192
Disponibilités		567,641	416,439	372,573
Créances d'exploitation	6	6 784,556	50 573,047	0,420
TOTAL ACTIF		13 206 731,101	12 946 650,282	13 818 126,576

PASSIF

Autres créditeurs divers	7	5 637,276	6 663,537	14 626,849
TOTAL PASSIF		5 637,276	6 663,537	14 626,849

ACTIF NET

Capital	8	13 148 729,487	12 899 896,568	13 119 628,205
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		43,976	28,321	30,733
Sommes distribuables de l'exercice en cours		52 320,362	40 061,856	683 840,789
ACTIF NET		13 201 093,825	12 939 986,745	13 803 499,727
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 206 731,101	12 946 650,282	13 818 126,576

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Revenus du portefeuille-titres	9	48 467,590	35 482,600	637 547,720
Dividendes		35 177,590	32 610,600	611 219,720
Revenus des obligations et valeurs assimilées		13 290,000	2 872,000	26 328,000
Revenus des placements monétaires	10	35 178,400	32 893,866	138 856,100
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		83 645,990	68 376,466	776 403,820
Charges de gestion des placements	11	(23 809,854)	(21 615,511)	(92 460,940)
REVENU NET DES PLACEMENTS		59 836,136	46 760,955	683 942,880
Autres charges	12	(7 694,862)	(7 062,952)	(30 311,194)
RESULTAT D'EXPLOITATION		52 141,274	39 698,003	653 631,686
Régularisation du résultat d'exploitation		179,088	363,853	30 209,103
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		52 320,362	40 061,856	683 840,789
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(179,088)	(363,853)	(30 209,103)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(15 730,920)	343 343,591	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		(95,961)	110 639,599	124 433,156
Frais de négociation de titres		(96,069)	(1 017,942)	(3 968,686)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		36 218,324	492 663,251	663 027,465

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	36 218,324	492 663,251	663 027,465
Résultat d'exploitation	52 141,274	39 698,003	653 631,686
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(15 730,920)	343 343,591	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(95,961)	110 639,599	124 433,156
Frais de négociation de titres	(96,069)	(1 017,942)	(3 968,686)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(683 827,710)	(234 224,480)	(234 224,480)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	45 203,484	117 790,078	810 938,846
Souscriptions			
- Capital	45 079,172	113 396,997	1 068 897,117
- Régularisation des sommes non distribuables	(54,940)	4 028,815	2 735,451
- Régularisation des sommes distribuables	179,252	364,266	45 248,658
Rachats			
- Capital	-	-	(293 239,692)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	2 334,042
- Régularisation des sommes distribuables	-	-	(15 036,730)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(602 405,902)	376 228,849	1 239 741,831
ACTIF NET			
En début de période	13 803 499,727	12 563 757,896	12 563 757,896
En fin de période	13 201 093,825	12 939 986,745	13 803 499,727
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	47 730	44 905	44 905
En fin de période	47 894	45 318	47 730
VALEUR LIQUIDATIVE	275,631	285,537	289,200
TAUX DE RENDEMENT	0,26%	3,92%	5,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2022.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à D : 10.262.282,165 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% Actif Net
Actions & droits rattachés		5 929 557,141	9 327 553,341	70,66%
Actions		5 929 551,383	9 327 543,441	70,66%
Actions BIAT	20 700	250 498,795	1 342 622,700	10,17%
Actions Placements de Tunisie	24 731	504 339,527	1 091 626,340	8,27%
Actions UIB	55 200	596 380,800	789 691,200	5,98%
Actions Monoprix	57 600	355 380,145	222 624,000	1,69%
Actions BH BANK	26 600	195 256,089	260 174,600	1,97%
Actions BT	172 164	1 301 553,261	1 031 262,360	7,81%
Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,115	844 718,987	6,40%
Actions Amen Bank	24 376	197 443,947	560 282,360	4,24%
Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	1 042 524,000	7,90%
Actions BTE	1 555	29 671,220	10 402,950	0,08%
Actions CIL	19 484	72 597,890	383 834,800	2,91%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	58 365,720	0,44%
Actions ATB	3 752	27 710,250	8 014,272	0,06%
Actions UBCI	997	39 071,271	21 953,940	0,17%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	96 618,600	0,73%
Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	131 500,000	1,00%
Actions One Tech HOLDING	5 572	24 145,333	45 907,708	0,35%
Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	1 083 121,600	8,20%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	132 753,600	1,01%
Actions TPR	3 200	13 378,000	13 638,400	0,10%
Actions EUROCYCLES	300	7 650,000	8 897,100	0,07%
Actions SAH	10 543	131 303,960	103 616,604	0,78%
Actions Délice Holding	2 800	40 279,950	43 391,600	0,33%
Droits		5,758	9,900	0,00%
Actions BT CP 138	4	2,768	3,600	0,00%
Actions BT CP 141	7	2,990	6,300	0,00%
Actions SICAV		127 406,575	123 754,824	0,94%
SICAV RENDEMENT	1 215	127 406,575	123 754,824	0,94%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		776 000,000	810 974,000	6,14%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	176 000,000	185 864,000	1,41%
Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	625 110,000	4,74%
TOTAL GENERAL		6 832 963,716	10 262 282,165	77,74%
Pourcentage par rapport au total des actifs				77,70%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à D : 2.937.096,739 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	2 422 000,000	2 437 479,216			18,46%
Compte à terme au 01/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	28 000,000	28 315,095	90	N° 001781	0,21%
Compte à terme au 01/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	783 000,000	791 782,471	90	N° 001722	6,00%
Compte à terme au 03/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	219 000,000	221 401,200	90	N° 082101	1,68%
Compte à terme au 03/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	62 000,000	62 679,792	90	N° 081877	0,47%
Compte à terme au 04/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	126 000,000	127 365,633	90	N° 082142	0,96%
Compte à terme au 04/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	33 000,000	33 357,666	90	N° 081967	0,25%
Compte à terme au 05/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	57 000,000	57 610,603	90	N° 081805	0,44%
Compte à terme au 05/04/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	60 000,000	60 642,740	90	N° 081808	0,46%
Compte à terme au 28/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	313 000,000	313 118,340	92	N° 001645	2,37%
Compte à terme au 28/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	150 000,000	150 056,712	92	N° 002166	1,14%
Compte à terme au 29/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	61 000,000	61 015,375	92	N° 081944	0,46%
Compte à terme au 29/06/2022 (3 mois au taux de 5,750 %)	530 000,000	530 133,589	92	N° 001533	4,02%
CERTIFICATS DE DEPOT	499 362,130	499 617,523			3,78%
Certificat de dépôt au 06/04/2022 (10 jours au taux de 5,75%)	499 362,130	499 617,523	10	Banque de Tunisie	3,78%
TOTAL	2 921 362,130	2 937 096,739			22,25%
Pourcentage par rapport au total des actifs		22,24%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2022 un montant de D : 6.784,556 contre D : 50.573,047 à la même date de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Cessions titres à encaisser	6 784,136	50 572,627	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420	0,420
TOTAL	<u>6 784,556</u>	<u>50 573,047</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2022 un montant de D : 5.637,276 contre D : 6.663,537 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2022</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance CMF	1 173,010	1 078,115	1 163,638
Etat, retenue à la source	2 744,780	2 476,142	2 378,931
Commissaire aux comptes	1 319,486	2 709,280	10 684,280
Rémunération PDG	400,000	400,000	400,000
TOTAL	5 637,276	6 663,537	14 626,849

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2022

se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2021

Montant	13 119 628,205
Nombre de titres	47 730
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	45 079,172
Nombre de titres émis	164
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(15 730,920)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	(95,961)
Frais de négociation de titres	(96,069)
Régularisation des sommes non distribuables	(54,940)

Capital au 31-03-2022

Montant	13 148 729,487
Nombre de titres	47 894
Nombre d'actionnaires	10

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 48.467,590 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022

contre D : 35.482,600 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
<u>Dividendes</u>			
- des actions	-	-	578 609,120
-des titres OPCVM	35 177,590	32 610,600	32 610,600
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
- intérêts	13 290,000	2 872,000	26 328,000
TOTAL	48 467,590	35 482,600	637 547,720

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à D : 35.178,400 contre

D : 32.893,866 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Intérêts sur comptes à terme	29 457,505	27 237,211	115 647,011
Intérêts sur certificats de dépôt	5 720,895	5 656,655	23 209,089
TOTAL	35 178,400	32 893,866	138 856,100

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à

D : 23.809,854 contre D : 21.615,511 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Commission de gestion	- 20 408,444	18 527,580	- 79 252,231
Rémunération du dépositaire	3 401,410	3 087,931	13 208,709
TOTAL	23 809,854	21 615,511	92 460,940

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à D : 7.694,862 contre

D : 7.062,952 pour la même période de l'exercice 2021 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2022	du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
Redevance CMF	- 3 401,410	3 087,931	- 13 208,709
Honoraires commissaire aux comptes	2 765,000	2 476,000	10 451,000
Rémunération du PDG	1 200,000	1 200,000	4 800,000
TCL	321,310	299,021	1 827,087
Autres	7,142	-	24,398
TOTAL	7 694,862	7 062,952	30 311,194

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 31 Mars 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en valeurs mobilières représentent 80,55% de l'actif total au 31 Décembre 2021 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 19,32% de l'actif total au 31 Décembre 2021. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 14 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	3	307 639 694	288 505 413	309 124 106
Obligations et valeurs assimilées		307 639 694	288 505 413	309 124 106
Placements monétaires et disponibilités	4	73 787 572	174 696 282	116 234 731
Placements monétaires		73 787 438	174 695 329	116 234 722
Disponibilités		134	953	9
Créances d'exploitation	5	500 000	-	-
TOTAL ACTIF		381 927 266	463 201 695	425 358 837

PASSIF

Autres créditeurs divers	6	146 921	164 107	147 689
TOTAL PASSIF		146 921	164 107	147 689

ACTIF NET

Capital	11	377 136 419	457 709 255	405 523 289
Sommes distribuables		4 643 926	5 328 333	19 687 859
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 504	1 494	1 494
Sommes distribuables de la période		4 641 422	5 326 839	19 686 365
ACTIF NET		381 780 345	463 037 588	425 211 148
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		381 927 266	463 201 695	425 358 837

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	7	4 056 117	3 713 432	15 543 568
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 056 117	3 713 432	15 543 568
Revenus des placements monétaires	8	1 985 103	2 850 397	11 028 798
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 041 220	6 563 829	26 572 366
Charges de gestion des placements	9	(761 123)	(865 244)	(3 372 060)
REVENU NET DES PLACEMENTS		5 280 097	5 698 585	23 200 306
Autres produits		2	1	450
Autres charges d'exploitation	10	(130 854)	(152 004)	(582 670)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 149 245	5 546 582	22 618 086
Régularisation du résultat d'exploitation		(507 823)	(219 743)	(2 931 721)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 641 422	5 326 839	19 686 365
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		507 823	219 743	2 931 721
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		449 961	463 001	1 905 731
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 599 206	6 009 583	24 523 817

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	5 599 206	6 009 583	24 523 817
Résultat d'exploitation	5 149 245	5 546 582	22 618 086
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	449 961	463 001	1 905 731
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(17 966 254)	(21 659 002)	(21 659 002)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(31 063 756)	(47 222 868)	(103 563 542)
Souscriptions	139 294 867	220 315 036	588 748 460
- Capital	132 318 380	207 972 514	564 977 036
- Régularisation des sommes non distribuables	80 711	118 504	1 008 404
- Régularisation des sommes distribuables	6 895 776	12 224 018	22 763 020
Rachats	(170 358 623)	(267 537 904)	(692 312 002)
- Capital	(161 112 716)	(251 877 999)	(662 278 898)
- Régularisation des sommes non distribuables	(123 206)	(136 661)	(1 258 879)
- Régularisation des sommes distribuables	(9 122 701)	(15 523 244)	(28 774 225)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(43 430 804)	(62 872 287)	(100 698 727)
ACTIF NET			
En début de période	425 211 148	525 909 875	525 909 875
En fin de période	381 780 345	463 037 588	425 211 148
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	4 034 711	5 006 777	5 006 777
En fin de période	3 748 223	4 568 152	4 034 711
VALEUR LIQUIDATIVE	101,856	101,362	105,388
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,18%	4,88%	5,04%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Mars 2022 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances

en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT continue à appliquer ce traitement sur le stock déjà détenu à l'exception de :

- la ligne BTA 7,5% décembre 2028, acquise le 14 juin 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.
- la ligne BTA 8% novembre 2025, acquise le 15 décembre 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2022 à 307 639 694 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>		19 834 350	20 703 132	5,42%
Obligations CIL	35 000	1 450 000	1 479 155	0,39%
-CIL 2017/2 7,95%	20 000	400 000	401 120	0,11%
-CIL 2020/1 10,5%	15 000	1 050 000	1 078 035	0,28%
Obligations BTK	10 000	199 600	200 620	0,05%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	199 600	200 620	0,05%
Obligations BH	50 000	3 460 000	3 560 690	0,93%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	460 000	466 400	0,12%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	30 000	3 000 000	3 094 290	0,81%
Obligations STB	178 000	8 602 750	9 073 341	2,38%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	1 584 000	1 675 641	0,44%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	1 218 750	1 225 900	0,32%
- STB 2019/1 10,50%	30 000	1 800 000	1 850 550	0,48%
- STB SUB 2020/1 10,50%	50 000	4 000 000	4 321 250	1,13%
Obligations TL	40 000	1 600 000	1 707 980	0,45%
- TUNISIE LEASING 2017-1 TMM+2,35%	30 000	600 000	633 570	0,17%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	10 000	1 000 000	1 074 410	0,28%
Obligations AMEN BANK	20 000	1 600 000	1 615 160	0,42%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	20 000	1 600 000	1 615 160	0,42%
Obligations BNA	100 000	1 998 000	2 090 400	0,55%
- BNA SUB 2009 5,4%	50 000	998 000	1 040 300	0,27%
- BNA SUB 2017 7,4%	50 000	1 000 000	1 050 100	0,28%
Emp ATB 2007/1	21 000	924 000	975 786	0,26%
<i>Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier</i>		275 211 383	286 936 562	75,16%
* BTA	258 677	245 211 383	255 966 562	67,05%
BTA 6,3% MARS 2026	36 401	33 507 652	35 209 713	9,22%
BTA 6,6% MARS 2027	94 739	90 070 104	91 771 417	24,04%
BTA 6% AVRIL 2023	30 000	29 075 000	31 254 625	8,19%
BTA 6% AVRIL 2024	15 000	14 385 000	15 541 949	4,07%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	23 437	21 172 751	21 724 925	5,69%
BTA 6% JUIN 2023	54 100	52 150 876	55 483 220	14,53%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	5 000	4 850 000	4 980 713	1,30%
* EMPRUNT NATIONAL	300 000	30 000 000	30 970 000	8,11%
Emp NATIONAL 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 945 100	5,49%
Emp NATIONAL 2022 1ère tranche	100 000	10 000 000	10 024 900	2,63%
TOTAL		295 045 733	307 639 694	80,58%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2022 à 73 787 572 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% Actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			9 000	8 894 110	8 977 199	2,35%
Certificat de dépôt à moins d'un an			9 000	8 894 110	8 977 199	2,35%
(80 jours au taux de 7,25 %)	B.T	12/01/2022	1 000	987 315	999 844	0,26%
(80 jours au taux de 7,25 %)	B.T	17/01/2022	1 000	987 315	999 063	0,26%
(80 jours au taux de 7,25 %)	B.T	22/01/2022	1 000	987 315	998 280	0,26%
(80 jours au taux de 7,25 %)	B.T	27/01/2022	1 000	987 315	997 495	0,26%
(70 jours au taux de 7,19 %)	B.T	09/02/2022	1 000	988 970	997 036	0,26%
(70 jours au taux de 7,19 %)	B.T	12/02/2022	1 500	1 483 455	1 494 849	0,39%
(70 jours au taux de 7,19 %)	B.T	14/02/2022	2 500	2 472 425	2 490 632	0,65%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				6 998 882	7 016 197	1,84%
Prise en pension BTA Avril 2028, 6,7% AMEN BANK du 31/03/2022 au 29/04/2022, taux de 7,25%				4 999 614	4 999 614	1,31%
Prise en pension BTA Novembre 2030, 8% AMEN BANK du 31/01/2022 au 01/04/2022, taux de 7,25%				999 960	1 011 841	0,27%
Prise en pension BTA Janvier 2024, 6% AMEN BANK du 04/03/2022 au 14/04/2022, taux de 7,25%				999 308	1 004 742	0,26%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			43 953	43 953 000	44 602 383	11,68%
(165 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/10/2021	550	550 000	564 134	0,15%
(166 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/10/2021	1 401	1 401 000	1 436 782	0,38%
(156 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/11/2021	3 486	3 486 000	3 568 387	0,93%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/11/2021	1 000	1 000 000	1 022 682	0,27%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/11/2021	680	680 000	695 747	0,18%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/11/2021	649	649 000	663 720	0,17%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/11/2021	905	905 000	925 383	0,24%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/11/2021	98	98 000	100 161	0,03%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/11/2021	70	70 000	71 477	0,02%
(160 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/11/2021	384	384 000	392 039	0,10%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	22/11/2021	361	361 000	368 443	0,10%
(161 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/11/2021	407	407 000	415 263	0,11%
(164 jours au taux de TMM +1%)	B.T	23/11/2021	472	472 000	481 657	0,13%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/11/2021	1 711	1 711 000	1 744 921	0,46%
(163 jours au taux de TMM +1%)	B.T	29/11/2021	3 363	3 363 000	3 428 605	0,90%
(157 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/12/2021	657	657 000	668 982	0,18%
(150 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/12/2021	600	600 000	609 989	0,16%
(139 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2021	111	111 000	112 619	0,03%
(140 jours au taux de TMM +1%)	B.T	31/12/2021	595	595 000	603 582	0,16%
(141 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/01/2022	1 000	1 000 000	1 013 947	0,27%

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2022	% Actif net
(142 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/01/2022	1 692	1 692 000	1 715 329	0,45%
(145 jours au taux de TMM +1%)	B.T	05/01/2022	275	275 000	278 748	0,07%
(145 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/01/2022	355	355 000	359 782	0,09%
(146 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/01/2022	1 461	1 461 000	1 480 680	0,39%
(146 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/01/2022	678	678 000	686 917	0,18%
(147 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/01/2022	329	329 000	333 223	0,09%
(146 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/01/2022	413	413 000	418 169	0,11%
(148 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/01/2022	1 117	1 117 000	1 130 981	0,30%
(148 jours au taux de TMM +1%)	B.T	13/01/2022	292	292 000	295 608	0,08%
(151 jours au taux de TMM +1%)	B.T	14/01/2022	708	708 000	716 637	0,19%
(152 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/01/2022	489	489 000	494 888	0,13%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/01/2022	2 151	2 151 000	2 176 214	0,57%
(152 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/01/2022	1 254	1 254 000	1 267 902	0,33%
(150 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/01/2022	1 651	1 651 000	1 668 254	0,44%
(152 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/01/2022	2 997	2 997 000	3 027 845	0,79%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/01/2022	1 553	1 553 000	1 568 737	0,41%
(152 jours au taux de TMM +1%)	B.T	02/02/2022	1 600	1 600 000	1 614 689	0,42%
(112 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/03/2022	59	59 000	59 159	0,02%
(152 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/02/2022	225	225 000	226 995	0,06%
(153 jours au taux de TMM +1%)	B.T	04/02/2022	765	765 000	771 782	0,20%
(153 jours au taux de TMM +1%)	B.T	05/02/2022	475	475 000	479 136	0,13%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/02/2022	1 290	1 290 000	1 300 624	0,34%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	09/02/2022	268	268 000	270 165	0,07%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	10/02/2022	102	102 000	102 808	0,03%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	14/02/2022	336	336 000	338 449	0,09%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	15/02/2022	485	485 000	488 459	0,13%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/02/2022	54	54 000	54 377	0,01%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/02/2022	150	150 000	151 023	0,04%
(154 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/02/2022	442	442 000	444 944	0,12%
(150 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/02/2022	106	106 000	106 572	0,03%
(146 jours au taux de TMM +1%)	B.T	03/03/2022	286	286 000	287 318	0,08%
(143 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/03/2022	280	280 000	281 112	0,07%
(143 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/03/2022	281	281 000	282 072	0,07%
(125 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/03/2022	834	834 000	834 265	0,22%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				13 181 000	13 191 659	3,46%
DISPONIBILITES					134	0,00%
TOTAL				73 026 992	73 787 572	19,33%

Note 5 : Créances d'exploitation

Le poste Créances d'exploitation totalise au 31 mars 2022 un montant de 500 000 DT se détaillant comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Certificat de dépôt échu	500 000	-	-
TOTAL	500 000	-	-

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 mars 2022 un montant de 146 921 DT se détaillant comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Retenue à la source	76 232	86 644	81 168
Redevance CMF	37 638	40 901	37 919
TCL	5 161	5 484	5 202
Provision honoraires commissaire aux comptes	27 090	30 278	22 600
Provision honoraires PDG	800	800	800
<u>TOTAL</u>	<u>146 921</u>	<u>164 107</u>	<u>147 689</u>

Note 7 : Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 056 117 pour le premier trimestre de 2022 contre 3 713 432 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2022	Trimestre 1 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
- Revenus des obligations des sociétés	377 660	498 047	1 941 373
- Revenus des BTA & Emprunt National	3 678 457	3 215 385	13 602 195
TOTAL	4 056 117	3 713 432	15 543 568

Note 8 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 1 985 103 DT contre 2 850 397 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2022	Trimestre 1 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Intérêts des certificats de dépôt	385 297	1 189 488	3 529 470
Intérêts des comptes à terme	802 623	723 506	3 587 416
Intérêts des comptes de placement	380 532	68 517	770 929
Revenus des prises en pension	416 651	868 886	3 140 983
TOTAL	1 985 103	2 850 397	11 028 798

Note 9 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 761 123 DT contre 865 244 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 1 2022	Trimestre 1 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	652 391	741 638	2 890 337
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	108 732	123 606	481 723
TOTAL	761 123	865 244	3 372 060

Note 10 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 130 854 DT contre 152 004 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2022	Trimestre 1 2021	Période du 01/01 au 31/12/2021
Redevance CMF	108 748	123 623	481 791
TCL	14 895	16 653	65 977
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	4 490	7 671	22 593
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	2 400	9 600
Charges diverses	121	1 457	2 509
TOTAL	130 854	152 004	582 670

Note 11 : Capital

Capital au 31-12-2021

Montant	405 523 289
Nombre de titres	4 034 711
Nombre d'actionnaires	2 988

Souscriptions réalisées

Montant	132 318 380
Nombre de titres émis	1 316 496
Nombre d'actionnaires nouveaux	87

Rachats effectués

Montant	(161 112 716)
Nombre de titres rachetés	(1 602 984)
Nombre d'actionnaires sortants	(281)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	449 961
Régularisation des sommes non distribuables	(42 495)

Capital au 31-03-2022

Montant	377 136 419
Nombre de titres	3 748 223
Nombre d'actionnaires	2 794

Note 12 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.

Le dépositaire (la Banque de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.